



Père & Fils

DADOUN

LE MARCHÉ NOUVELLE GÉNÉRATION



Rapport d'activité des marchés couverts

2025

SOMMAIRE

01 Présentation générale de la Délégation de Service public

02 Les marchés

03 Tarifs applicables

04 Sécurité et hygiène

05 Données sur l'offre commerciale

06 Les événements marquants

07 Données administratives et financières

08 Animations

09 Communication

10 Bilan de sensibilisation RSE

11 Annexes

01

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DSP

Nature du service

Concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement couverts de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Autorité délégante

Ville de Saint-Maur-des-Fossés

Délégataire

DADOUN Père et Fils

127 bd du Général Giraud 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Type de service

Affermage

Nature et date de prise d'effet du contrat

Date d'effet du contrat: 4 janvier 2024

Date contractuelle d'exploitation: 15 janvier 2024

Date de fin de contrat : 14 janvier 2042

Objet et étendue de la délégation

- En début de contrat reprise de l'ensemble des abonnements souscrits par les commerçants en place;
- Ouverture, fermeture et surveillance des marchés;
- Organisation spatiale des marchés;
- Gestion de l'attribution des places dans un souci d'équilibre entre les divers types de commerces;
- Encadrement et placement des commerçants;
- Application du règlement intérieur des marchés;
- Création d'une règle de recettes pour la perception des droits de place et de toutes autres taxes additives ou redevances pour le compte de la Ville;
- Animation et dynamisation des marchés;
- Promotion des marchés;
- Développement d'une offre de services pour les usagers;
- Mise en œuvre d'une démarche de développement durable;
- Organisation, tri et collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets générés par les marchés;
- Balayage et nettoyage des marchés;
- Prise en charge des coûts des fluides (eau et électricité) et leur refacturation;
- Mise en conformité des armoires électriques;
- Mise en place de compteurs d'eau;
- Travaux d'entretien et maintenance afin de garantir le bon état de fonctionnement les biens, équipements et ouvrages nécessaires au fonctionnement du service;
- Réalisation des travaux obligatoires;
- Aménagement de l'intérieur des halles;

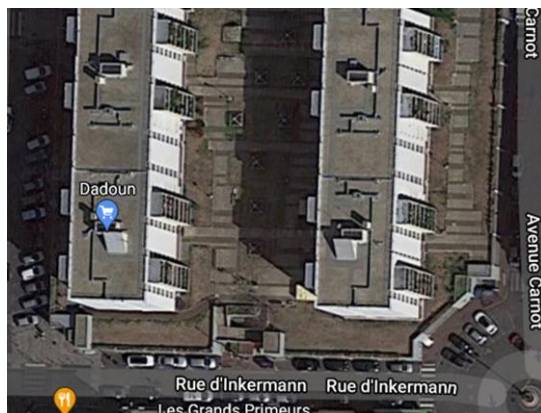
02 LES MARCHÉS

LES MARCHÉS

Marché d'Adamville

Marché couvert, avenue Carnot, rue Baratte-Cholet et rue d'Inkermann

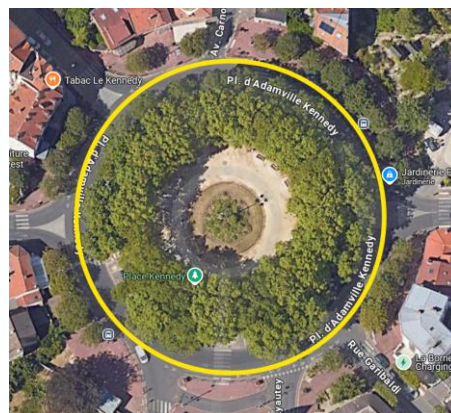
mercredi et samedi
De 08h00 à 13h00



Marché d'Adamville provisoire (depuis 09/2024)

Marché sur le parking Kennedy
8 Place d'Adamville Kennedy

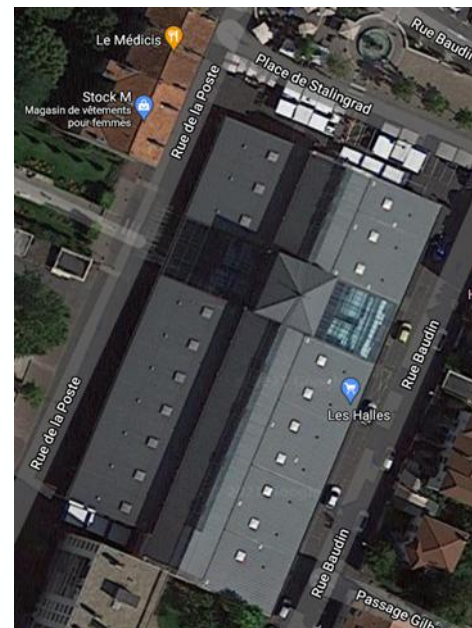
mercredi et samedi
De 08h00 à 13h00



Marché de La Varenne

Marché couvert, rue de la Poste et rue Baudin

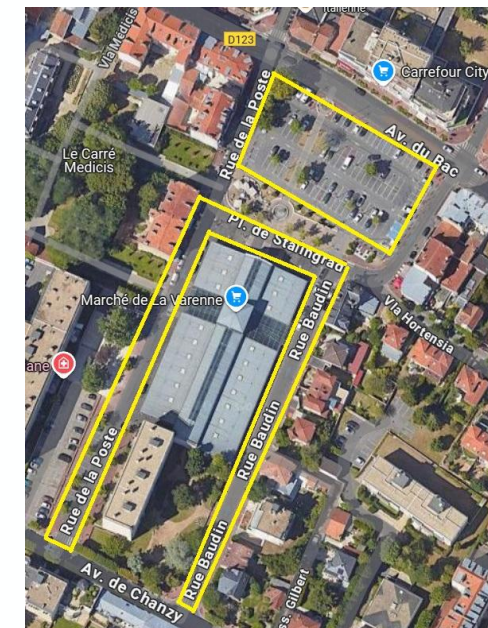
jeudi et dimanche
De 08h00 à 13h00



Marché de La Varenne provisoire (depuis 09/2024)

Marché sur le parking Stalingrad
Place de Stalingrad rue de la Poste et rue Baudin

jeudi et dimanche
De 08h00 à 13h00



03 TARIFS APPLICABLES

TARIFS APPLICABLES

Tarifs à compter du 15/01/2024		
Désignation	Droits de place Tarifs H.T. en €	
	Adamville	La Varenne
Abonnés		
Droit de place (pour 1ml et par tenue)	2,30€	1,97€
Tarif angle (pour 1 angle et par tenue)	1,31€	1,31€
Animation	1,17€	1,17€
Découvert	0,96€	0,98€
Redevance déchets Cat 1	0,73€	
Redevance déchets Cat 2	1,10€	
Redevance déchets Cat 3	1,83€	
Redevance nettoyage	0,86€	
Non abonnés		
Droit de place (pour 1ml et par tenue)	2,37€	2,37€
Tarif angle (pour 1 angle et par tenue)	1,31€	1,31€
Animation	1,17€	1,17€
Découvert	0,96€	0,98€
Redevance déchets Cat 1	0,59€	
Redevance déchets Cat 2	0,59€	
Redevance déchets Cat 3	0,59€	
Redevance nettoyage	0,86€	

Les tarifs des droits de place 2025 sont restés identiques à ceux du 15 janvier 2024

Redevance déchets divisées par activités :

- Catégorie 1 : autres alimentaires ou non alimentaires
- Catégorie 2 : Poissonnier, maraîcher, Fruits et légumes Bio
- Catégorie 3 : Fruits et légumes, PTAO, Fleuriste

04 SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Règlementation

- Respect de l'arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires autres que les produits d'origine animale et les denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants alimentaires sont régulièrement contrôlés par la DGCCRF et les services vétérinaires.
- Respect de l'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants sont équipés en vitrines réfrigérées mobiles pour la maîtrise de la chaîne de froid.

Installations électriques

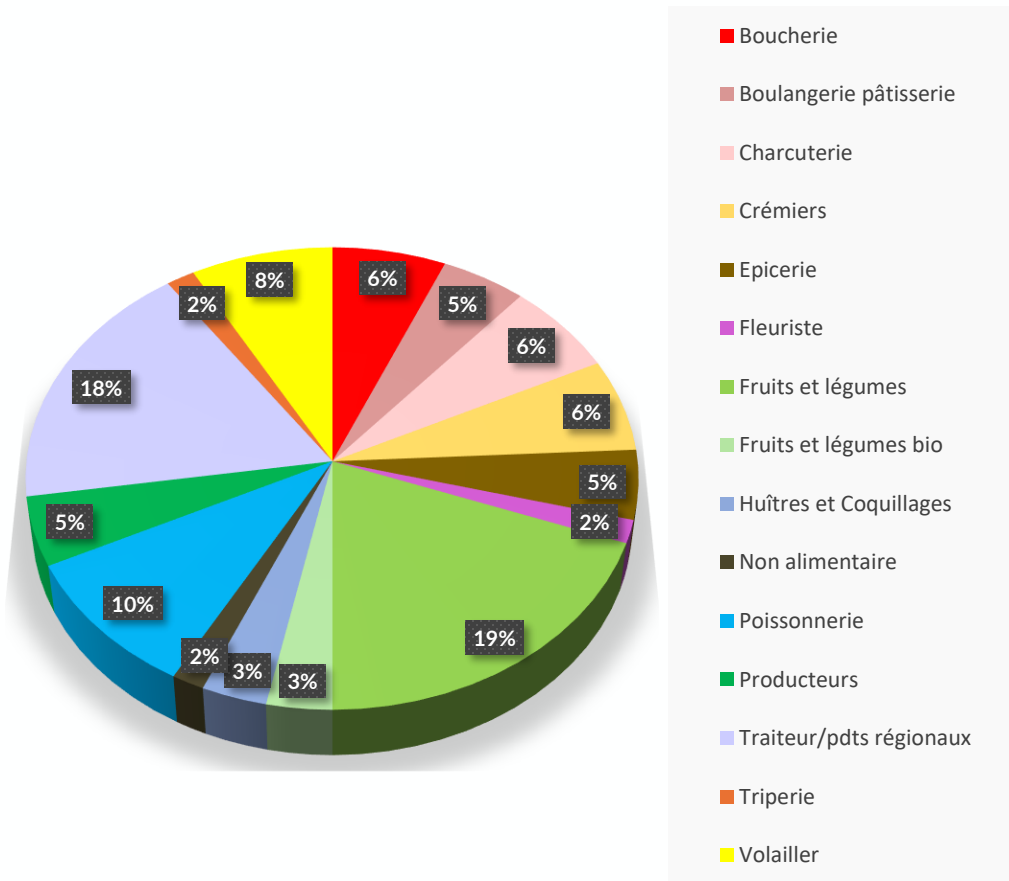
La vérification des installations électriques, parties communes et étals individuels est réalisée tous les ans.

C'est la société APAVE, bureau de contrôle indépendant et agréé, que nous mandatons. Les rapports de vérification donnant lieu à des observations, sont portés à la connaissance des commerçants concernés et leurs installations conditionnées à la levée des réserves qui garantit leur conformité.

05 DONNÉES SUR L'OFFRE COMMERCIALE

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ ADAMVILLE

Données en date du 31/12/2025



Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de Commerçant
Boucherie	4
Boulangerie Pâtisserie	3
Charcuterie	4
Crémiers	4
Epicerie	3
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	12
Fruits et Légumes Bio	2
Huîtres et Coquillages	2
Non alimentaire	1
Poissonnerie	6
Producteurs	3
Traiteur/Pdts Régionaux	11
Triperie	1
Volailier	5
Total général	62

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ ADAMVILLE

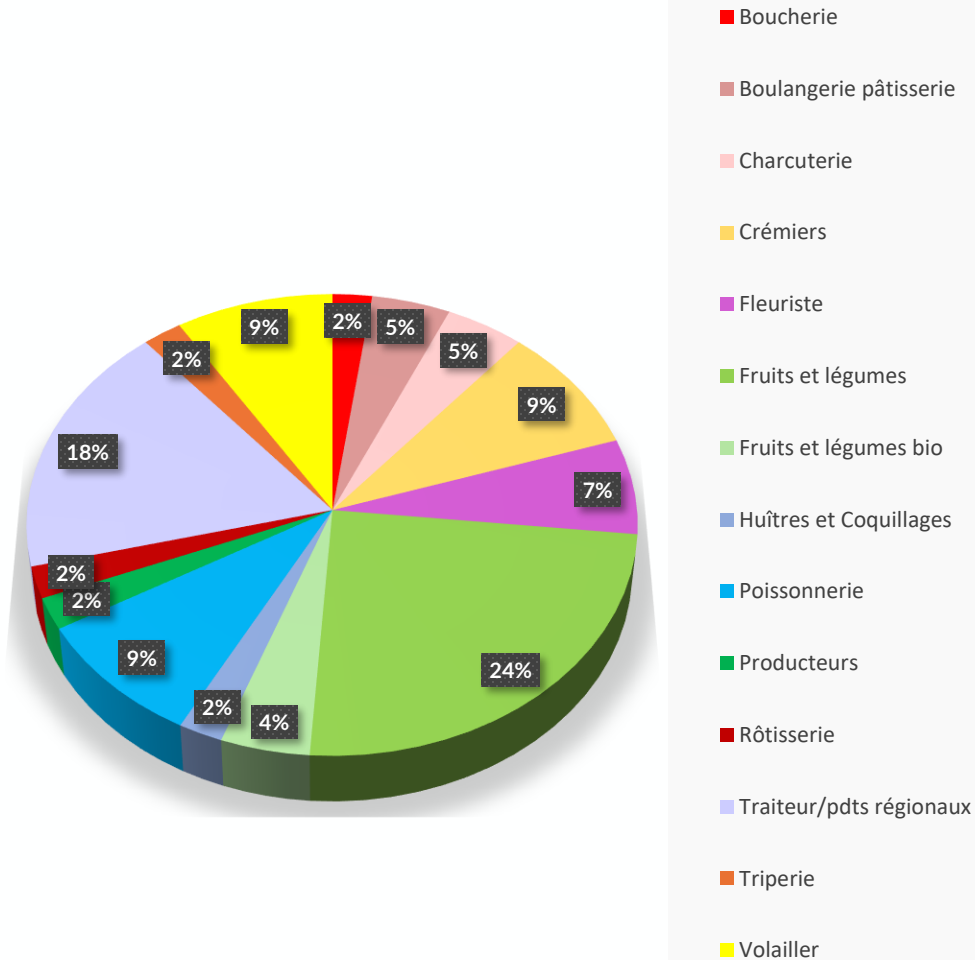
Données en date du 31/12/2025

Entrées / sorties

Mois	Activité	Entrée	Sortie
Janvier	Traiteur Oriental		1
Février	Fromagerie		1
Mars	Pâtisserie		1
Mars	Fromagerie	1	
Avril	Volailier		1
Mai	Volailier		1
Mai	Volailier	1	
Juin	Produits Portugais		1
Juin	Poissonnerie		1
Juin	Poissonnerie	1	
Juillet	Fleuriste		1
Août	Produits Espagnol		1
Août	Huîtres et Coquillages		1
Août	Produits Espagnol	1	
Août	Huîtres et Coquillages	1	
Septembre	Triperie		1
Septembre	Pommes de Terre, Ails, Ognions		1
Septembre	Spécialité Thaï		1
Octobre	Producteur de pommes		1
Octobre	Boucherie		1
Octobre	B.O.F		1
Octobre	B.O.F	1	
Décembre	Boulangerie	1	
Décembre	Fruits et Légumes Secs	1	
TOTAL		8	16

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ LA VARENNE

Données en date du 31/12/2025



Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de Commerçant
Boucherie	1
Boulangerie Pâtisserie	2
Charcuterie	2
Crémiers	4
Epicerie	3
Fleuriste	3
Fruits et Légumes	11
Fruits et Légumes Bio	2
Huîtres et Coquillages	1
Poissonnerie	4
Producteurs	1
Rôtisserie	1
Traiteur/Pdts Régionaux	8
Triperie	1
Volailler	4
Total général	48

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ LA VARENNE

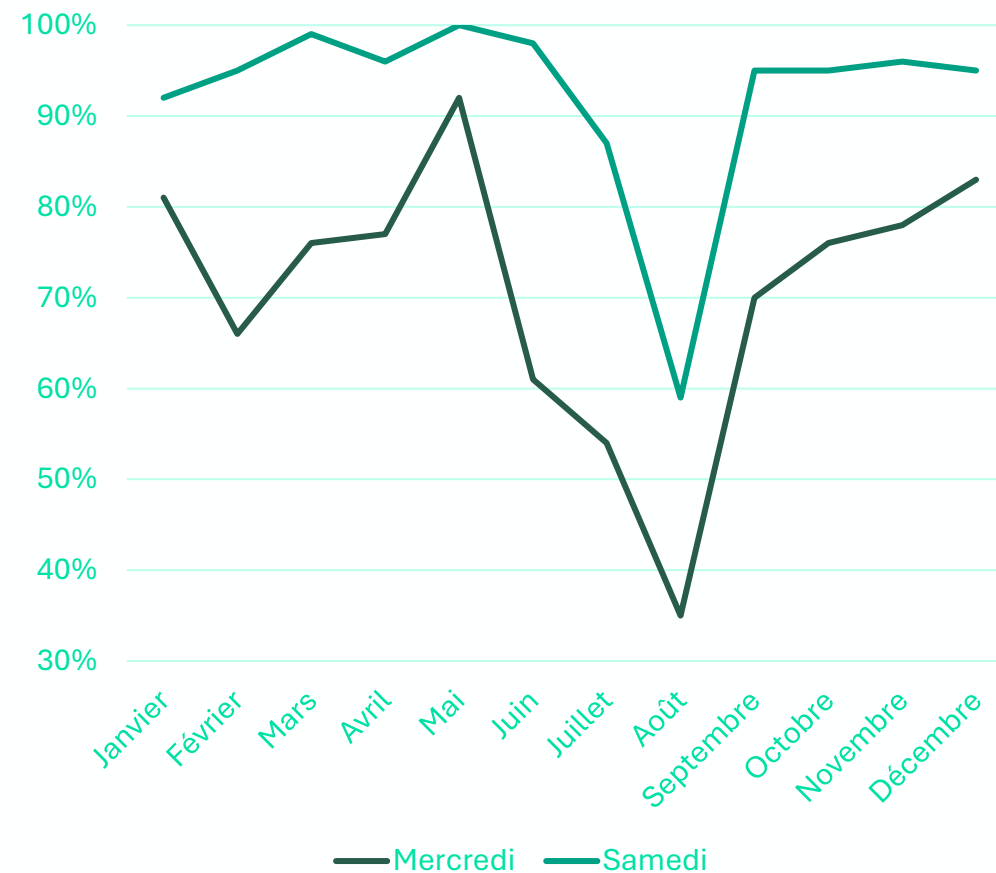
Données en date du 31/12/2025

Entrées / sorties

Mois	Activité	Entrée	Sortie
Janvier	Plats Cuisinés		1
Février	Spécialité Thaï	1	
Février	Fruits et Légumes Bio		1
Avril	Fruits et Légumes		1
Avril	Fruits et Légumes	1	
Mai	Volailles		1
Mai	Volailles	1	
Juin	Poissonnerie		1
Juin	Poissonnerie	1	
Août	Charcuterie Traiteur		1
Août	Fleuriste		1
Août	Huîtres et Coquillages		1
Août	Huîtres et Coquillages	1	
Septembre	Volailles		1
Septembre	Fleuriste	1	
Octobre	Pommes de Terre, Ails, Oignons		1
Octobre	B.O.F		1
Octobre	B.O.F	1	
TOTAL		7	11

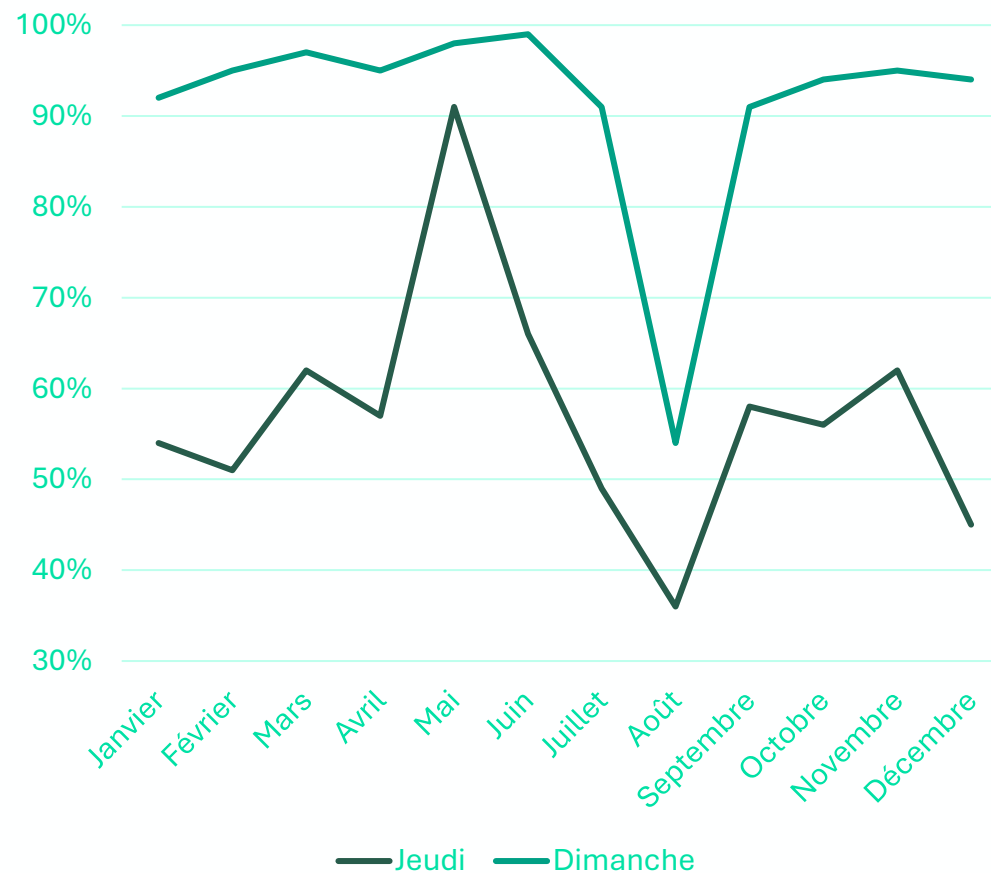
ASSIDUITÉ SUR LE MARCHÉ ADAMVILLE

	Commerçants abonnés	Taux de présence global	Taux de présence Mercredi	Taux de présence Samedi
Janvier	69 commerçants abonnés	86%	81%	92%
Février	68 commerçants abonnés	80%	66%	95%
Mars	68 commerçants abonnés	89%	76%	99%
Avril	67 commerçants abonnés	85%	77%	96%
Mai	67 commerçants abonnés	96%	92%	100%
Juin	67 commerçants abonnés	79%	61%	98%
Juillet	65 commerçants abonnés	69%	54%	87%
Août	66 commerçants abonnés	49%	35%	59%
Septembre	66 commerçants abonnés	82%	70%	95%
Octobre	64 commerçants abonnés	84%	76%	95%
Novembre	60 commerçants abonnés	88%	78%	96%
Décembre	62 commerçants abonnés	88%	83%	95%



ASSIDUITÉ SUR LE MARCHÉ LA VARENNE

	Commerçants abonnés	Taux de présence global	Taux de présence Jeudi	Taux de présence Dimanche
Janvier	52 commerçants abonnés	71%	54%	92%
Février	52 commerçants abonnés	73%	51%	95%
Mars	51 commerçants abonnés	81%	62%	97%
Avril	52 commerçants abonnés	76%	57%	95%
Mai	52 commerçants abonnés	94%	91%	98%
Juin	52 commerçants abonnés	84%	66%	99%
Juillet	51 commerçants abonnés	68%	49%	91%
Août	52 commerçants abonnés	46%	36%	54%
Septembre	50 commerçants abonnés	74%	58%	91%
Octobre	50 commerçants abonnés	73%	56%	94%
Novembre	48 commerçants abonnés	80%	62%	95%
Décembre	48 commerçants abonnés	70%	45%	94%



06 LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Application du règlement

Nous dénombrons 7 courriers envoyés.

Il s'agit de notifications et rappels au règlement adressés sur constats d'infractions.

- 4 courriers de premier rappel pour différents motifs: impayés, regroupement des déchets, stationnement irrégulier, respect des horaires de déballe;
- 2 courriers de première relance demandant la régularisation d'impayés ;
- 1 courrier de mise en demeure pour impayés.

Notes aux commerçants:

14 notes d'information ont été émises à destination de nos commerçants concernant l'ouverture du marché, la propreté et le tri des déchets, une invitation à la plénière, la dématérialisation des factures, les animations, un rappel à l'ordre, le stationnement, le risque d'orage et la livraison des portes. Toutes présentées et accompagnées par le régisseur placier.

Relation ville :

Création d'une adresse mail dédiée : saintmaur@groupedadoun.com

Création d'un espace ville sur notre Outil Cœur de Ville (OCV) permettant un meilleur suivi des marchés et davantage de transparence sur les actions menées au quotidien.

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

SUIVI DES TRAVAUX ET INSTANCE DE CONCERTATION - 2025

Dans le cadre de l'exécution de la délégation de service public relative à la gestion des marchés couverts de Saint-Maur-des-Fossés, l'année 2025 a été marquée par la poursuite des opérations de rénovation et de réaménagement des halles d'Adamville et de La Varenne.

Ces opérations, structurantes pour l'attractivité commerciale des équipements, ont nécessité la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage, de coordination et de concertation adapté à la complexité technique et aux enjeux de continuité d'activité.

1. Organisation du pilotage des travaux

1.1 Un pilotage opérationnel structuré et continu

Le suivi des travaux s'est appuyé sur une organisation multi-niveaux associant étroitement la Ville, le concessionnaire et l'ensemble des intervenants techniques.

À ce titre, des réunions régulières de suivi opérationnel ont été mises en place afin de :

- suivre l'avancement effectif des travaux,
- coordonner les interventions des différents corps d'état,
- identifier les points de vigilance techniques ou organisationnels,
- adapter, le cas échéant, la planification des opérations en fonction des contraintes rencontrées.

SUIVI DES TRAVAUX ET INSTANCE DE CONCERTATION - 2025

En complément, des réunions de chantier formalisées ont été organisées avec les entreprises et la maîtrise d'œuvre, donnant lieu à des comptes rendus détaillés portant sur :

- les éléments techniques nécessaires à l'exécution (plans, charges, équipements),
- les aspects administratifs (ordres de service, agrément des sous-traitants),
- ainsi que le suivi du planning d'intervention.

Ces documents ont constitué un support central de pilotage et de traçabilité des opérations.

1.2 Coordination Ville – concessionnaire

Parallèlement au suivi technique, un dispositif de coordination étroite entre la Ville et le concessionnaire a été déployé.

Des réunions régulières, à fréquence soutenue, ont permis :

- d'assurer une vision partagée de l'avancement global,
- de coordonner les décisions structurantes relatives aux opérations,
- d'anticiper les phases sensibles du calendrier (livraisons, ouvertures, phases transitoires).

Ces réunions ont donné lieu à des comptes rendus diffusés à l'ensemble des parties prenantes, garantissant :

- la traçabilité des échanges,
- la formalisation des décisions,
- et la continuité du suivi dans le temps.

SUIVI DES TRAVAUX ET INSTANCE DE CONCERTATION - 2025

En complément, des échanges hebdomadaires entre la Ville et le concessionnaire ont été instaurés afin d'assurer un suivi rapproché et réactif des opérations.

2. Instances de concertation et accompagnement des parties prenantes

2.1 Accompagnement individualisé des commerçants

Compte tenu de l'impact direct des travaux sur les conditions d'exploitation des commerçants, une attention particulière a été portée à leur accompagnement.

Dès le début de l'année, des rendez-vous individualisés ont été organisés afin de :

- présenter les modalités d'aménagement des futurs stands,
- recueillir les attentes et contraintes spécifiques des commerçants,
- accompagner les choix d'implantation et d'équipement.

Cette approche individualisée a permis d'assurer une meilleure appropriation du projet par les futurs occupants.

2.2 Réunions d'information collective

En complément des échanges individualisés, plusieurs réunions d'information collective ont structuré le dialogue avec les commerçants et parties prenantes.

Les principales étapes de concertation ont été les suivantes :

- 13 janvier 2025 : organisation de rendez-vous individualisés avec les commerçants, centrés sur les choix d'aménagement des stands,
- 8 juillet 2025 : réunion plénière consacrée à la présentation de l'avancement des travaux,

SUIVI DES TRAVAUX ET INSTANCE DE CONCERTATION - 2025

- 8 septembre 2025 : point d'étape collectif sur la progression des opérations,
- 8 novembre 2025 : réunion plénière d'actualisation de l'avancement et des perspectives.

Ces réunions ont permis :

- de maintenir un niveau d'information régulier,
- de répondre aux interrogations des commerçants,
- et d'accompagner les différentes phases de transition.

2.3 Dispositif de communication et d'information

Au-delà des réunions formelles, un dispositif de communication spécifique a été mis en œuvre en lien avec la Ville.

Celui-ci s'est appuyé sur :

- des échanges réguliers avec les services municipaux,
- la diffusion d'informations aux commerçants et usagers,
- la mise en place de canaux dédiés permettant de centraliser les demandes et observations.

Ce dispositif a contribué à assurer la lisibilité du projet et à maintenir un dialogue continu tout au long des opérations.

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

❑ MARCHE DE LA VARENNE

▪ Lots Gros œuvres & travaux d'aménagement intérieur

- ✓ Travaux de fondations
- ✓ Travaux de réseaux enterrés
- ✓ Travaux d'isolation et de dallage
- ✓ Maçonnerie R+1 et travaux d'escalier
- ✓ Réalisation des volumes vestiaires, sanitaires, locaux techniques, cuisines
- ✓ Doublage thermique et cloisonnement
- ✓ Création d'une mezzanine
- ✓ Travaux de ravalement intérieur
- ✓ Travaux de peinture intérieure – zone marché

▪ Lots électricité & SSI

- ✓ Travaux de réseaux primaires et secondaires

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- ✓ Installation des tableaux électriques et des TGBT - marché
- ✓ Installation des équipements et appareillages techniques -marché
- ✓ Pose des armoires électriques -marché
- ✓ Remplacement de l'ensemble des éclairages du marché et des locaux annexes

- **Lot Plomberie - CVC**
 - ✓ Travaux de plomberie et réseaux techniques
 - ✓ Désinfection des réseaux
 - ✓ Pose des RIA- marché

- **Lots couverture & façades & serrurerie**
 - ✓ Travaux de fermeture du marché par la mise en place des portes sectionnelles relevables
 - ✓ Travaux de révision de la couverture de la halle (travaux supplémentaires nécessaires non prévus dans le cadre de la DSP)
 - ✓ Ravalement de la charpente métallique et de la façade béton
 - ✓ Pose des portes métalliques intérieures

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- ✓ Pose des murs rideaux, vitrages et panneaux sandwichs de la zone Halle Gourmande
- ✓ Traitement anti-pigeons – fils tendus

- **Lot sol & étanchéité**

- ✓ Rénovation du sol du marché et du passage couvert
- ✓ Travaux d'étanchéité

- **Lot Assainissement**

- ✓ Remise en état du réseau d'évacuation des eaux usées
- ✓ Remplacement des grilles, avaloirs et siphons d'évacuation dans la zone marché

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

❑ MARCHE D'ADAMVILLE

▪ Travaux préparatoires & maçonnerie & plâtrerie

- ✓ Réalisation des travaux de désamiantage conformément à la réglementation en vigueur
- ✓ Démolition de l'ensemble des socles des étals
- ✓ Réalisation des ragréages au niveau des emplacements commerçants
- ✓ Réalisation de diverses prestations de maçonnerie, cloisonnements et coffrages coupe-feu
- ✓ Rénovation des sanitaires du marché

▪ Peinture

- ✓ Décapage des murs et plafonds
- ✓ Préparation des supports
- ✓ Travaux de peinture des plafonds, murs et poteaux
- ✓ Réfection de peinture des différents réseaux apparents du marché
- ✓ Travaux de ravalement intérieur

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- **Façades – Serrurerie – Métallerie**

- ✓ Remplacement de l'ensemble des portes intérieures par des portes métalliques
- ✓ Fabrication et pose des portes relevables pliantes avec bardage bois sur les façades Baratte-Cholet et Inkerman
- ✓ Fabrication et pose des portes battantes avec bardage bois – avenue Carnot
- ✓ Mise en place des couvertines
- ✓ Ravalement des façades du marché
- ✓ Travaux de ravalement supplémentaires – hors périmètre marché
- ✓ Pose des habillages de façade en bardage bois

- **Lot électricité & SSI**

- Réalisation des réseaux électriques primaires et secondaires
- Remplacement de l'ensemble des éclairages du marché et des locaux annexes
- Mise aux normes des coffrets d'alimentation
- Installation des tableaux électriques et des TGBT

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- ✓ Remplacement des disjoncteurs et armoires électriques
- ✓ Mise en conformité du système de sécurité incendie
- ✓ Raccordements concessionnaires et ENEDIS

- **Lot plomberie & ventilation**
 - ✓ Remise en état des points d'eau et réseaux de plomberie
 - ✓ Fourniture et pose des siphons de sol
 - ✓ Désinfection des réseaux
 - ✓ Ventilation des locaux poubelles

- **Lot Assainissement**
 - ✓ Remise en état du réseau d'évacuation des eaux usées
 - ✓ Remplacement des grilles, avaloirs et siphons d'évacuation

TRAVAUX EFFECTUÉS AU 31/12/2025

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- **Lot Signalétique**
 - ✓ Mise en place d'une signalétique extérieure
 - ✓ Pose des enseignes commerciales directionnelles

- **Lot Sonorisation & Convivialité**
 - ✓ Mise en place d'une nouvelle sonorisation de l'ensemble de la halle
 - ✓ Aménagement d'un bar et d'une zone de convivialité

- **Lot Travaux d'étanchéité et sols**
 - ✓ Dépose et reprise des étanchéités
 - ✓ Réfection des revêtements en asphalte
 - ✓ Ponçage et traitement des sols

TRAVAUX RESTANTS & REALISES SUR LA PERIODE JANV –AVRIL 2026

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

❑ MARCHÉ DE LA VARENNE

▪ Lots Gros œuvres & travaux d'aménagement intérieur

- ✓ Travaux de peinture intérieure – halle
- ✓ Mise en place de la signalétique intérieure & extérieure
- ✓ Aménagement des stands commerçants et d'espaces de vente
- ✓ Pose d'un garde-corps vitré

▪ Lots électricité & SSI

- ✓ Installation des tableaux électriques et des TGBT - halle
- ✓ Installation des équipements et appareillages techniques - halle
- ✓ Pose de la source centrale
- ✓ Pose de l'éclairage de la halle et du passage couvert

TRAVAUX RESTANTS & REALISES SUR LA PERIODE JANV –AVRIL 2026

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

▪ Lot plomberie – CVC

- ✓ Pose des RIA – halle
- ✓ Travaux de ventilation et équipements CVC - halle
- ✓ Flocage - halle

▪ Lots couverture & façades & serrurerie

- ✓ Travaux de désenfumage
- ✓ Suite de la pose des murs rideaux, vitrages et panneaux sandwichs de la zone Halle Gourmande
- ✓ Pose des portes vitrées - halle
- ✓ Traitement anti-pigeons – filets
- ✓ Mise en place de stores bannes motorisés – marché
- ✓ Nettoyage du dôme

TRAVAUX RESTANTS & REALISES SUR LA PERIODE JANV –AVRIL 2026

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- ✓ Travaux de rénovation de la verrière du passage couvert (travaux supplémentaires nécessaires non prévus dans le cadre de la DSP)
- ✓ Pose de l'édicule
- ✓ Rénovation de la marquise
- ✓ Installation des portes pliantes coulissantes du passage couvert (travaux supplémentaires non prévus dans le cadre de la DSP)
- **Lots sols & étanchéité**
 - ✓ Pose des revêtements de sol et carrelages type terrazzo -halle

TRAVAUX RESTANTS & REALISES SUR LA PERIODE JANV –AVRIL 2026

LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU TITRE DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

☐ MARCHÉ D'ADAMVILLE

- ✓ Installation des deux RIA dans la zone labos et création d'un local eau (travaux supplémentaires imposés par les services de la Préfecture non prévus dans le cadre de la DSP)

EXPLOITATION

- Les effectifs et la qualification des agents
- L'organigramme du service et déclaration des données sociales
- La fréquentation, le nombre d'usagers et leur évolution
- Les opérations effectuées ou à effectuer d'entretien courant, de maintenance, de gros entretien et renouvellement
- Les quantités d'énergie utilisées mois par mois
- Le bilan de gestion des déchets

EFFECTIFS ET QUALIFICATION DES AGENTS

Les agents de l'entreprise affectés au service sont :

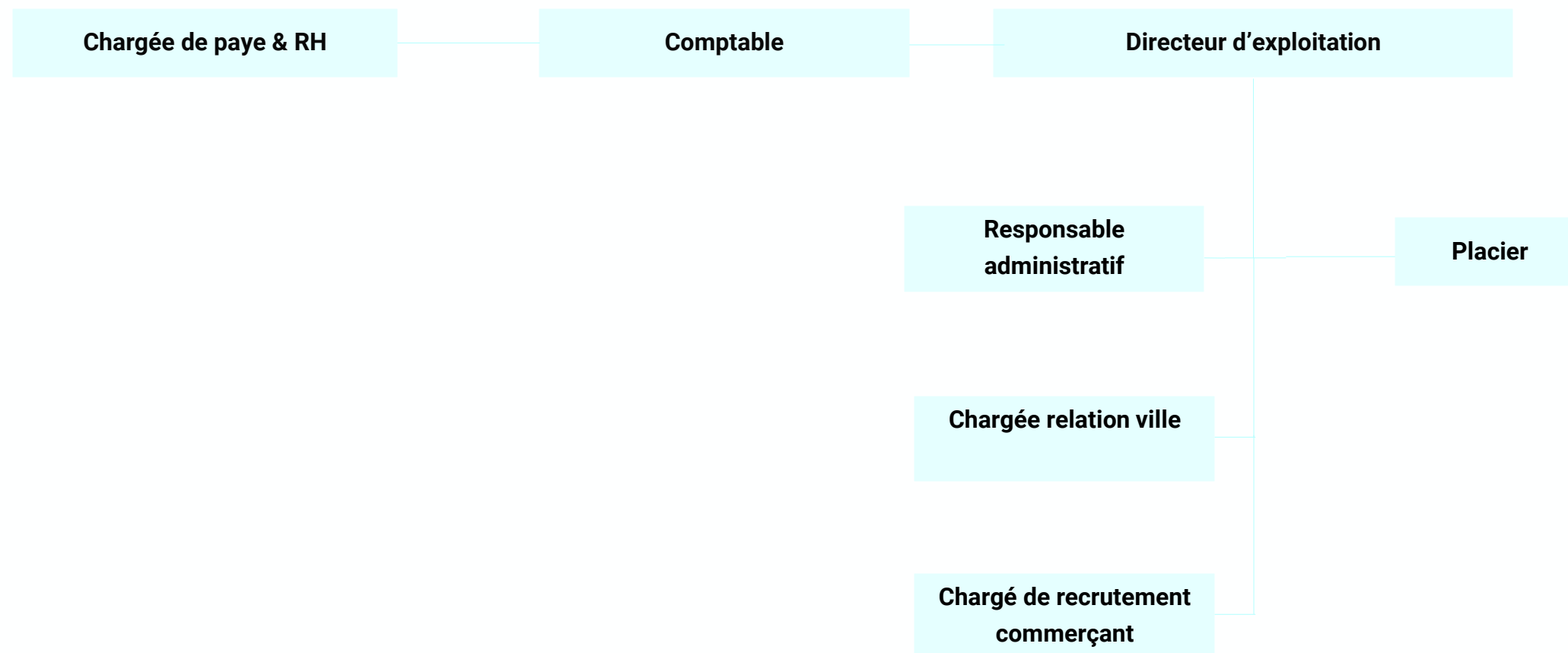
Equivalent
Temps plein

Responsable administrative	0,09
Chargé recrutement commerçant	0,09
Chargée relation ville	0,06
Directeur exploitation	0,06
Comptable	0,06
Chargée de paie et RH	0,04
Placier	0,94

Total ETP	1,33
------------------	-------------

ORGANIGRAMME ET DÉCLARATION

ORGANIGRAMME DU SERVICE



ORGANIGRAMME ET DÉCLARATION

DÉCLARATION DES DONNÉES SOCIALES

La DADS est remplacée par les DSN mensuelles, et compte tenu de la RGPD nous ne pouvons vous les transmettre.

Vous trouverez toutefois ci-dessous, l'accusé réception de bonne déclaration pour décembre, et une attestation de régularité sociale de l'Urssaf (code de sécurité : YAUJT4V3TIG9UT8)

Code de la déclaration : 022011

Nom de l'établissement : DADOUN PERE ET FILS

Localité : SAINT MAUR DES FOSSES

SIRET déclarant : 41070883800017

Organisme de déclaration : URSSAF D'ILE DE FRANCE (116) GE

Exigibilité : 05 janvier 2026

Mode de règlement : Télèrèglement

IBAN : FR7610107002xx0xxxxxx40xxxx

IBAN URSSAF :

Précisions complémentaires relatives à la déclaration

DSN Mensuelle chargée le 02/12/2025 à 16:23:51

Certificat paiement URSSAF le 02/01/2026 à 14:09:35

DSN Mensuelle validée le 02/01/2026 à 12:24:21

Accusé de réception :

N° certificat déclaration : télédéclaration le 02/01/2026 à 14:10:37

Statut DSN Mensuelle : AR Postal OK

ORGANIGRAMME ET DÉCLARATION

DÉCLARATION DES DONNÉES SOCIALES

 Au service de notre protection sociale	ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale2/2	
CODE DE SÉCURITÉ YAUJT4V3TIG9UT8 La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html	SAS DADOUN PERE ET FILS 125-127 BD DU GENERAL GIRAUD 94100 ST MAUR DES FOSSES En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée : - pour un effectif moyen mensuel de 96 salariés, L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN - pour une masse salariale de 281361 euros, - au titre du mois de avril 2026, - et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :	
ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
125-127 BD DU GENERAL GIRAUD94100 ST MAUR DES FOSSES		41070883800017
ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT		
La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.	Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 30/04/2026. Fait à : MONTREUIL le : 12/05/2026 Le Directeur, Didier MALRIC	

FRÉQUENTATION USAGERS

FRÉQUENTATION, NOMBRE D'USAGERS ET LEUR ÉVOLUTION

Ces indicateurs ne peuvent être donnés avant l'intégration des marchés couverts (sous réserve que le système vidéo prévu permette bien l'estimation du flux clients). Son déploiement est prévu courant second semestre 2026.

Une étude auprès de la clientèle sera également réalisée en 2026. Nous vous communiquerons ces données dès leur disponibilité.

MAINTENANCE ET RENOUVELLEMENT

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN EFFECTUÉES

Marché	Date	Prestation	Montant
La Varenne éphémère	09/05/2025	France Antennes Numériques - LA VARENNE - REMPLACEMENT DISJONCTEUR	325 €
La Varenne éphémère	30/06/2025	Soded - LA VARENNE EPHEMERE - RECUPERAT° 47 BACHES	293 €
La Varenne éphémère	04/07/2025	France Antennes Numériques - LA VARENNE PROVISOIRE - REMPL. 3 DISJONCTEURS	341 €
Adamville éphémère	31/01/2025	Soded - ADAMVILLE EPHEMERE - REVISION CASQUETTES STANDS 01/25	293 €
Adamville éphémère	17/02/2025	France Antennes Numériques - ADAMVILLE PROVISOIRE - VERIFICATION BORNES, COFFRETS, DISJONCTEURS	860 €
Adamville éphémère	16/04/2025	PRAGANA - ADAMVILLE - REMPLACEMENT PVC DE PRESSION	464 €
Adamville éphémère	30/04/2026	Soded - ADAMVILLE EPHEMERE - NETTOYAGE DES TENTES	1 826 €
Adamville éphémère	12/12/2025	France Antennes Numériques - ADAMVILLE - REPRISE DES PRISES POISSONERIE	180 €

CONTRATS TIERS

LISTE DES CONTRATS CONCLUS AVEC LES TIERS

- Electricité : Engie
- Eau : Véolia
- Location WC marchés éphémères : Enygea WC loc
- Location matériel électrique marchés éphémères : Gounot
- Contrat avec Soded , pour :
 - Les prestations de nettoyage & collecte des déchets (moyens humains et matériel)
 - Les prestations de montage & démontage (marchés éphémères)
 - L'entretien préventif & curatif des installations
 - Location & transport du matériel forain (marchés éphémères)
- Assurances Multirisques et Responsabilité civile : AXA
- Assurance véhicule utilitaire : Pilliot
- Assurance Ubi Courtage : Dommages ouvrages
- Assurance Cross Courtage : Tous risques chantiers

ÉNERGIE

Les quantités d'énergie et d'eau utilisées

Adresse	PdL	Description	CONSO KWH 2025											
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Rue Baratte Cholet	30002240884085	Saint Maur Adamville Carnot									212	996	896	614
Rue Baratte Cholet	30002240021905	Saint Maur Adamville	6 244	5 882	5 202	3 988	3 400	1 930	1 136	1 495	907	1 855	1 463	1 032
8 Place d'Adamville Kennedy	50001521566942	Saint Maur Adamville provisoire	4 992	5 410	5 933	5 809	6 438	7 118	6 328	4 149	8 179	3 151	4 780	5 522
Place de Stalingrad	30002240006820	Saint Maur La Varenne	693	265	191	0	25	178						
Place de Stalingrad	50043634446801	Saint Maur La Varenne provisoire					5 911	178	3 275	2 668	3 353	6 131	7 429	

Marché	Adresse de livraison	Fournisseur	N° compteur	VOLUME EN M3											
				Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembr e	Octobre	Novembre	Décembre
Adamville	0 Place d'Adamville JF Kennedy	Eau d'île de Fance	C16SE018990	0	140	0	0	329	0	0	241	0	0	290	0

DÉCHETS

BILAN DE GESTION DES DÉCHETS

DBIC

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Adamville	29,61	26,69	32,31	23,83	28,72	24,84	20,72	18,49	26,23	29,05	30,36	32,41	323,25
La Varenne	19,97	18,19	21,87	16,33	19,68	17,91	11,82	11,80	17,21	24,01	21,48	18,19	218,46
TOTAL	49,58	44,88	54,19	40,15	48,40	42,76	32,54	30,29	43,44	53,06	51,84	50,60	541,71

Bio déchets	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Adamville	0,20	2,05	3,05	2,86	2,64	1,93	2,31	0,82	1,25	0,48	2,03	1,13	20,76
La Varenne	0,25	2,21	2,50	2,66	3,43	3,34	1,94	1,44	3,01	0,97	0,93	1,34	24,02
TOTAL	0,46	4,26	5,55	5,52	6,08	5,27	4,25	2,25	4,25	1,45	2,96	2,47	44,77

SUIVI ET CONFORMITÉ

- Les rapports de visite réglementaire des organismes de contrôles agréés
- Le bilan des activités d'information et de communication
- Les mesures mises en place au titre de la clause « neutralité et laïcité » et le suivi de leur application

RAPPORTS DE VISITE RÉGLEMENTAIRE

RAPPORTS DE VISITE RÉGLEMENTAIRE DES ORGANISMES DE CONTRÔLE AGRÉÉS

Néant en 2025 (marchés provisoires)

LES NOTES D'INFORMATION DE L'ANNÉE



Note d'information – La Varenne

Le 21 mars 2025

Chers commerçants, chères commerçantes,

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de respecter les emplacements de stationnement définis par la municipalité.

Afin d'assurer une organisation fluide et le bon déroulement des activités du marché et des commerçants sédentaires, nous vous demandons de vous garer uniquement sur les rues qui vous sont réservées.

Nous constatons encore que plusieurs camions stationnent dans les rues commerçantes, **dont l'Avenue du Bac et rue Saint-Hilaire, ce qui est strictement interdit**. Ces stationnements obstruent la visibilité des vitrines et des commerces sédentaires, cette situation ne peut perdurer.

De ce fait, des contrôles seront effectués. Tous véhicules en infraction, y compris ceux stationnés devant un commerce, feront l'objet d'une verbalisation de 135€.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions de bien vouloir prendre note de ces informations.

Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 –
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 838



Note d'information – Adamville Propreté et Tri des déchets

Le 27 mars 2025

Chers commerçants, chères commerçantes,

Il y a bientôt un an, le pôle RSE du Groupe Dadoun lançait une campagne de sensibilisation à la gestion des déchets et au tri sur votre marché. Cette action a été renforcée ces derniers mois par un accompagnement régulier sur le terrain, assuré avec votre régisseur, Éric Amsalleh, pour vous apporter les rappels et les solutions nécessaires.

À plusieurs reprises, des ajustements ont été mis en place pour répondre aux besoins immédiats, notamment lorsque les bacs étaient insuffisants ou déplacés. Ces solutions ont toujours été déployées en lien avec vous et avec la mairie, via votre régisseur.

Malgré cela, nous constatons encore aujourd'hui des manquements importants : bacs mal remplis, erreurs de tri, dépôts désordonnés voire anarchiques, et non-respect des consignes clairement rappelées à chacun. **Cette situation ne peut plus perdurer.**

Nous vous informons donc qu'à compter de maintenant, **des mesures plus strictes vont être appliquées**. Des contrôles auront lieu dans les prochaines semaines, avec des rappels et des sanctions sans appel en cas de non-respect.

Votre régisseur reste à votre disposition pour **clarifier les consignes et vous accompagner le cas échéant**. En cas de récurrence, des rappels écrits seront envoyés, et des mesures correctives pourront être engagées.

Nous restons bien entendu disponibles pour toute question complémentaire. **Notre objectif est commun : un marché propre, respectueux de l'environnement et conforme à nos engagements collectifs.**

Merci à tous pour votre implication.

Bien cordialement,
Philippe Wagner
Directeur des Opérations



CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 –
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 838

Propreté et Tri des Déchets

(Rappel des consignes à respecter en fin de marché)

1. Consignes générales :

- Les déchets alimentaires et végétaux doivent être déposés dans les bacs biodéchets ou sacs transparents dédiés.
- Les sacs biodéchets fermés doivent être laissés devant vos emplacements.
- Les cagettes et cartons doivent être empilés proprement, vidés de tout biodéchet et laissés devant vos emplacements.
- Les sacs transparents biodéchets sont strictement réservés aux biodéchets. Toute autre utilisation pourra faire l'objet d'une sanction.
- La glace utilisée par les poissonniers doit être déposée dans les BACS À GLACE afin de fondre.
- Les polystyrènes des poissonniers doivent être jetés dans les grands bacs noirs (déchets non recyclables), vidés de tout reste de poisson et de glace.
- Il est formellement interdit de :
 - Déverser de la nourriture au sol.
 - Vider directement un bac « Déchets non recyclables » au sol.

2. Précisions sur les déchets autorisés :

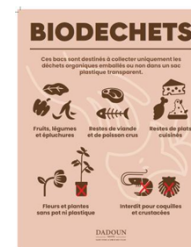
Sont acceptés dans les sacs ou bacs biodéchets :

- Déchets végétaux (légumes, fleurs)
- Restes de poissons (arêtes, découpes de poissons, carapaces de crustacés)
- Coquilles et crustacés ne sont pas autorisés** dans les bacs biodéchets.
- Restes de viandes (petits morceaux, gras, petits os)
- Restes alimentaires (fromages, pain, plats cuisinés...)
- Huiles et liquides : à déposer dans des petits seaux ou contenants plastiques hermétiquement fermés.

3. Emplacements spécifiques des bacs :

- Bacs à glace (660L - cuve grise / couvercle gris) : Destinés exclusivement aux poissonniers. 1 bac par poissonnier est prévu dans le local poubelle.
 - Bacs résiduels (OM – déchets non recyclables) : Utilisables uniquement pour des petits déchets emballés dans des sacs-poubelles noirs.
- Aucun biodéchet ne doit y être jeté.

Soucieux-vous de la propreté de votre espace et de votre marché. Ces gestes contribuent au bon fonctionnement de tous.



CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 –
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 838

LES NOTES D'INFORMATION DE L'ANNÉE

DADOUNGROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

Note d'information Adamville et La Varenne

Le 13 mai 2025

Objet : Plénière concernant l'avancement des travaux des marchés couverts de Saint-Maur

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de rénovation des deux marchés couverts de Saint-Maur, nous souhaitons vous présenter un point d'étape sur l'avancement du chantier et vous exposer le calendrier prévisionnel des prochaines phases.

À cet effet, nous vous invitons à une réunion d'information qui se tiendra :

Le lundi 19 mai 2025 à 10h30

En salle polyvalente (78 rue du Docteur Roux).

Cette réunion sera l'occasion :

- De faire un point détaillé sur l'état d'avancement des travaux,
- De vous présenter les prochaines étapes du projet,
- De répondre à vos questions,

Votre présence à cette rencontre est vivement souhaitée.
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

NB : Ne sont conviés que les titulaires ou leur conjoint.

Votre concessionnaire

ENTREPRISE
DADOUN
SAINT MAUR
CONCESSIONNAIRE DES MARCHÉS COMMUNAUX
137, Bd. du Général, 94100 SAINT-MAUR
TEL : 01 45 11 71 11 - Fax : 01 45 11 71 12
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Greffé B 410 708 838 -
N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX

Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@concessiondadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Greffé B 410 708 838 -
N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838

NOTE D'INFORMATION AUX COMMERÇANTS

Marché : ST MAUR Adamville
Samedi 24 mai de 9h à 13h

Contenu et déroulement des animations :

- 240 roses à gagner via une roue de la chance

Moyens et Supports de communication :

- Affiches
- Évènement relayé sur les réseaux sociaux



Merci pour votre collaboration,

Votre concessionnaire

DADOUN
GROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

NOTE D'INFORMATION AUX COMMERÇANTS

Marché : ST MAUR La Varenne
Dimanche 25 mai de 9h à 13h

Contenu et déroulement des animations :

- 240 roses à gagner via une roue de la chance

Moyens et Supports de communication :

- Affiches
- Évènement relayé sur les réseaux sociaux



Merci pour votre collaboration,

Votre concessionnaire

DADOUN
GROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

LES NOTES D'INFORMATION DE L'ANNÉE



Marchés de St Maur des Fossés Note d'information

Le 27 mai 2025

Objet : Opportunité de recevoir vos factures d'abonnement par email

Chères commerçantes, Chers commerçants,

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et à l'écoute de vos retours, nous avons le plaisir de proposer une nouvelle façon de recevoir vos factures d'abonnement : désormais, elles seront envoyées directement par mail.

À partir du lundi 2 juin, vous recevrez votre facture d'abonnement puis votre quittance après règlement directement sur l'adresse mail que vous nous avez fournie.

Cette démarche simple et rapide vise à vous offrir une solution pratique pour le transfert à votre service comptable notamment et respectueuse de l'environnement.

Si vous souhaitez mettre à jour votre adresse mail, ou continuer à recevoir vos factures sous forme imprimées, il vous suffira d'en informer votre régisseur qui fera le nécessaire.

Nous vous remercions pour votre coopération et nous restons à votre écoute pour toute question ou information supplémentaire.

Votre concessionnaire



CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur des Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@dadoun-stmaur.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Creteil B 410 708 638 -
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 638



Note d'information – La Varenne

Le 13 juin 2025

Chers commerçants, chères commerçantes,

Nous vous rappelons que des toilettes sont mises à disposition des commerçants pendant toute la durée du marché. Elles doivent être utilisées de manière exclusive pour satisfaire tous besoin sanitaire.

Il est strictement interdit d'utiliser tout autre espace public ou privé, y compris les abords de la villa Hortensia, comme lieu d'aisance.

Tout comportement contraire à ces règles, et notamment toute récidive constatée d'un acte d'incivilité de ce type, entraînera une exclusion immédiate du marché, sans préavis.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions de bien vouloir prendre note de ces informations.

Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur des Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@dadoun-stmaur.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Creteil B 410 708 638 -
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 638



Note d'information – La Varenne

Le 13 juin 2025

Chers commerçants, chères commerçantes,

Il est rappelé que les abords du marché ne constituent en aucun cas une zone de stationnement pour les véhicules des commerçants.

Cette pratique, observée de manière répétée, nuit à la bonne organisation du marché, gêne la circulation des piétons, des services techniques et de sécurité, et contrevient à la réglementation en vigueur.

En conséquence, nous vous demandons expressément de libérer les abords du marché de tout véhicule non autorisé dès ce dimanche.

À cet effet, une opération de contrôle sera menée par la Police Municipale, qui constatera les infractions et, le cas échéant, procédera à la verbalisation des véhicules en infraction, sans avertissement préalable.

Nous vous invitons à prendre toutes les dispositions nécessaires pour garer vos véhicules en dehors du périmètre du marché, dans les zones prévues à cet effet.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions de bien vouloir prendre note de ces informations.

Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur des Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@dadoun-stmaur.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Creteil B 410 708 638 -
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 638

LES NOTES D'INFORMATION DE L'ANNÉE



Note d'information – St Maur Diderot et La Varenne

Le 22 octobre 2025

Objet : Risques Orage

Chères commerçantes, Chers commerçants,

À la suite des annonces de vigilance orage pour cette nuit, nous vous informons qu'il est strictement interdit de dérouler les bâches tant que les conditions de météorologie ne permettent pas leur utilisation.

En conséquence :

- Les bâches ne doivent en aucun cas être déroulées la veille par anticipation.
- Le déroulage et l'attache des bâches doivent être effectués uniquement le matin du marché, dans des conditions météorologiques sûres.

Il est donc impératif de bien attacher les bâches, à votre arrivée afin d'assurer la sécurité de tous.

Tout non-respect de ces consignes entraînera des sanctions, conformément au règlement des marchés de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre vigilance afin de garantir la sécurité de l'ensemble du marché.

Le service commercial



CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX

Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Creteil B 410 708 638 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 638



Note d'information – St Maur La Varenne

Le 29 octobre 2025

Objet : Livraison des portes

Compte tenu de l'avancée des travaux en cours sur la halle de La Varenne, nous tenons à vous informer que la livraison des portes latérales est prévue pour le **jeudi 30 octobre**.

Afin de permettre le bon déroulement de cette opération, deux semi-remorques sont attendus dans la matinée. Il est donc impératif de **libérer la rue de la Poste** en évitant tout stationnement sur cet axe.
Nous vous invitons à stationner vos véhicules dans les rues adjacentes non commerciales, afin de faciliter l'accès et les manœuvres des camions de livraison.

Cette étape constitue une phase importante du chantier, marquant une progression significative vers la réouverture complète de la halle.
Votre coopération est essentielle pour permettre aux équipes techniques d'intervenir dans les meilleures conditions et garantir la sécurité de tous les usagers du marché.

Nous comptons sur votre compréhension, votre vigilance et votre sens collectif afin que cette intervention se déroule efficacement et sans incident.

Votre concessionnaire



CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX

Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Creteil B 410 708 638 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 638

NOTE D'INFORMATION AUX COMMERÇANTS



Marché : SAINT-MAUR-DES-FOSSES La Varenne

Dimanche 14 décembre 2025 de 9h à 13h

Animation : Noël

Contenu et déroulement des animations :

- Des bouteilles de champagne et des casse-noisettes en chocolat seront à gagner grâce à une roue de la chance animée par un animateur.
- Des bons pour un tour vous seront remis afin que vous puissiez les donner à vos clients après un achat, afin qu'ils puissent participer.

Moyens et Supports de communication :

- Affiches
- Évènement relayé sur les réseaux sociaux



Merci pour votre collaboration,

Votre concessionnaire



LES NOTES D'INFORMATION DE L'ANNÉE

NOTE D'INFORMATION AUX COMMERÇANTS



Marché : SAINT-MAUR-DES-FOSSES Adamville

Samedi 13 décembre 2025 de 9h à 13h

Animation : Noël

Contenu et déroulement des animations :

- Des bouteilles de champagne et des casse-noisettes en chocolat seront à gagner grâce à une roue de la chance animée par un animateur.
- Des bons pour un tour vous seront remis afin que vous puissiez les donner à vos clients après un achat, afin qu'ils puissent participer.

Moyens et Supports de communication :

- Affiches
- Évènement relayé sur les réseaux sociaux



Merci pour votre collaboration,

Votre concessionnaire
DADOUN
GROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

NOTE D'INFORMATION AUX COMMERÇANTS



Marché : Adamville – SAINT MAUR DES FOSSES

Du 29 novembre au 31 décembre 2025 inclus

Contenu et déroulement des animations :

- Remise d'un kit de bienvenue aux nouveaux Saint-Mauriens contenant un flyer d'information sur les marchés de Saint-Maur-des-Fossés par quartier, ainsi que des **bons d'achat de 10€, valables jusqu'au 31 décembre 2025 inclus, à utiliser sur les marchés couverts d'Adamville et La Varenne uniquement.**

IMPORTANT : Procédure de remboursement

Les bons d'achat seront remboursés aux commerçants **uniquement s'ils comportent les éléments suivants au dos :**

- Cachet commercial du commerçant et/ou nom, prénom, activité de l'abonné
- Nom du marché
- Date d'utilisation des bons d'achat
- **Les bons d'achat devront être remis au placier au plus tard le samedi 10 janvier 2026, accompagné de votre RIB.**

Après le 10 janvier 2026, aucun bon d'achat ne sera accepté, ni remboursé.

Moyens et Supports de communication :

- Évènement relayé sur les réseaux sociaux



Merci pour votre collaboration,

Votre concessionnaire

DADOUN
GROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

NEUTRALITÉ ET LAÏCITÉ

MESURES MISES EN PLACE AU TITRE DE LA CLAUSE DE « NEUTRALITÉ ET LAÏCITÉ » ET SUIVI DE L'APPLICATION

Nous veillons à ce que nos salariés ou les personnes sur lesquelles nous exerçons une autorité hiérarchique ou un pouvoir de direction, lorsque nous participons à l'exécution du service public, s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitons de façon égale toutes les personnes et respectons leur liberté de conscience et leur dignité.

Nous veillons également à ce que tout tiers auquel nous confions pour partie l'exécution du service public s'assure du respect de ces obligations.

07 DONNÉES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

NOTE SUR LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS COMPTABLES

Rapport annuel 2025 – Concession des marchés couverts de Saint-Maur-des-Fossés

La présente note précise notre position, concernant la communication du Grand Livre des comptes et de la Balance générale de l'entreprise, mentionnés à l'article 54.2.2 du Contrat de concession.

I. Rappel du cadre légal applicable

L'article L. 3131-5 du Code de la commande publique dispose que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant « les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession ». Il ne s'agit donc pas de la comptabilité générale de l'entreprise, mais d'une comptabilité analytique dédiée à la concession concernée.

- le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession, avec imputation des charges directes par affectation et des charges indirectes selon une clé de répartition documentée ;
- une présentation des méthodes de calcul et de répartition retenues ;
- un état des variations du patrimoine immobilier ;
- un état des autres dépenses de renouvellement.

L'article R. 3131-4, propre aux concessions de service public, y ajoute un inventaire des biens de retour et de reprise ainsi qu'une annexe sur les tarifs et recettes.

NOTE SUR LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS COMPTABLES

S'agissant des pièces justificatives, l'article R. 3131-2 prévoit qu'elles sont « tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle », ce qui implique un droit de consultation et non une obligation de transmission systématique.

II. Contexte de la société Dadoun Père & Fils

La société Dadoun Père & Fils exploite plusieurs concessions de service public sur le territoire national, pour le compte d'autorités concédantes distinctes. La comptabilité générale de l'entreprise (Grand Livre et Balance générale) est commune à l'ensemble de ces activités.

La transmission intégrale de ces documents à l'autorité concédante de Saint-Maur-des-Fossés exposerait des données économiques et financières relatives à des contrats auxquels la Ville n'est pas partie, en méconnaissance :

- de l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration, qui exclut de la communication les documents dont la divulgation porterait atteinte au secret des affaires, lequel comprend « les informations économiques et financières et les stratégies commerciales » ;
- de la jurisprudence du Conseil d'État en la matière (CE, 15 mars 2023, n° 465171).

Il bis. Portée de la protection : les données déjà communiquées demeurent protégées

Il est rappelé que la communication de données à l'Autorité concédante dans le cadre du Contrat ne fait pas obstacle à la qualification de secret des affaires et n'autorise en rien leur divulgation à des tiers.

L'article L. 3122-3 du Code de la commande publique dispose que « l'autorité concédante ne peut communiquer les informations confidentielles qu'elle détient dans le cadre d'un contrat de concession, telles que celles dont la divulgation violerait le secret des affaires ».

NOTE SUR LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS COMPTABLES

Le Conseil d'État a confirmé que cette protection s'applique alors même que l'information a été transmise à l'administration (CE, 3 octobre 2025, n° 490433).

Il en résulte que l'ensemble des données économiques et financières transmises par le Concessionnaire à la Ville dans le cadre du présent rapport — et plus généralement dans le cadre de l'exécution du Contrat — demeurent couvertes par le secret des affaires et ne peuvent être divulguées à des tiers, sauf les données essentielles dont la publication est rendue obligatoire par les articles L. 3131-1 et R. 3131-1 du Code de la commande publique.

En particulier, sont concernés par cette protection :

- le compte d'exploitation analytique de la concession, dans le détail de ses charges et produits;
- les clés de répartition des charges indirectes et de structure;
- les données de fréquentation et de chiffre d'affaires par marché;
- le compte prévisionnel d'exploitation (Annexe 14 du Contrat);

NOTE SUR LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS COMPTABLES

- le détail des charges de personnel et de masse salariale affectée à la concession ;
- le montant et la décomposition des investissements réalisés ;
- le solde et les mouvements du compte de Gros Entretien et Renouvellement (GER) ;
- les contrats de subdélégation et les contrats conclus avec les tiers pour l'exécution du service.

La Ville est tenue de préserver la confidentialité de ces données. Toute divulgation à un tiers – candidat évincé, opérateur concurrent, autre collectivité, journaliste ou demandeur au titre du droit d'accès aux documents administratifs – constituerait une méconnaissance de l'article L. 3122-3 du Code de la commande publique et serait susceptible d'engager sa responsabilité (TA Toulon, 11 juillet 2024, n° 2201617).

Le Concessionnaire rappelle ces principes afin que la Ville puisse, de son côté, prendre les dispositions nécessaires pour garantir la confidentialité des données transmises et limiter strictement leur circulation interne aux seuls agents habilités à exercer le contrôle de la concession.

III. Documents transmis au titre du présent rapport

Pour satisfaire à ses obligations légales et contractuelles tout en préservant la confidentialité des données étrangères à la concession, le Concessionnaire transmet les éléments suivants :

- le compte d'exploitation analytique détaillé de la concession pour l'exercice 2025, présenté conformément au compte d'exploitation prévisionnel annexé au Contrat (Annexe 14),

NOTE SUR LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS COMPTABLES

- la note explicative des recettes et charges du compte d'exploitation , incluant le détail des recettes par nature et par marché, le détail des charges directes et indirectes, et la méthode de répartition des charges de structure ;
- l'état des investissements et des amortissements afférents à la concession ;
- le bilan et le compte de résultat de la société Dadoun Père & Fils pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le bilan et le compte de résultat de la société sont des documents publics, déposés au greffe du Tribunal de commerce de Créteil et librement accessibles à tous. Ils sont néanmoins communiqués au titre du présent rapport par souci de transparence.

Les annexes des comptes annuels (état des immobilisations et des amortissements, état des échéances de créances et des dettes, détermination du résultat fiscal, provisions, déficits, etc.) ne sont pas transmises avec le présent rapport. Conformément à l'article R. 3131-2 du Code de la commande publique, elles sont tenues à la disposition de l'Autorité concédante et consultables au siège du Concessionnaire, sur rendez-vous.

Ces documents permettent à l'Autorité concédante d'exercer utilement son droit de contrôle sur l'exécution de la concession, conformément aux exigences posées par l'article L. 3131-5 du Code de la commande publique et rappelées par la jurisprudence administrative (CAA Bordeaux, 21 octobre 2025, n° 23BX02286).

NOTE SUR LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS COMPTABLES

IV. Modalités de mise à disposition des pièces justificatives

Le Concessionnaire tient à la disposition de l'Autorité concédante, conformément à l'article R. 3131-2 du Code de la commande publique, l'ensemble des pièces justificatives des éléments du présent rapport.

Ces pièces sont consultables au siège de la société, pendant les heures ouvrables et sur rendez-vous préalable. Elles comprennent notamment :
les extraits du Grand Livre et de la Balance générale limités aux comptes se rapportant à l'exécution de la concession de Saint-Maur-des-Fossés ;
les factures, contrats et autres justificatifs des charges et produits déclarés ;
le rapport du commissaire aux comptes certifiant les comptes annuels de la société.

Le Concessionnaire se tient à la disposition de la Ville pour organiser une séance de travail permettant d'examiner ces pièces et d'apporter toute précision utile sur les clés de répartition et la méthode comptable retenues.

ÉTATS FINANCIERS

- Compte d'exploitation de la délégation et explicatif des recettes et charges d'exploitation
- Bilan et compte de résultat de la société DADOUN Père et fils pour 2025 en annexe

COMPTE D'EXPLOITATION 2025

	Prévisionnel	2025	Δ Montant	Δ %
Nombre d'emplacements couverts bâchés potentiellement affectés aux Abonnés par jour de marché				
<i>Recettes annuelles résultantes du tarif pour 2m de façade les retours d'angles étant pris pour 2 m</i>	717 173 €	543 507 €	-173 666 €	-24,2%
<i>Recettes annuelles résultantes du Tarif de la taxe d'animation par jour de marché et par commerçant</i>	15 940 €	14 645 €	-1 295 €	-8,1%
<i>Recettes annuelles Halle gourmande La varenne</i>	69 939 €			
<i>Recettes annuelles de la redevance pour nettoyage</i>	198 653 €	197 714 €	-939 €	-0,5%
<i>Recettes annuelles de la redevance pour collecte</i>	270 532 €	270 843 €	+311 €	+0,1%
Recettes totales abonnés	1 272 238 €	1 026 709 €	-245 529 €	-19,3%
<i>Recettes annuelles résultantes du tarif pour 2m de façade les retours d'angles étant pris pour 2 m</i>	98 935 €	68 069 €	-30 867 €	-31,2%
<i>Recettes annuelles résultantes du Tarif de la taxe d'animation par jour de marché et par commerçant</i>	3 374 €	4 533 €	+1 158 €	+34,3%
<i>Recettes annuelles de la redevance pour nettoyage</i>	22 425 €	21 380 €	-1 045 €	-4,7%
<i>Recettes annuelles de la redevance pour collecte</i>	15 449 €	13 045 €	-2 404 €	-15,6%
Recettes totales non abonnés	140 184 €	107 027 €	-33 157 €	-23,7%
Eau	17 919	15 714	-2 205 €	-12,3%
Provision régul de charges 2025 auprès des commerçants		-5 752		
Electricité	40 683	36 703	-3 980 €	-9,8%
Provision régul de charges 2025 auprès des commerçants		-1 255		
Recettes totales	1 471 023 €	1 179 145 €	-291 878 €	-19,8%

	Prévisionnel	2025	Δ Montant	Δ %
Charges				
Nettoyage	505 478 €	502 227 €	-3 251 €	-0,6%
<i>dont charges liées aux équipements</i>	67 311 €	74 955 €	+7 644 €	+11,4%
<i>dont charges liées aux personnels affectés aux tâches de nettoyage</i>	150 163 €	140 519 €	-9 643 €	-6,4%
<i>dont charges liées à l'eau utilisée pour le nettoyage</i>	3 500 €	3 500 €	+0 €	+0,0%
<i>dont charges de collecte:</i>	284 504 €	283 253 €	-1 252 €	-0,4%
TOTAL DIB	144 577 €	178 856 €	+34 279 €	+23,7%
TOTAL BIODECHETS	50 040 €	52 077 €	+2 037 €	+4,1%
TOTAL 5 FLUX	89 888 €	52 320 €	-37 568 €	-41,8%
Gardiennage et placement	86 881 €	89 756 €	+2 875 €	+3,3%
Charges personnel Halle Gourmande	46 330 €	0 €	-46 330 €	-100,0%
Fluides	58 602 €	61 574 €	+2 972 €	+5,1%
<i>dont Électricité consommée par les forains</i>	40 683 €	30 950 €	-9 733 €	-23,9%
<i>dont Electricité consommée par le délégataire</i>	0 €	16 165 €	+16 165 €	/
<i>dont eau consommée par le forain</i>	17 919 €	14 459 €	-3 460 €	-19,3%
<i>dont eau consommée par le délégataire (hors frais de nettoyage)</i>	0 €	0 €	+0 €	/
Moyens Humains	28 313 €	29 873 €	+1 560 €	+5,5%
<i>Travaux sous-traités</i>	0 €	0 €	+0 €	/
<i>Personnel hors frais de nettoyage, de gardiennage et de placage</i>	28 313 €	29 873 €	+1 560 €	+5,5%
Moyens matériels	50 751 €	2 610 €	-48 141 €	-94,9%
<i>Entretien et réparations courantes</i>	32 771 €	0 €	-32 771 €	-100,0%
<i>Outillage, petit équipement</i>	12 700 €	2 252 €	-10 448 €	-82,3%
<i>Fournitures et consommables</i>	5 280 €	358 €	-4 922 €	-93,2%
Autres	115 347 €	124 569 €	+9 222 €	+8,0%
Redevance d'occupation du domaine public	0 €	0 €	+0 €	/
Dépenses liées à la taxe d'animation	19 314 €	19 177 €	-137 €	-0,7%
Opérations commerciales	20 000 €	16 090 €	-3 910 €	-19,6%
Charges totales	931 016 €	845 876 €	-85 140 €	-9,1%
Cout Marchés provisoires (LV+AD)	271 776 €	493 869 €	+222 092 €	+81,7%
Résultat d'exploitation	-154 167 €	-160 599 €	-6 432 €	+4,2%

SYNTHESE 2025

<i>Synthèse CE 2025</i>	<i>Réél 2025</i>	<i>Prévisionnel</i>	<i>Ecart</i>
Droits de place	611 576 €	816 108 €	-204 532 €
Recettes totales	1 179 145 €	1 471 023 €	-291 878 €
Charges totales	845 876 €	931 016 €	-85 140 €
Marchés provisoires	271 776 €	493 869 €	-222 092 €
Dotation amts	0 €	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	-160 599 €	-154 167 €	-6 432 €

CHIFFRE D'AFFAIRES

Explicatif:

Tous les écarts ci-dessous sont établis par rapport à notre compte d'exploitation prévisionnel contractuel.

Le prévisionnel intégrait une augmentation tarifaire liée à l'ouverture des nouveaux marchés (impliquant également un linéaire facturé plus important). En raison du décalage du calendrier de livraison de ces équipements, l'exploitation s'est poursuivie sur les marchés provisoires toute l'année, sans application de cette revalorisation tarifaire sur l'exercice 2025.

Les recettes :

• Le total des recettes de droits de place à l'année est de 611 576 € et se décompose ainsi :

✓ 543 507 € de recettes abonnés, soit -173 666 € (-24,2 %) vs prévisionnel.

✓ 68 069 € de recettes volants, soit -30 867 € (-31,2 %) vs prévisionnel

• Les recettes de droits de place ressortent donc inférieures au prévisionnel 2025.

• Les recettes engendrées par les redevances nettoyage et collecte, afin de financer ces prestations, sont respectivement de 219 094 € et 283 888 €

• Le total du budget animation généré par la taxe encaissée auprès des commerçants abonnés et volants par tenue de marché est de 19 177 €.

<i>Droits de place</i>	<i>Réel 2025</i>	<i>Prévisionnel</i>	<i>Ecart</i>	<i>%</i>
Abonnés	543 507 €	717 173 €	-173 666 €	-24,2%
Volants	68 069 €	98 935 €	-30 867 €	-31,2%
TOTAL	611 576 €	816 108 €	-204 532 €	-25,1%

<i>Synthèse recettes</i>	<i>Réel 2025</i>	<i>Prévisionnel</i>	<i>Ecart</i>	<i>%</i>
Droits de place	611 576 €	816 108 €	-204 532 €	-25,1%
Halle Gourmande	0 €	69 939 €	-69 939 €	-100,0%
Taxe animation	19 177 €	19 314 €	-137 €	-0,7%
Redevance nettoyage	219 094 €	221 079 €	-1 984 €	-0,9%
Redevance collecte	283 888 €	285 981 €	-2 093 €	-0,7%
Fluides refacturés	45 409 €	58 602 €	-13 193 €	-22,5%
TOTAL	1 179 145 €	1 471 023 €	-291 878 €	-19,8%

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ

Type de facture		Type de facture	2025	Prévi	Variation / prev	Variation / prev %
Adamville	Facture d'abonnement	Droits de place	299 202 €	418 955 €	-119 752 €	-28,6%
		Electricité	20 757 €	23 412 €	-2 655 €	-11,3%
		Eau	6 616 €	8 960 €	-2 344 €	-26,2%
		Animation	8 356 €	9 004 €	-648 €	-7,2%
		Déchets	129 895 €	139 332 €	-9 437 €	-6,8%
		Nettoyage	99 791 €	105 674 €	-5 883 €	-5,6%
		Déchargement	- €	+0 €	/	/
		Divers	- €	+0 €	/	/
	Ticket volant	Droits de place	23 348 €	49 069 €	-25 720 €	-52,4%
		Animation	1 653 €	1 704 €	-50 €	-3,0%
		Déchets	3 607 €	7 544 €	-3 937 €	-52,2%
		Nettoyage	7 223 €	10 951 €	-3 728 €	-34,0%
		Déchargement	- €	+0 €	/	/
		Divers	- €	+0 €	/	/
Adamville			600 449 €	774 605 €	-174 156 €	-22,5%
La Varenne	Facture d'abonnement	Droits de place	244 305 €	298 218 €	-53 913 €	-18,1%
		Electricité	10 193 €	17 271 €	-7 078 €	-41,0%
		Eau	7 843 €	8 960 €	-1 117 €	-12,5%
		Animation	6 289 €	6 936 €	-647 €	-9,3%
		Déchets	140 948 €	131 200 €	+9 748 €	+7,4%
		Nettoyage	97 923 €	92 979 €	+4 944 €	+5,3%
		Déchargement	- €	+0 €	/	/
		Divers	- €	+0 €	/	/
	Ticket volant	Droits de place	44 720 €	49 867 €	-5 146 €	-10,3%
		Animation	2 879 €	1 671 €	+1 209 €	+72,3%
		Déchets	9 438 €	7 904 €	+1 534 €	+19,4%
		Nettoyage	14 157 €	11 474 €	+2 683 €	+23,4%
		Déchargement	- €	+0 €	/	/
		Divers	- €	+0 €	/	/
La Varenne			578 696 €	626 480 €	-47 784 €	-7,6%
HG			- €	69 939 €	-69 939 €	-100,0%
TOTAL COUVERTS			1 179 145 €	1 471 023 €	-291 878 €	-19,8%

Adamville :

- métrage moyen linéaire abonné 2025 : 1 112 m
- Nb abonnés commerçants moyen 2025 : 66 cçants
- métrage moyen linéaire volants 2025 : 232 m
- Nb volants commerçants moyen 2025 : 43 cçants

La Varenne :

- métrage moyen linéaire abonné 2025 : 1 048 m
- Nb abonnés commerçants moyen 2025 : 51 cçants
- métrage moyen linéaire volants 2025 : 442 m
- Nb volants commerçants moyen 2025 : 72 cçants

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges	Prévisionnel	2025	Δ Montant	Δ %
Nettoyage	505 478 €	502 227 €	-3 251 €	-0,6%
dont charges liées aux équipements	67 311 €	74 955 €	+7 644 €	+11,4%
dont charges liées aux personnels affectés aux tâches de nettoyage	150 163 €	140 519 €	-9 643 €	-6,4%
dont charges liées à l'eau utilisée pour le nettoyage	3 500 €	3 500 €	+0 €	+0,0%
dont charges de collecte:	284 504 €	283 253 €	-1 252 €	-0,4%
TOTAL DIB	144 577 €	178 856 €	+34 279 €	+23,7%
TOTAL BIODECHETS	50 040 €	52 077 €	+2 037 €	+4,1%
TOTAL 5 FLUX	89 888 €	52 320 €	-37 568 €	-41,8%
Gardiennage et placement	86 881 €	89 756 €	+2 875 €	+3,3%
Charges personnel Halle Gourmande	46 330 €	0 €	-46 330 €	-100,0%
Fluides	58 602 €	61 574 €	+2 972 €	+5,1%
Moyens Humains	28 313 €	29 873 €	+1 560 €	+5,5%
Moyens matériels	50 751 €	2 610 €	-48 141 €	-94,9%
Autres	115 347 €	124 569 €	+9 222 €	+8,0%
Redevance d'occupation du domaine public	0 €	0 €	+0 €	/
Dépenses liées à la taxe d'animation	19 314 €	19 177 €	-137 €	-0,7%
Opérations commerciales	20 000 €	16 090 €	-3 910 €	-19,6%
Charges totales	931 016 €	845 876 €	-85 140 €	-9,1%
Cout Marchés provisoires (LV+AD)	271 776 €	493 869 €	+222 092 €	+81,7%
Résultat d'exploitation	-154 167 €	-160 599 €	-6 432 €	+4,2%

Explicatif:

Nettoyage :

- Les charges liées aux équipements s'élèvent à 74 955 €, soit un dépassement de 11,4 % par rapport au prévisionnel. Elles comprennent notamment la location des mini-laveuses et de la balayeuse. L'écart constaté s'explique principalement par une hausse des frais de location, des charges d'entretien et d'assurance plus élevées que prévu pour ces dernières.
- Les charges de personnel affecté aux prestations de nettoyage sont, quant à elles, de 140 519 € et inférieures au prévisionnel. Cette baisse s'explique par une réorganisation des équipes de nettoyage.

- Nous avons conservé notre estimation de 3 500 € pour les charges liées à l'eau pour le nettoyage.
- Le total des charges de nettoyage se porte donc à **218 974 €**
- Les charges de collecte restent globalement en adéquation avec le prévisionnel. Si le poste relatif aux DIB présente un dépassement de 34 K€, celui-ci est en grande partie compensé par les économies réalisées sur les charges 5 flux, permettant ainsi de limiter l'écart global (pas encore de tri avec Presse à Balles). Cette situation est principalement liée à l'impossibilité d'organiser sur les marchés provisoires les opérations de tri sur l'ensemble des flux et de façon optimale.
- Le total des charges de collecte se porte à **283 253 €**
- **Le total des charges de nettoyage et collecte est donc de 502 227 € et les recettes générées par les nouvelles redevances se portent à 502 982 €**

Gardiennage & placement:

- Les charges de 89 756 €, sont légèrement supérieures au prévisionnel de 6 735 €, soit +8,1%.

Charges personnel Halle Gourmande

- Pas de charges sur 2025, ouverture sur 2026.

Moyens Humains

- Les charges liées au personnel administratif dédié à la gestion du contrat (hors frais de personnel ci-dessus), sont de 29 873 soit +5,5%.

Moyens Matériels

- Ce poste représentant 2 610 € est bien en dessous de prévisionnel à 50 651 €. En effet dans ce montant prévisionnel figure toutes les charges d'entretien préventif et curatif des marchés couverts, or en 2025 l'activité a exclusivement eu lieu sur les marchés éphémères.

Frais administratifs

- Dans le poste frais administratifs, figurent :
 - les frais de structure de 77 307 €, représentant 4,22 % du chiffre d'affaires, soit 48 876 €
 - La location bureau et stationnement pour 28 341 €;
 - les primes d'assurances pour 46 351 €, dont 1 506 € de responsabilité civile, 19 707 € de multirisques marchés couverts et 25 138 € de dommage ouvrage / tout risque chantier.

Autres

- Le poste lié à l'animation de 19 177 € correspond au budget collecté auprès des commerçants. Ce budget collecté auprès des commerçants, fait l'objet d'un traitement comptable spécifique, celui-ci ne doit pas engendrer de gain ou de perte pour le délégataire, c'est pourquoi dans la présentation de notre compte d'exploitation, les charges équilibrent les recettes (vous trouverez ci après, le détail des opérations d'animations menées et leur budget)
- Le poste opérations commerciales, finançant les opérations de communication essentiellement digitales afin de promouvoir les marchés, est de 16 090 € et est inférieur de 3 910 €.

➤ **Le total des charges de l'année 2025 est de 845 876 € (-85 140 € par rapport au prévisionnel, soit -9,1 %).**

- Les charges liées aux marchés provisoires s'élèvent à 493 869 €, soit 222 092 € (+82 %) par rapport au prévisionnel en raison du décalage du calendrier de livraison des nouveaux marchés (ces dernières sont détaillées ci après) .
- Les dotations aux amortissements sont à 0 € (les investissements financés en 2025 ne sont amortis qu'à réception des travaux en 2026), contre 205 776 € prévus.

➤ **Le résultat d'exploitation pour cette année est de -160 599 €, inférieur au prévisionnel de 6 432 €.**

MARCHES EPHEMERES

Explicatif:

- Pour rappel le budget total des marchés provisoires prévisionnel est de 525 873 € pour l'ensemble de la période (2024-2025).
- Sur 2025, nous avons effectivement dépensé 493 868€ de dépenses au lieu des 271 776 € prévus au prévisionnel.
- Les principales charges en dépassement par rapport à notre budget sont les installations de fluides et le goudronnage sur la place Kennedy.
- L'exploitation des marchés provisoires, continuant sur une partie de 2026, nous avons passé une charge constatée d'avance de 56 208 € calculée en fonction du nombre de mois restant d'exploitation des marchés éphémères, cette charge n'apparaît donc pas en 2025, mais impactera celles de 2026.

BUDGET PROVISoire GLOBAL	525 873 €
DEPENSES 2024	152 610 €
DEPENSES 2025	493 869 €
CCA 2025 / affectation sur 2026	56 208 €

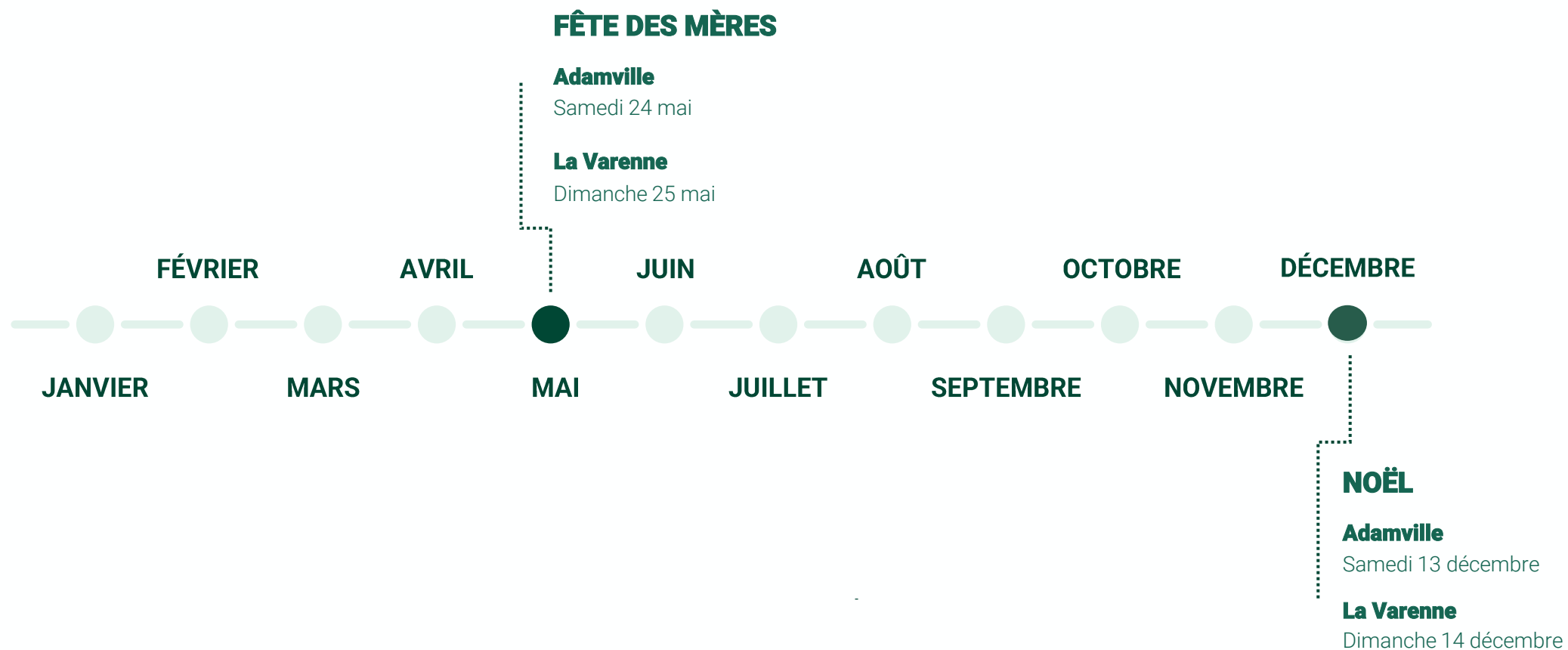
TOTAL MARCHES EPHEMERES 2024/2025 (hors CCA)	646 478 €
--	-----------

ADAMVILLE	Prévisionnel contrat	Engagé 2025	Résultat 2025	Charges constatées d'Avance. 2026
Matériel forain	12 200 €	8 788 €	8 788 €	- €
Location tentes	75 000 €	72 828 €	72 828 €	- €
Personnel (prestations de montage et de démontage)	37 770 €	38 482 €	38 482 €	- €
Transport matériel forain	5 600 €	11 200 €	11 200 €	- €
Installations fluides	60 000 €	83 152 €	67 092 €	16 060 €
Goudron, place Kennedy	35 595 €	63 146 €	47 359 €	15 786 €
Clôture	- €	4 635 €	3 476 €	1 159 €
Terrassement /nivelage	10 000 €	- €	- €	- €
Communication bardage	- €	5 626 €	4 219 €	1 406 €
Achats matériel & équipements travaux	- €	10 115 €	7 806 €	2 309 €
Barrières + local poubelles	- €	5 016 €	3 762 €	1 254 €
Fourniture et pose des douilles	24 520 €	7 872 €	5 904 €	1 968 €
Location WC	- €	4 736 €	4 736 €	- €
Curatif / prev	- €	1 504 €	1 504 €	- €
Divers interventions soded	- €	4 900 €	4 900 €	- €
ADAMVILLE PROVISoire	260 685 €	321 999 €	282 056 €	39 943 €

LA VARENNE	Prévisionnel contrat	Engagé 2025	Résultat 2025	Charges constatées d'Avance. 2026
Matériel forain (location des abris-mobiles DADOUN)	36 781 €	29 425 €	29 425 €	- €
Personnel (prestations de montage et de démontage)	94 426 €	107 749 €	107 749 €	- €
Transport matériel forain	10 500 €	8 400 €	8 400 €	- €
Installations fluides	93 750 €	69 656 €	56 168,15 €	13 488,09 €
Communication bardage	- €	780 €	780,00 €	0,00 €
Achats matériel & équipements travaux	- €	3 130 €	2 347,56 €	782,52 €
Nettoyage des douilles du parking + pose	29 730 €	7 978 €	5 983,80 €	1 994,60 €
Curatif / prev		666 €	665,79 €	0,00 €
Divers SODED		293 €	293,00 €	0,00 €
LA VARENNE PROVISoire	265 187 €	228 078 €	211 812 €	16 265 €

08 ANIMATIONS

ÉVÈNEMENTS



FÊTE DES MÈRES

RAPPEL DE L'OPÉRATION

Samedi 24 mai - Marché Adamville

240 roses à gagner via une roue de la chance

Dimanche 25 mai - Marché de la Varenne

240 roses à gagner via une roue de la chance

BILAN ANIMATION

Les femmes étaient ravies de remporter l'une des 240 roses offertes. C'était une super occasion de faire plaisir au plus grand nombre de clientes possible !

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

- **Print** pour les sédentaires – x20 A4
- **Print** pour les marchés – x2360 A5 (découverts)
- **Digital** – Page événement sur Facebook + Publication IG et FB sur la page du marché avec un relais en story sur le compte IG Dadoun



NOËL

RAPPEL DE L'OPÉRATION

Samedi 13 décembre - **Marché Adamville**

100 bouteilles de Champagne et 100 casse-noisettes en chocolat à gagner via un tirage au sort

Dimanche 14 décembre - **Marché La Varenne**

100 bouteilles de Champagne et 100 casse-noisettes en chocolat à gagner via un tirage au sort

BILAN ANIMATION

À l'approche de Noël, les gagnants se sont montrés ravis de recevoir soit une bouteille de Champagne Daniel & Fils, soit un casse-noisette en chocolat du chocolatier Audinot.

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

- **Digital** – Page événement sur Facebook + Publication IG et FB sur la page du marché avec un relais en story sur le compte IG Dadoun



BONS NOUVEAUX SAINT MAURIENS

RAPPEL DE L'OPÉRATION

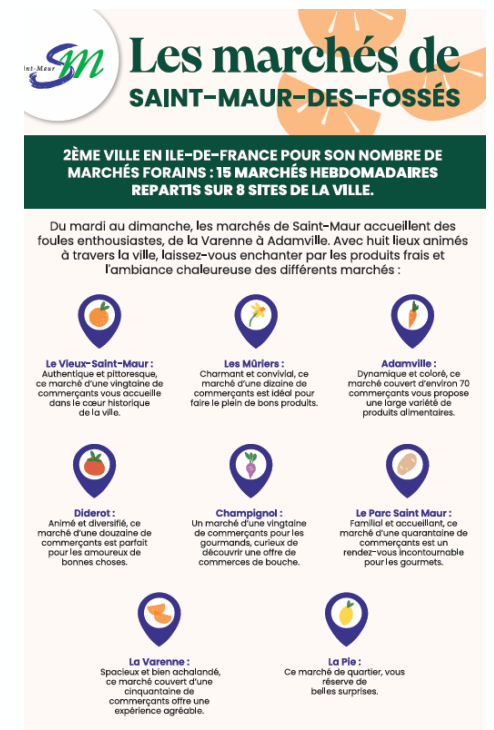
Du 29 novembre au 31 décembre

Les nouveaux Saint-Mauriens ont reçu un kit de bienvenue comprenant un flyer d'information présentant les marchés de Saint-Maur-des-Fossés par quartier, ainsi que des bons d'achat de 10 €, valables jusqu'au 31 décembre 2025 inclus et utilisables exclusivement sur les marchés couverts d'Adamville et de La Varenne.

BILAN ANIMATION

Dans le cadre de cette opération, 300 flyers et 300 bons d'achat d'une valeur unitaire de 10 € ont été imprimés. Le montant total des bons d'achat mis en circulation s'élevait donc à 3 000 €.

À l'issue de l'opération, 52 bons d'achat ont été réceptionnés au bureau, représentant un montant total de 520 €.



BUDGET ANIMATION 2025

BUDGET 2025

SOLDE 2024	-3 576,29 €
RECETTES ANIMATION	19 177,27 €
DEPENSES ANIMATION	-10 863,32 €
Fête des mères	-2 828,53 €
Opération "Nouveaux St Mauriens"	-701,28 €
Noël	-7 333,51 €
SOLDE 2025	4 737,66 €

09 COMMUNICATION

COMMUNICATION DIGITALE



ENJEUX

La stratégie digitale complète les actions de terrain en élargissant leur portée et en augmentant leur visibilité. Elle repose sur des contenus réguliers, authentiques et engageants, conçus pour :

- valoriser les commerçants,
- créer du lien avec les habitants,
- et refléter la richesse et la diversité de l'offre locale.

Elle intègre également les temps forts institutionnels (inaugurations, événements officiels) et les animations grand public (Fête des Mères, etc.) pour renforcer la dimension conviviale et communautaire des marchés.

Objectifs

- **Conquérir de nouveaux clients**
- **Booster la visibilité** des marchés, des commerçants et du territoire
- **Générer du trafic**, en misant notamment sur le bouche-à-oreille numérique
- **Fidéliser la clientèle existante**
- **Renforcer la présence digitale** et donc la notoriété des marchés
- **Créer une identité forte au marché**
- **Répondre aux attentes des consommateurs** avec un contenu pertinent et une information claire

CONTENU	Exemple de thème	Objectif
Carrousels produits	Mise en avant des produits, des stands, des commerçants	Valoriser la diversité de l'offre, mettre en lumière les commerçants et inciter à la découverte
Bon plan	Communication sur les événements ponctuels, l'agenda du mois	Attirer du monde sur le marché lors des temps forts, donner de la visibilité aux animations
Stories	Relais des posts publiés, reposts de contenus communautaires (UGC), annonces flash, coulisse du marché	Maintenir une présence régulière, renforcer l'interaction avec la communauté, créer du lien
Produits F&L de saison	Sélections de fruits et légumes de saison, conseils de consommation	Éduquer / informer, encourager la consommation de saison
REELS	Fast and Curious, voix off immersives, interviews commerçants, recettes filmées en studio ...	Dynamiser la ligne éditoriale, valoriser l'humain et la vie du marché, inspirer par le contenu ludique ou pratique

*Les contenus sont diffusés en crosspostage sur l'ensemble des canaux digitaux : Facebook, Instagram et TikTok.

JANVIER

4

POSTS

1. **Réel** – Présentation des différentes recettes de galettes de Sylvie à l'occasion de la saison de la galette des rois sur le marché de la Varenne.
2. **Réel** – Trend "appel à la charcuterie" avec les produits du stand de "la charcuterie alsacienne" sur le marché de la Varenne.
3. **Réel** – Trend "POV : tu débute 2025 en faisant les courses sur le marché car tu sais que c'est la meilleure résolution" sur le marché d'Adamville.
4. **Réel** – Présentation de Auguste et des ses produits portugais avec une recette présentée par Auguste en bonus sur le marché de la Varenne.



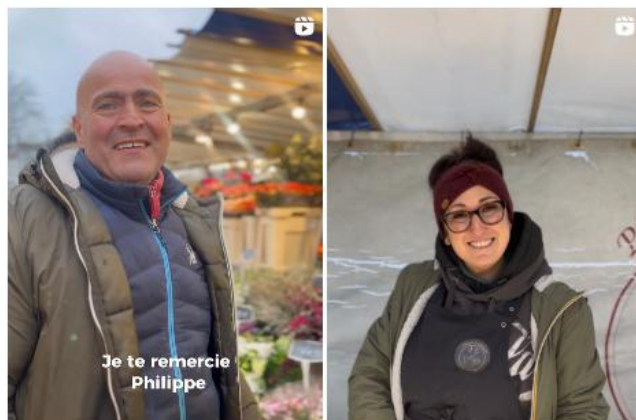
3



2



1

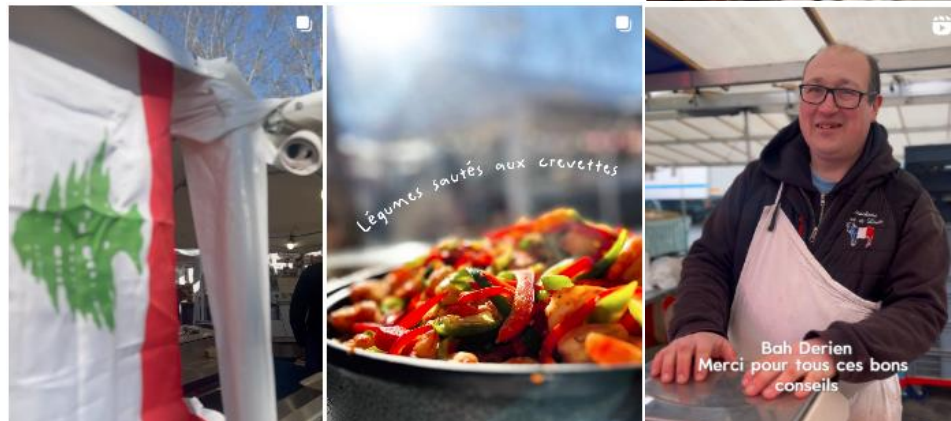


2

1

POSTS

1. **Réel** – Mise en avant du Mont d'Or, produit phare de Laeticia, avec en bonus une recette gourmande et onctueuse qui réchauffe sur le marché de Champignol.
2. **Réel** - Philippe nous présente ses jolies fleurs de saison pour ce mois de Février avec les tulipes, le mimosa et les renoncules sur le marché de Champignol.



3

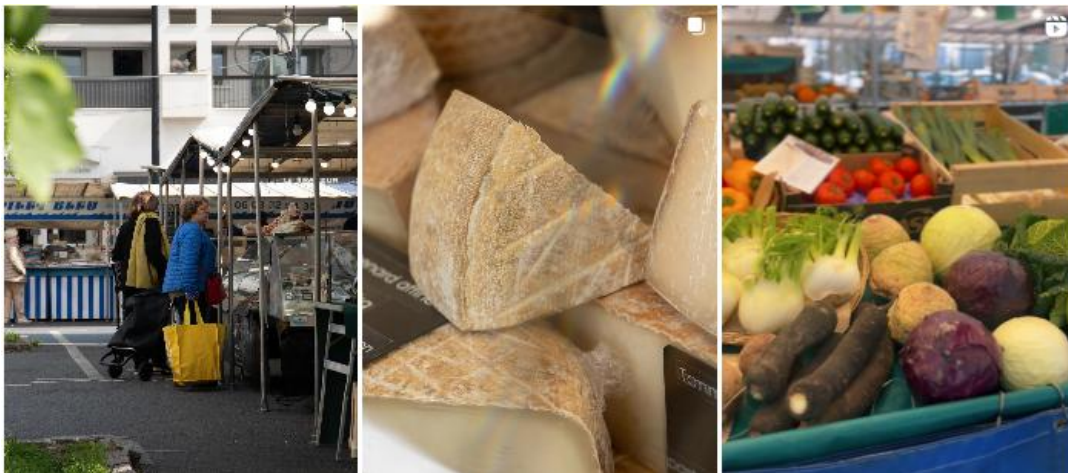
2

4

POSTS

1. **Réel** – Sacha, boucher sur le marcher du Vieux Saint-Maur nous présente ses meilleures viandes pour une fondue bourguignonne réussie.
2. **Carrousel photos/vidéos** – concept "go to snack" avec notre traiteur thaïlandais du marché d'Adamville.
3. **Carrousel photos** – concept "go to snack" avec notre traiteur libanais du marché d'Adamville.
4. **Carrousel photos** – concept "go to snack" avec notre traiteur grec du marché d'Adamville.

AVRIL



3

2

1

POSTS

1. **REEL** – Portrait de Sabine et mise en valeur de son stand
2. **Carrousel photos** – Présentation d'Hélène et de sa sélection de fromages. DÉBUT NEW DA/STRATÉGIE + LANCEMENT DU TIKTOK
3. **Carrousel photos** – DUMPS d'avril : aperçu des temps forts et des produits à retrouver sur le marché



POSTS

1. **Post Bon plan** – Présentation des animations Fêtes des Mères sur les différents marchés de Saint Maur.
2. **Carrousel photo** – Présentation de Mousse, primeur + Mise en avant de ses produits et de son étal.
3. **Post « Appel à candidatures »** – Espaces de restauration des Halles de La Varenne. Diffusion d'un post visant à solliciter des professionnels de la restauration pour l'occupation des nouveaux espaces disponibles aux Halles de La Varenne.
4. **Réel** – Format « Fast & Curious » avec Élodie et Thomas, charcutiers sur le marché de Champignol.
5. **Carrousel photo** – Présentation de Romain, traiteur et son stand « Les Délices d'Italie » et ses produits.

5



4



3



2



1



POSTS

1. **Carrousel photos** – Présentation de Christophe, maraîcher et ses produits sur le marché de Champignol.
2. **Réel** – Portrait de Bechara, traiteur libanais, sur le marché de Champignol.
3. **Carrousel photos** – Présentation de Manu, boucher et de ses viandes sur le marché de Champignol.
4. **Réel** – Spécial fête de la musique, les tubes qui inspirent nos commerçants du marché de Champignol.
5. **Post annonce** « Les ouvertures de vos marchés » renseigne des jours, horaires et adresses de tenues de marché de Saint-Maur.

JUILLET

4



3



2



1

POSTS

1. **Post** – Informations sur les ouvertures de marché et leur emplacement
2. **Carrousel photos** – Présentation de Pierre Malroux, maraîcher et ses produits sur le marché de Champignol.
3. **Réel** – ambiance entre commerçants et clients sur le marché de Champignol, informations bonus sur comment s'y rendre.
4. **Carrousel photos** – Présentation de Mélanie, fromagère et de ses fromages sur le marché de Champignol.

AOÛT

4



3



2

1

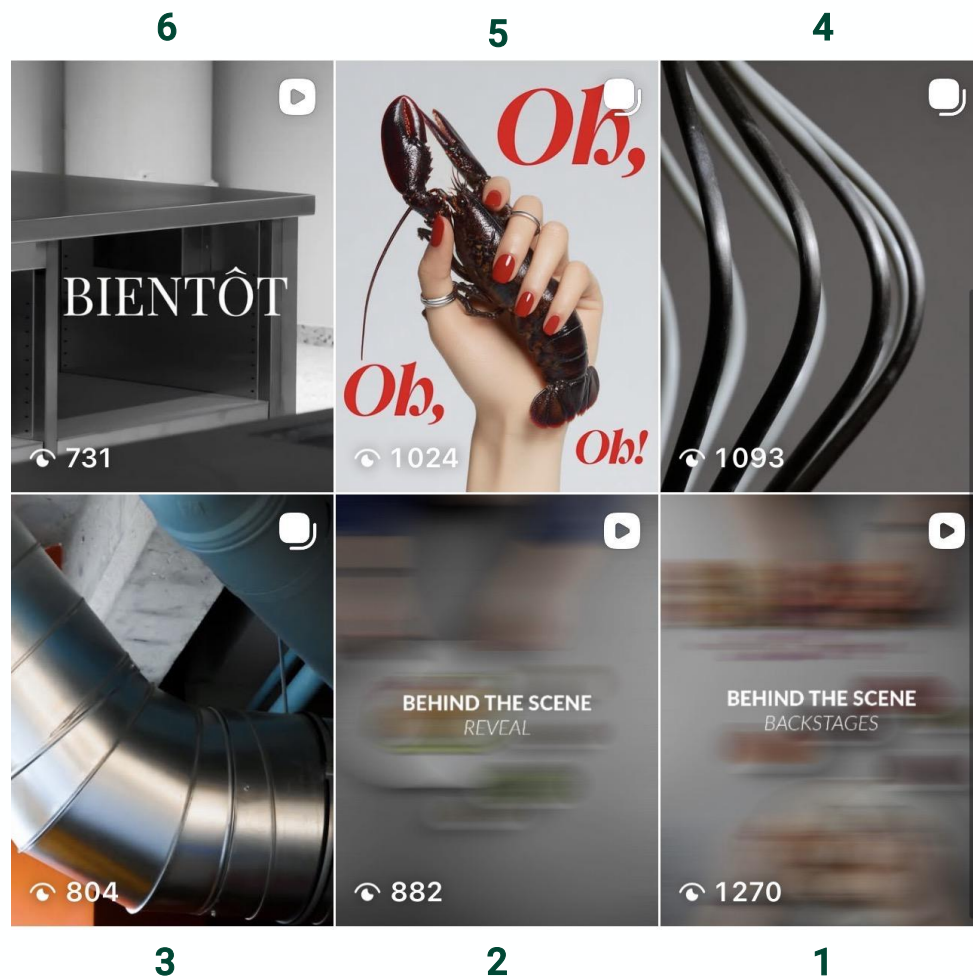


POSTS



1. **Produits de saison** – Les moules sont à l'honneur pour ce mois d'août.
2. **Carrousel photos** – Dump photos des marchés de St Maur mettant en avant l'ambiance sur les différents marchés.
3. **Réel** – Questions-Réponses autour du fromage, présentant par Laëticia.
4. **Carrousel photos** – Focus sur les variétés de Gerbera d'Anthony sur son stand "Aux fleurs d'Ambre".

DECEMBRE



POSTS

1. **Teaser 1** – "Behind the Scene" : Lancement des travaux.
2. **Teaser 2** – "Behind the Scene" : Reveal. Invitez à découvrir ce nouvel espace de cuisine pédagogique.
3. **Carrousel photos** – Focus sur les détails, les matières : Carrelage, inox, béton , terrazo...
4. **Carrousel photos** – Focus sur chaque pièce de vaisselle.
5. **Carrousel photos** – L'ADM vous souhaite de belles fêtes !
6. **Reels** - "BIENTÔT" mise en avant d'un teaser esthétique

COMMUNICATION

Année 2025 - QR Code

1er Janvier au 31 Décembre 2025



Lifetime ?

 **45 Views**

 **29 Clicks**

 **64% Click rate**

ATELIER DU MARCHÉ ADAMVILLE

Vitrophanie
L'Atelier du marché
Pose réalisée le 7 octobre.

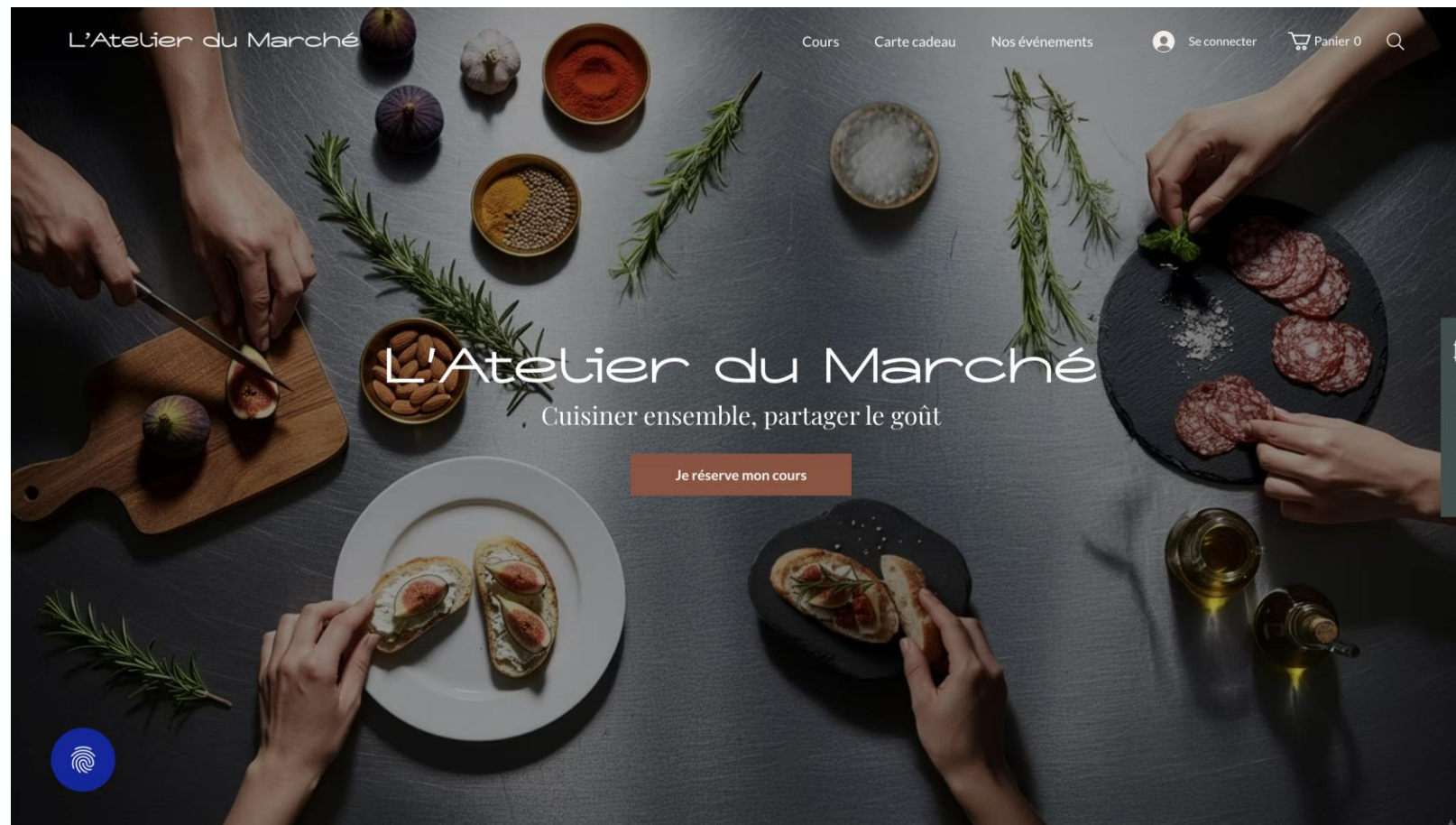


ATELIER DU MARCHÉ ADAMVILLE

Site internet

www.latelierdumarche.com

Lancement du site le 1er décembre



10 BILAN DE SENSIBILISATION RSE

SYNTHÈSE ET PLANNING

2 AUDITS
MARCHÉS

58 COMMERÇANTS
sensibilisés*

*plusieurs sensibilisations possibles par commerçant

3 VISITES
D'OBSERVATION

4 SENSIBILISATIONS
AU TRI DES DÉCHETS

Marché	Janv 25	Févr 25	Mars 25	Avril 25	Mai 25	Juin 25	Août 25	Sept 25	Oct 25	Nov 25	Déc 25
Adamville	08/01 (obs) 22/01 (tri) 29/01 (tri)	19/02 (obs)	26/03								
La Varenne	23/01 (tri) 30/01 (tri)	13/02 (obs)		03/04							

AUDITS RSE

Les audits sont réalisés directement sur les marchés, en tête-à-tête avec chaque commerçant-e, et portent sur des thématiques liées au développement durable. Chaque audit permet de recenser les pratiques individuelles du/de la commerçant-e, afin d'établir un diagnostic personnalisé.

RAPPEL
LOI AGECE

Les thématiques abordées

- **RÉDUCTION DES EMBALLAGES**
- **TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS**
- **LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**
- **SOBRIÉTÉ AU QUOTIDIEN**
- **ALIMENTATION DURABLE**



NEWSLETTER COMMERÇANTS

Dans le cadre d'une communication RSE, nous envoyons régulièrement aux commerçants une lettre d'information numérique (Newsletter) sur des thématiques de développement durable.

LA NEWSLETTER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

LES ALTERNATIVES DURABLES

AUX PLASTIQUES A USAGE UNIQUE

En tant qu'acteurs clés de nos marchés locaux, nous tenions à vous sensibiliser sur l'importance de réduire notre impact environnemental en adoptant des alternatives durables aux emballages à usage unique tout en vous conformant aux obligations légales. Nous croyons fermement que chaque petit geste compte et peut contribuer à créer un impact positif sur notre planète.



Liens et thématiques des Newsletters :

- Février 2025 : Le Mois du Vrac et du Réemploi
- Mars 2025 : [Pandobac, un moyen de logistique réutilisable](#)
- Avril 2025 : [Actualités du mois d'avril](#)
- Juin 2025 : [Le Zéro Plastique](#)
- Sept 2025 : [REP Emballages](#)

SENSIBILISATION AU TRI

DATE	MARCHE	ACTIONS
13/01/25	Tous les marchés	• Envoie de la note d'info sur les obligations de tri sur le marché.
22/01/25	Adamville	• Rappel sensibilisation au tri. • Dotation du matériel (sac biodéchets).
23/01/25	La Varenne	• Rappel sensibilisation au tri. • Dotation du matériel (sac biodéchets).
29/01/25	Adamville	• Rappel sensibilisation / accompagnement au tri.
30/01/25	La Varenne	• Rappel sensibilisation / accompagnement au tri.

- 4 dates de sensibilisation sur le tri par le pôle RSE
- 2 tenues de marchés,
- Les 2 marchés sensibilisés, dotés en outils de tri

LE MOIS DU VRAC & DU RÉEMPLOI

Dans le cadre du mois du Vrac et du Réemploi, le Groupe Dadoun s'associe au Réseau Vrac et Réemploi pour promouvoir des pratiques plus responsables sur nos marchés. Pour ce faire nous avons mis à dispositions le kit de communication suivant :



LE MOIS DU VRAC & DU RÉEMPLOI

Mail envoyé aux
commerçants

Participez au Mois du Vrac et du Réemploi sur votre marché !

Chères commerçantes, chers commerçants,

Cette année, du 1er au 31 mars prochain, le Groupe Dadoun s'associe au Réseau Vrac et Réemploi pour promouvoir des pratiques plus responsables sur nos marchés, à l'occasion du Mois du Vrac et du Réemploi.

Le **Mois du Vrac et du Réemploi** est une initiative nationale soutenue par le ministère de la Transition écologique, visant à encourager l'usage des contenants réutilisables et la vente en vrac afin de réduire les emballages jetables. Nous vous invitons à rejoindre ce mouvement en mettant en avant **vos actions actuelles** (consigne, offre commerciale lorsque vos clients rapportent un sac ou un contenant, etc.) ou en adoptant de **nouvelles pratiques** durables !

Comment participer ?

C'est simple ! Inscrivez votre commerce via ce [lien](#) afin d'apparaître sur la carte interactive des commerçants engagés. Vous pouvez inscrire plusieurs adresses si vous exercez sur différents marchés.

Un mois, un objectif : inciter vos clients à apporter leurs propres contenants !

Les clients qui viendront avec leurs propres contenants bénéficieront d'un **geste commercial** (selon vos choix) durant tout le mois.

Pour promouvoir l'évènement, nous avons créé un kit de communication à votre disposition que vous pouvez télécharger en suivant ce lien :

[Kit de communication V&R](#).

Pour vous aider à valoriser votre engagement, ce kit comprend :

- ✓ Un visuel à imprimer et à afficher sur votre stand : "Ici, votre commerçant participe au Mois du Vrac et du Réemploi"
- ✓ Une affiche à imprimer rappelant les conditions d'hygiène pour l'utilisation des contenants personnels
- ✓ Un kit digital à partager sur vos réseaux sociaux

Ensemble, faisons de ce Mois du Vrac et du Réemploi un succès et incitons nos clients à adopter des gestes simples et bénéfiques pour la planète et les portes-monnaies !

Merci pour votre engagement !

L'équipe du Groupe Dadoun

<https://vracetreemploi.com/evenements/>

PS : Si vous ne parvenez pas à ouvrir les documents liés, n'hésitez pas à contacter votre service commercial.

OBSERVATION TRI 08/01/25

Bilan :

Le tri est globalement compris et accepté mais il reste néanmoins des commerçants à convaincre et des habitudes à pérenniser.

Une note d'info pour rappel des consignes de tri ET de propreté sera envoyée la semaine du 13/01.

Des contrôles devront être effectués.

Recommandations :

annexer les process au RI pour contrôles et sanctions.



SENSIBILISATION AU TRI

Adamville et La Varenne

Bilan :

Deux sensibilisations concernant le rappel du tri ont été réalisées sur les deux marchés couverts.

Nous avons répondu à quelques interrogations et rassuré les commerçants sur le bon acheminement des biodéchets. Ces derniers ont été réceptifs et avaient tous leurs sacs.

Pour les commerçants qui ne jouent pas le jeu, des sanctions seront prévues, grâce à des journées de contrôle par le Placier, en collaboration avec la RSE.

Adamville : 29/01/25

- Les commerçants connaissent les modalités de tri ;
- Ils ont été réapprovisionnés en sacs pour les biodéchets ;
- Le tri est généralement respecté.

La Varenne : 30/01/25

- Les commerçants connaissent les modalités de tri ;
- Ils ont été réapprovisionnés en sacs pour les biodéchets ;
- La sensibilisation a été bien accueillie par les commerçants ;
- Le tri est généralement respecté.



FORUM DE L'EMPLOI

DADOUN
GROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

Note d'information - St Maur des Fossé
Forum de l'emploi
Diffusez vos offres de recrutement

Le 24 février 2025,

Chères commerçantes, Chers commerçants,

Comme chaque année, la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés organise un **Forum de l'emploi**, qui se tiendra le **samedi 5 avril, de 10h à 16h30**. Cet événement vise à mettre en relation des demandeurs d'emploi avec des recruteurs locaux.

Conscients que le recrutement est un enjeu clé pour le dynamisme de votre activité, nous vous proposons de **diffuser vos offres d'emploi lors du forum, sans que vous ayez besoin de vous déplacer**.

Il vous suffit de nous transmettre vos besoins en recrutement à l'adresse suivante :

maisondesetudiants@mairie-saint-maur.com

Nous espérons que cette initiative contribuera à vous aider dans votre recherche de personnel et à assurer la pérennité de vos entreprises.

Votre concessionnaire

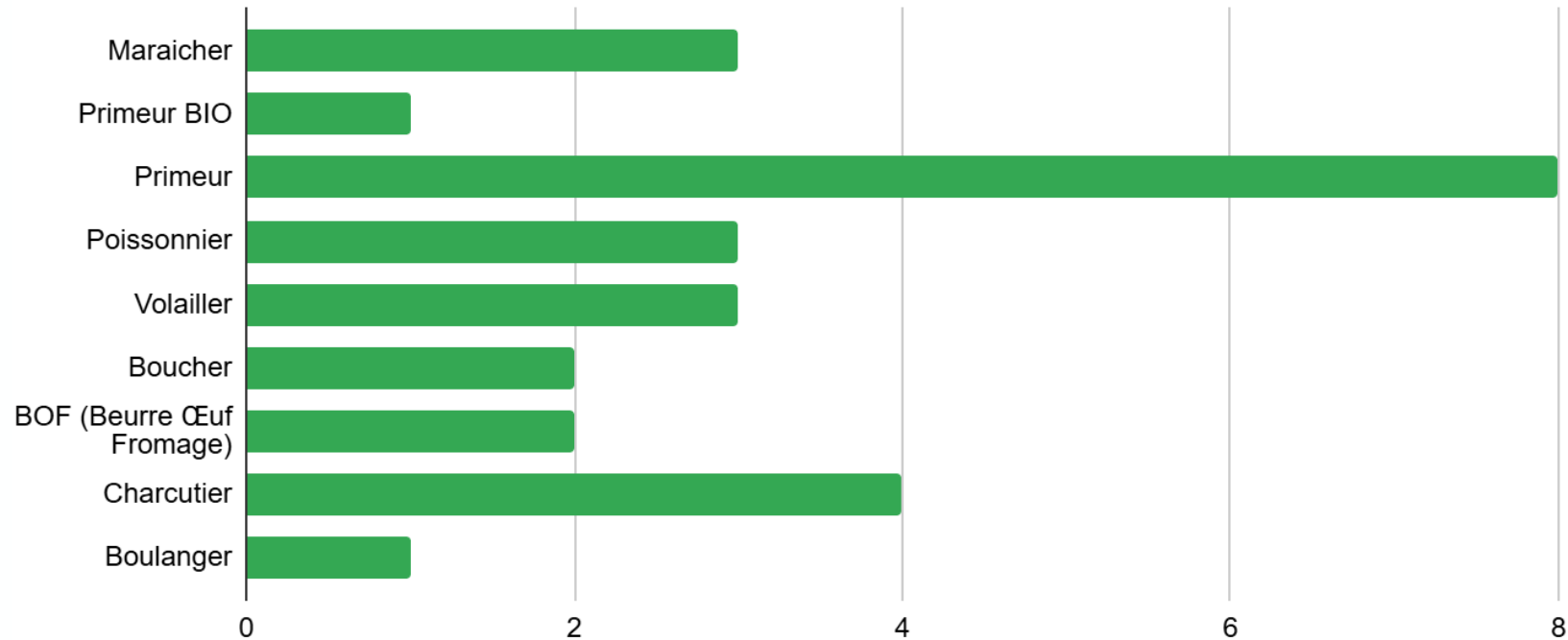
Diffusion de l'information concernant
le forum de l'emploi de la ville
Note envoyée le 24/02/25

ADAMVILLE

**Audit des commerçants abonnés
26/03/2025**

Marché Adamville – 26/03/2025

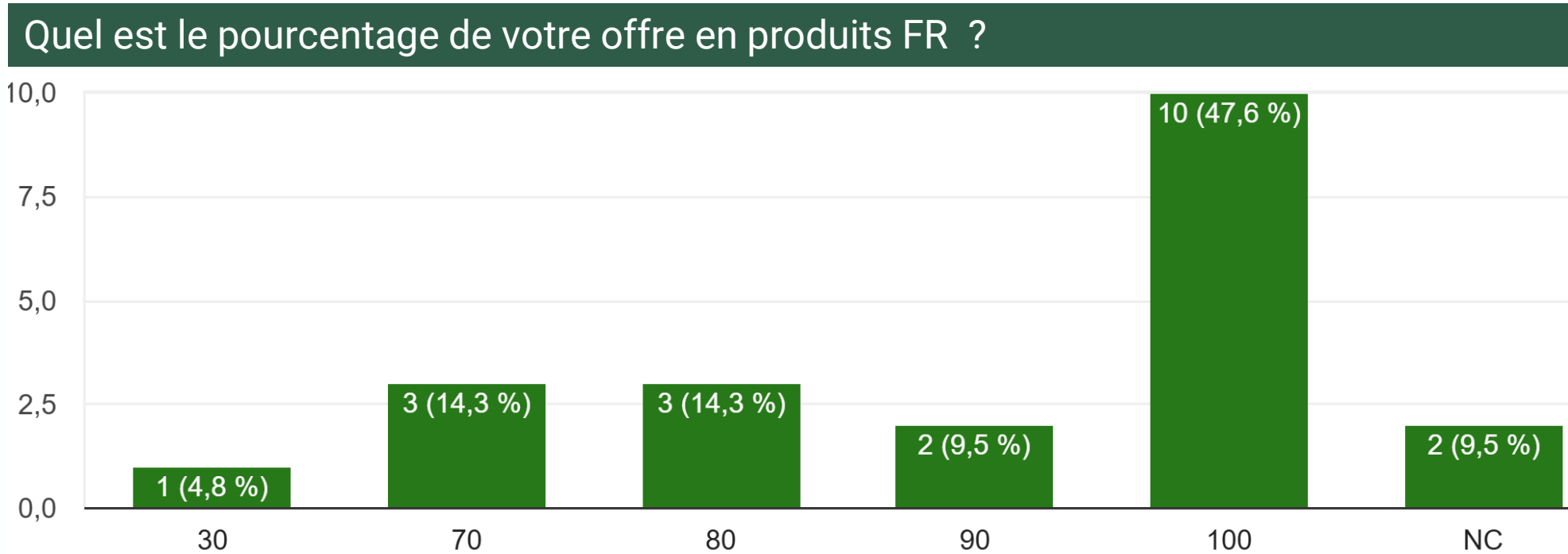
Répartition par typologie de commerçants et total de
commerçants sensibilisés



27 commerçants sensibilisés.

Marché Adamville – 26/03/2025

Produits locaux

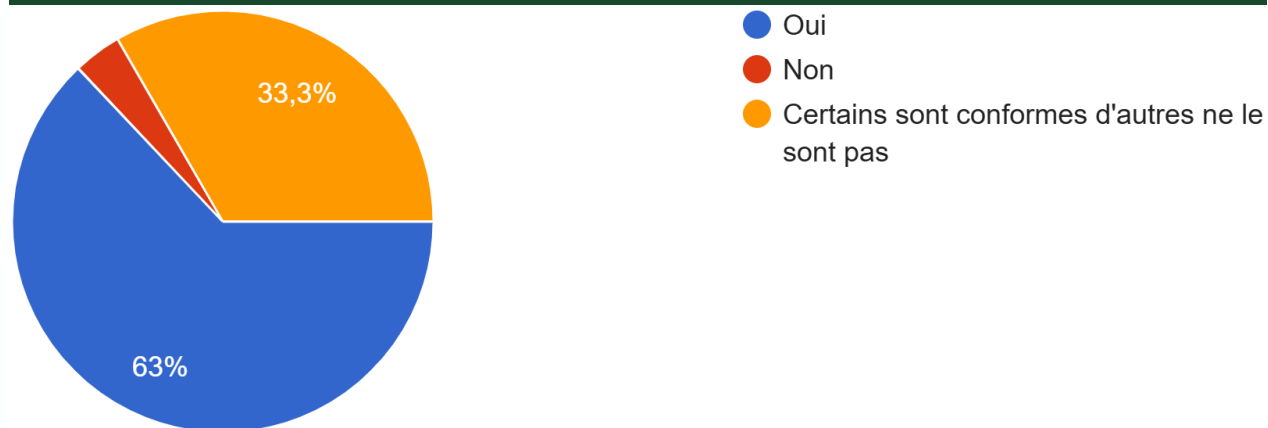


47,6% des commerçants interrogés proposent 100% de produits français.

Marché Adamville – 26/03/2025

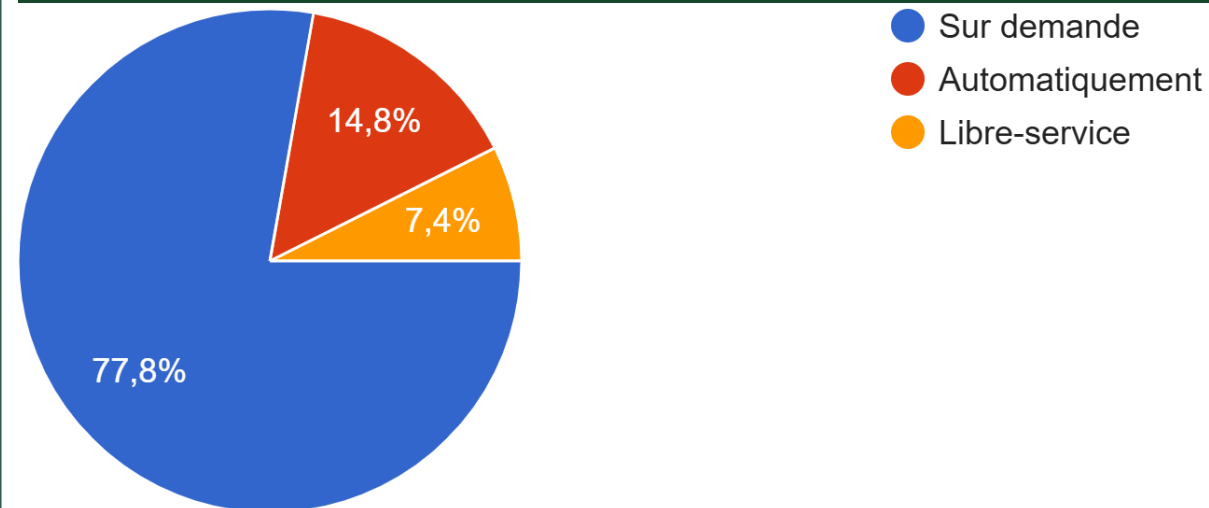
Conformité PUU

Distribuez-vous des sacs conformes ?



- 63% des commerçants interrogés distribuent des sacs conformes ;
- 33,3% des commerçants interrogés distribuent à la fois des sacs non-conformes et des sacs conformes.

Comment les sacs sont-ils distribués ?



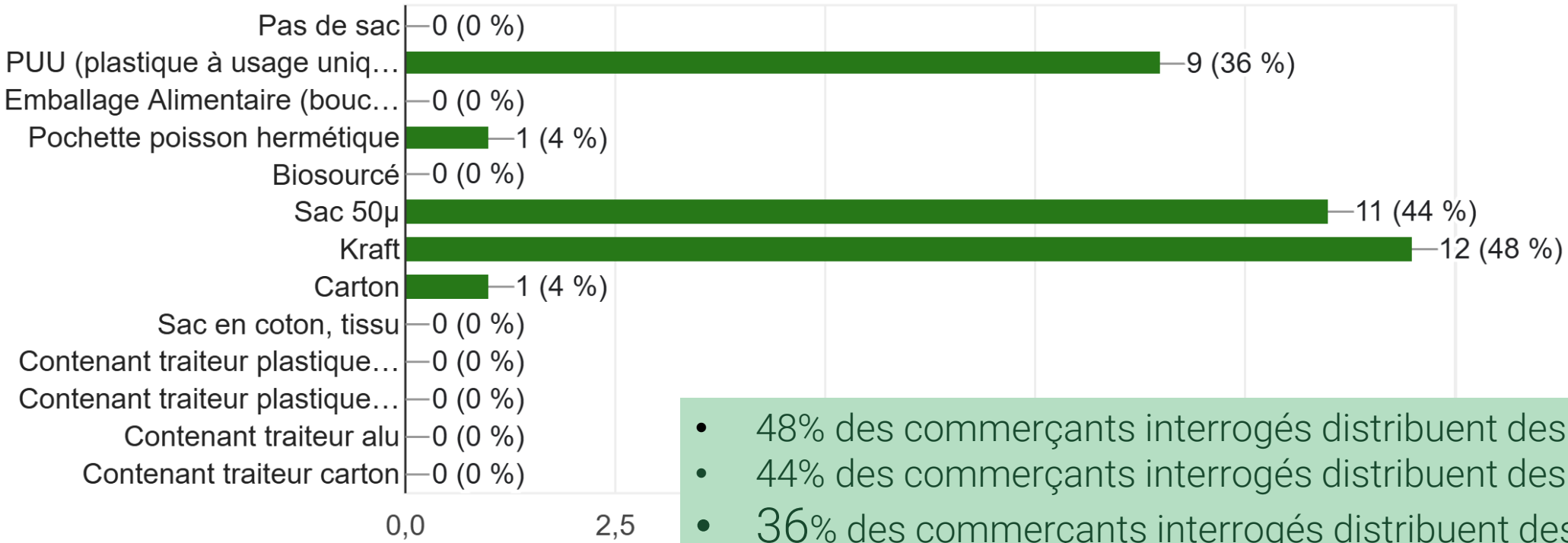
- 77,8% des commerçants interrogés distribuent les sacs sur demande ;
- 14,8% des commerçants interrogés distribuent les sacs automatiquement.

Marché Adamville – 26/03/2025

Suppression des sacs plastiques

*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

Dans quel(s) types de contenant(s) distribuez-vous vos produits ?*

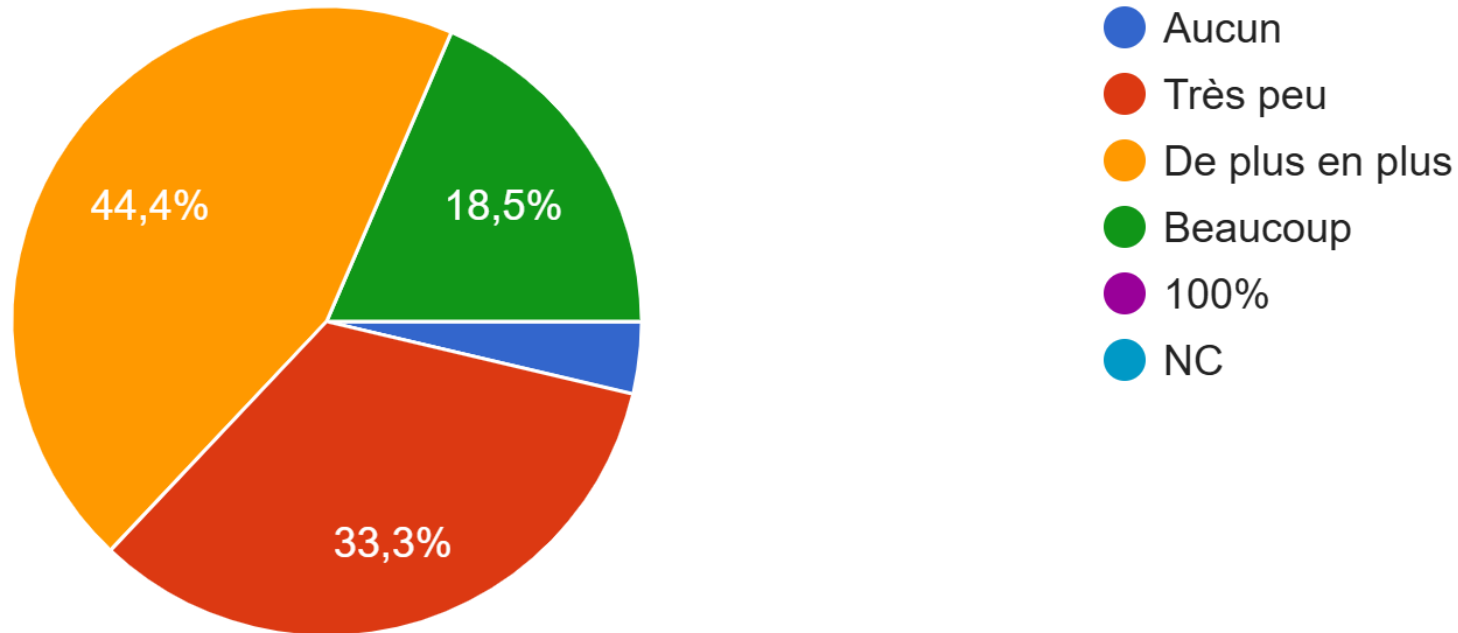


- 48% des commerçants interrogés distribuent des sacs kraft ;
- 44% des commerçants interrogés distribuent des sacs 50µ ;
- 36% des commerçants interrogés distribuent des sacs plastiques à usage unique.

Marché Adamville – 26/03/2025

Réemploi des contenants par les usagers

À combien estimez-vous la proportion de clients qui rapportent TOUS leurs contenants (sac de regroupement ET de pesée) sur une matinée ?

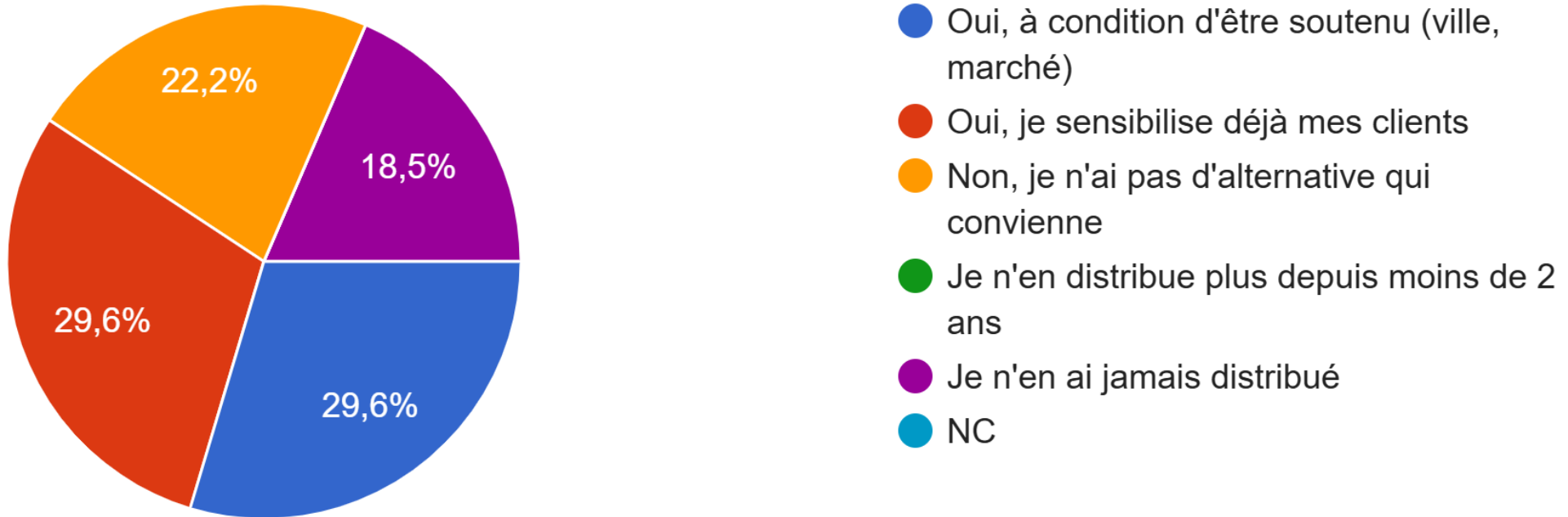


- 44,4% des commerçants interrogés constatent que de plus en plus de leurs clients rapportent leurs contenants ;
- 33,3% des commerçants interrogés constatent que très peu de leurs clients rapportent leurs contenants.

Marché Adamville – 26/03/2025

Suppression des sacs plastiques

Etes-vous prêts à distribuer de moins en moins de sacs plastiques ?



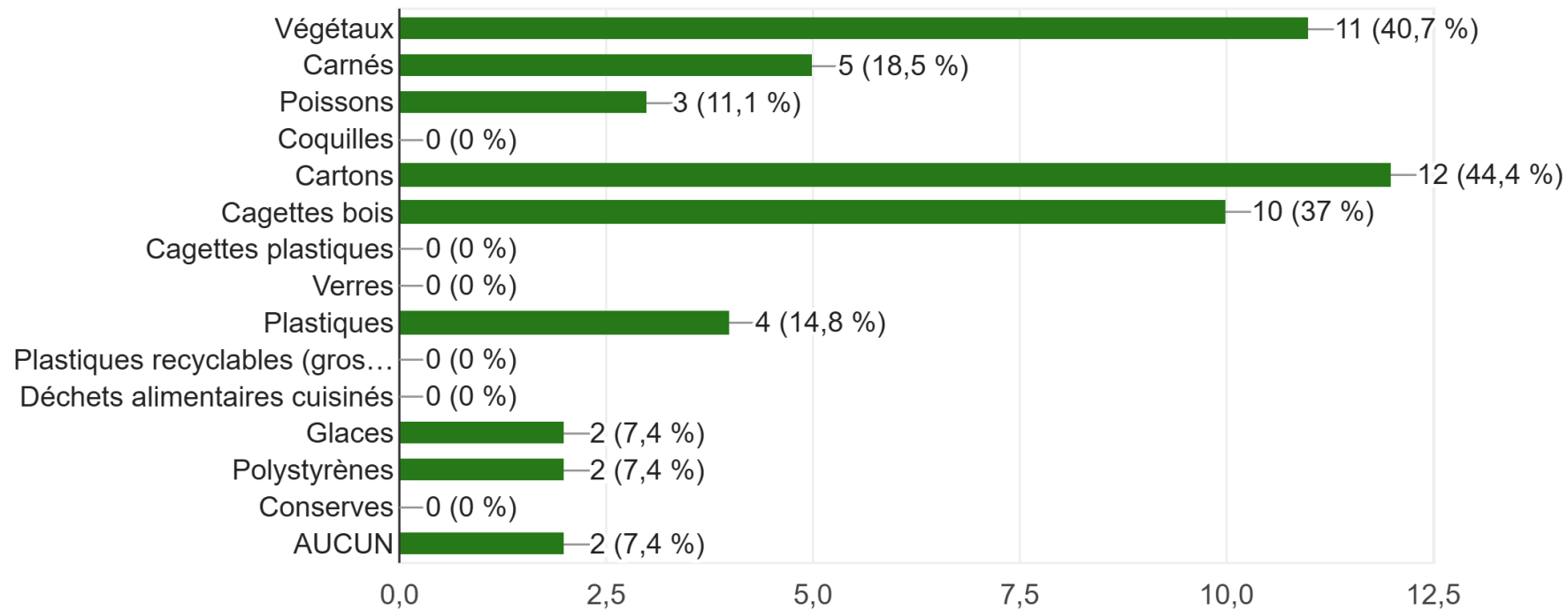
- 29,6% des commerçants interrogés sont prêts à distribuer moins de sacs plastiques et sensibilisent déjà leurs clients ;
- 29,6% des commerçants interrogés sont prêts à distribuer moins de sacs plastiques à condition d'être soutenus par la ville et le marché.

Marché Adamville – 26/03/2025

Tri des déchets sur le marché

*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

Quels types de déchets générez-vous sur le marché ?*

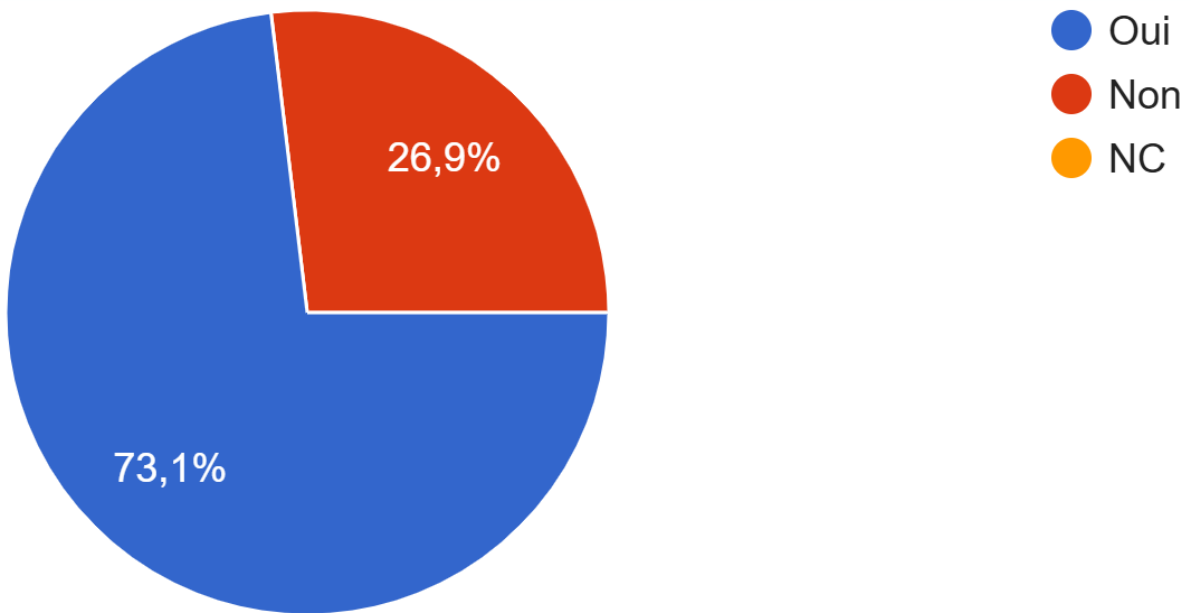


- 44,4% des commerçants interrogés génèrent des déchets de type cartons sur le marché ;
- 40,7% des commerçants interrogés génèrent des déchets de type végétaux sur le marché.

Marché Adamville – 26/03/2025

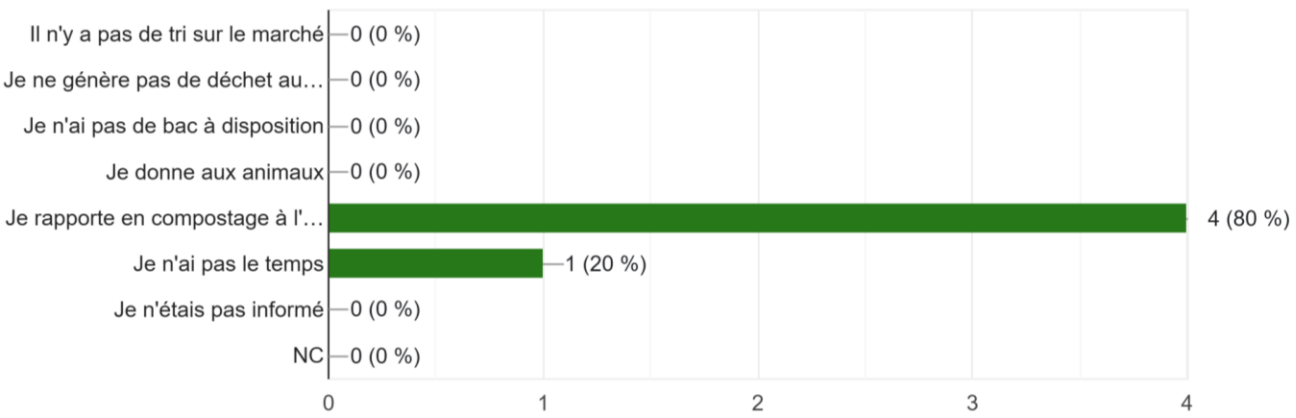
Tri des déchets sur le marché

Triez-vous les déchets sur le marché ?



- 73,1% des commerçants interrogés trient leurs déchets sur le marché ;
- 26,9% des commerçants interrogés ne trient pas leurs déchets sur le marché.

Si non, pourquoi ne triez-vous pas sur le marché ?



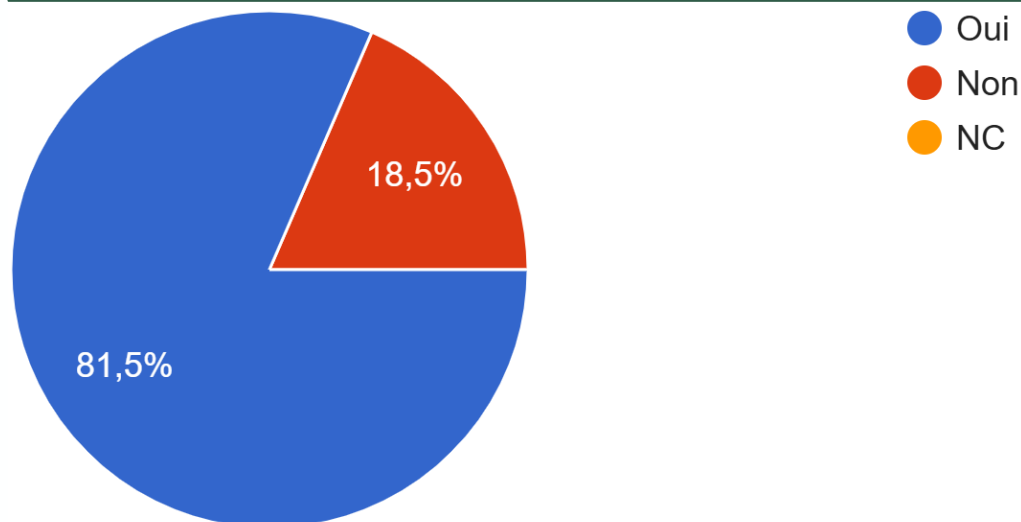
- Parmi les commerçants interrogés qui ne trient pas sur le marché :
- 80% rapportent leurs déchets à l'entrepôt ;
 - 20% n'ont pas le temps.

Marché Adamville – 26/03/2025

Gaspillage alimentaire

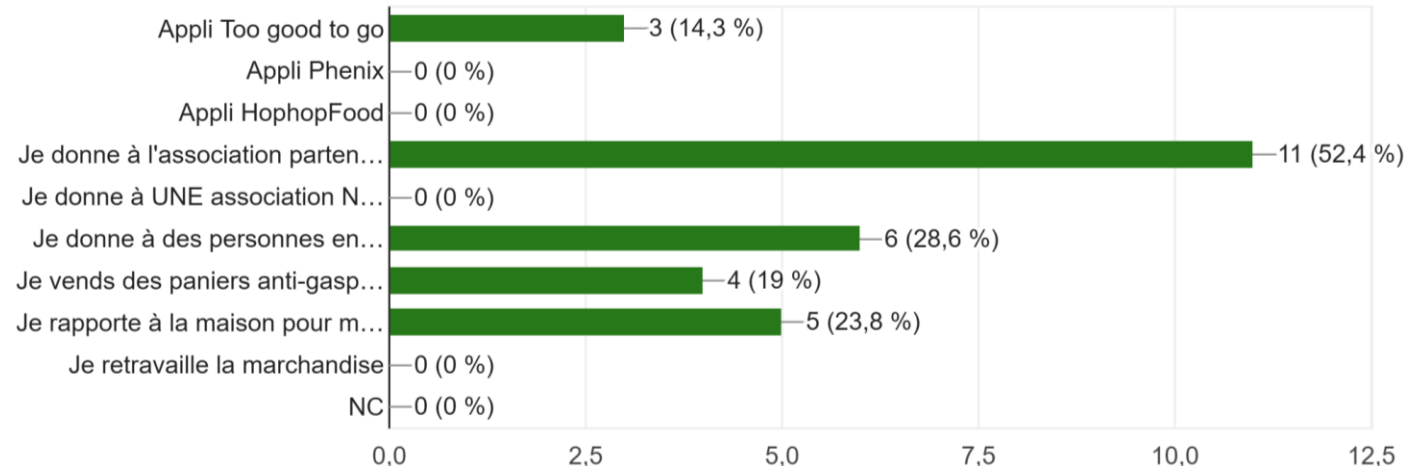
*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

Avez-vous une pratique anti-gaspi ?



- 81,5% des commerçants interrogés ont des pratiques anti-gaspi ;
- 18,5% des commerçants interrogés n'ont pas de pratique anti-gaspi.

Si oui, quelle(s) pratique(s) anti-gaspi adoptez-vous ?*



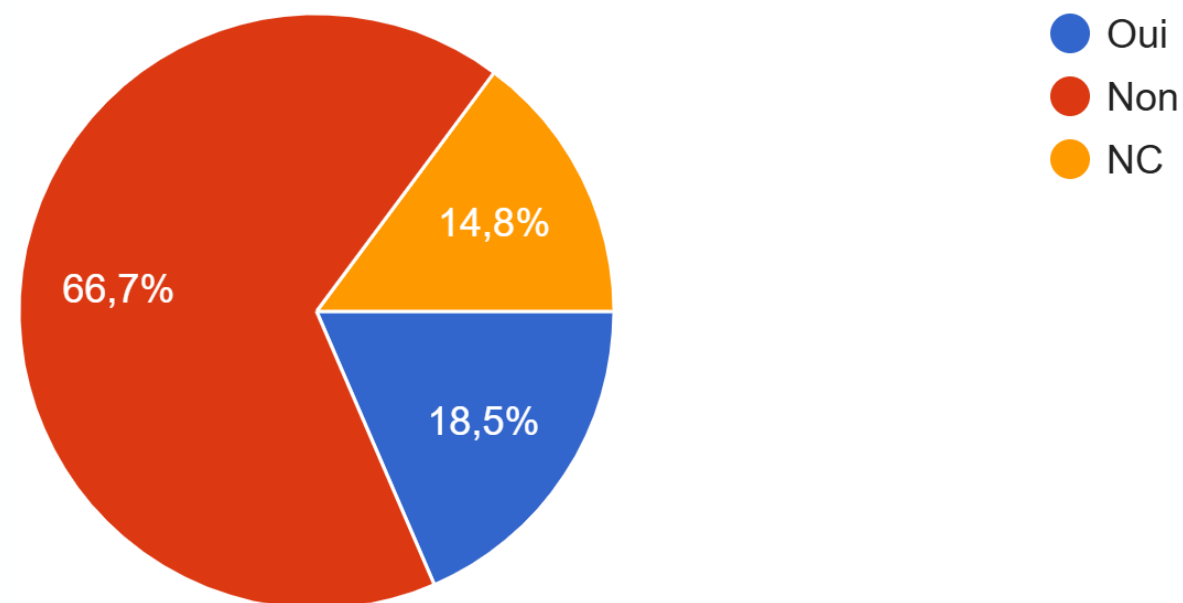
Parmi les commerçants interrogés qui ont une pratique anti-gaspi :

- 52,4% donnent à une association partenaire (Terre'Anoe) en fin de marché ;
- 28,6% donnent à des personnes en difficulté en fin de marché ;
- 23,8% rapportent chez eux pour leur consommation personnelle.

Marché Adamville – 26/03/2025

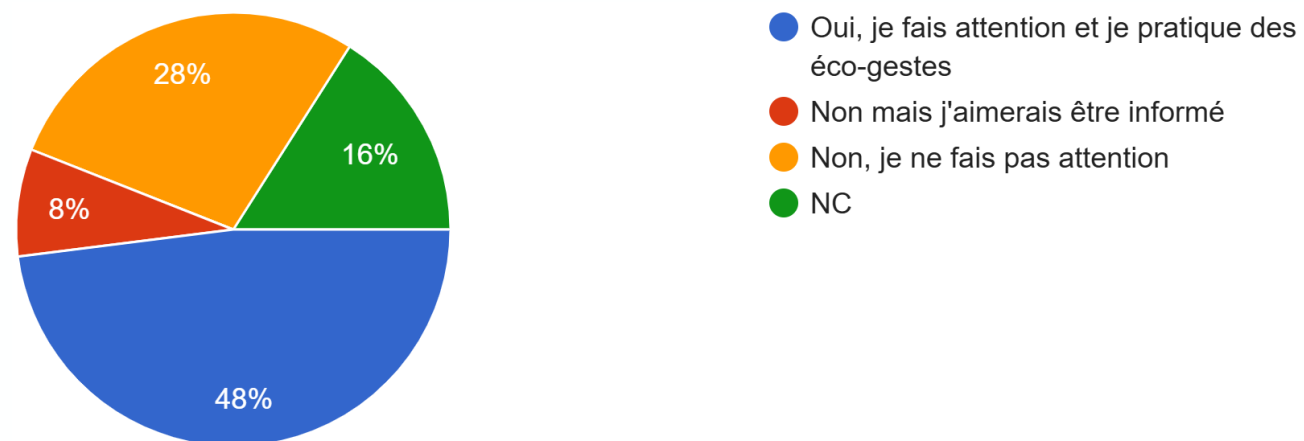
Economies des fluides

Suivez-vous vos consommations en eau et en électricité au marché ?



- 66,7% des commerçants interrogés ne suivent pas leurs consommations d'eau et d'électricité sur le marché ;
- 18,5% des commerçants interrogés suivent leurs consommations d'eau et d'électricité sur le marché.

Avez-vous des pratiques d'économie d'énergie ?

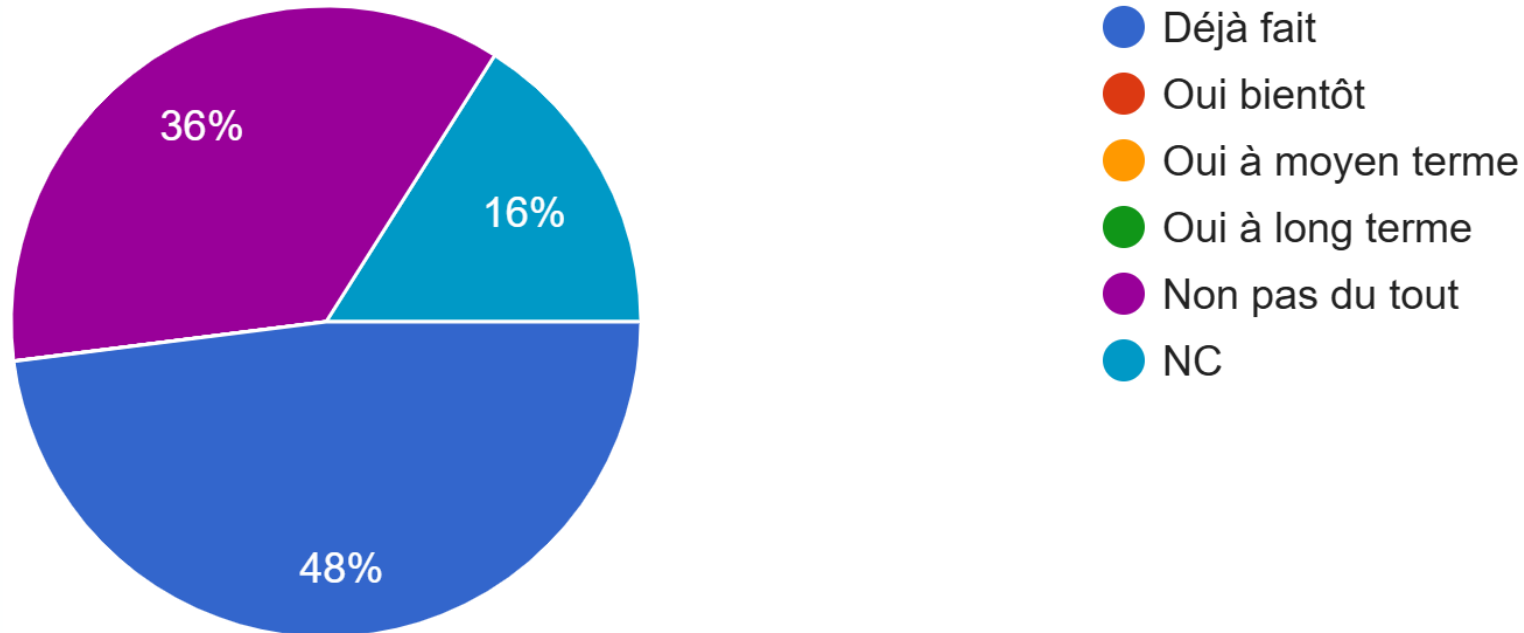


- 48% des commerçants interrogés font attention et pratiquent des éco-gestes ;
- 28% des commerçants interrogés ne pratiquent pas d'éco-gestes ;
- 8% des commerçants interrogés ne pratiquent pas d'éco-gestes, mais souhaitent être informés des pratiques d'économie d'énergie.

Marché Adamville – 26/03/2025

Economies des fluides

Comptez-vous investir dans du matériel moins consommateur d'énergie ?

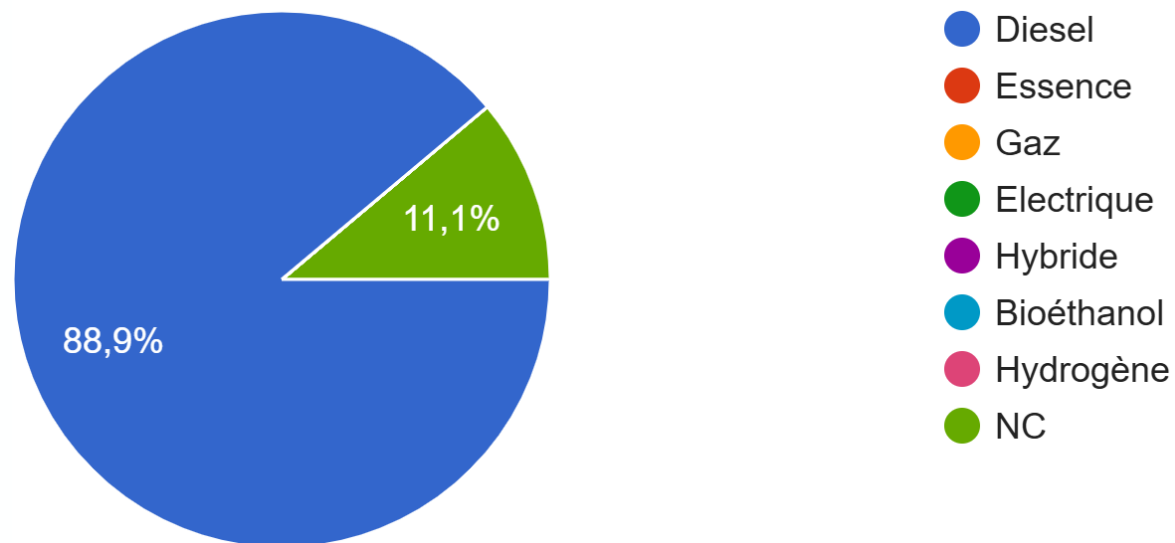


- 48% des commerçants interrogés ont déjà investi dans du matériel moins consommateur en énergie ;
- 36% des commerçants interrogés ne comptent pas du tout investir dans du matériel moins consommateur en énergie.

Marché Adamville – 26/03/2025

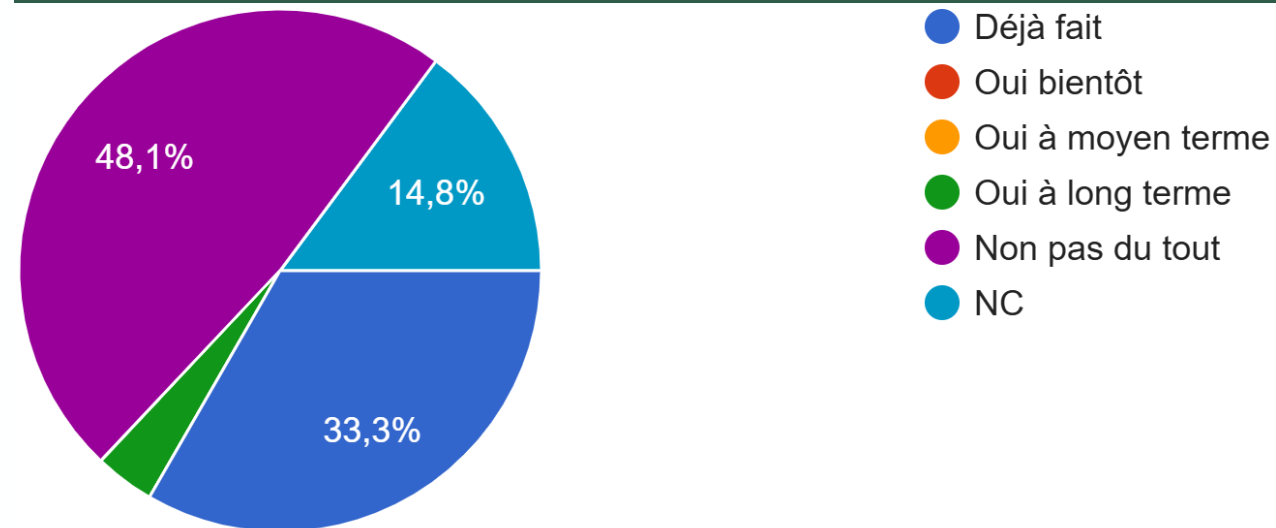
Mobilité

Quelle est votre type de motorisation ?



88,9% des commerçants interrogés ont une motorisation diesel.

Pensez-vous à changer votre flotte de véhicules ?



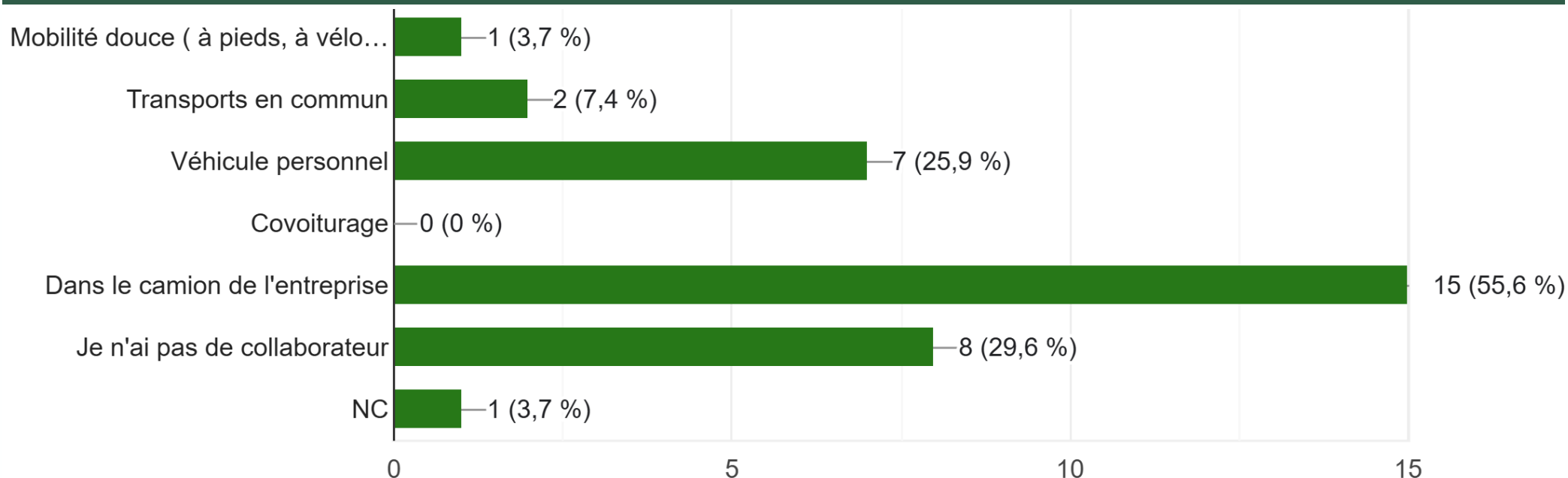
- 48,1% des commerçants interrogés ne pensent pas changer de flotte de véhicules ;
- 33,3% des commerçants interrogés ont déjà changé de flotte de véhicules.

Marché Adamville – 26/03/2025

Mobilité

*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

Quels moyens de transports utilisent vos collaborateurs ?*

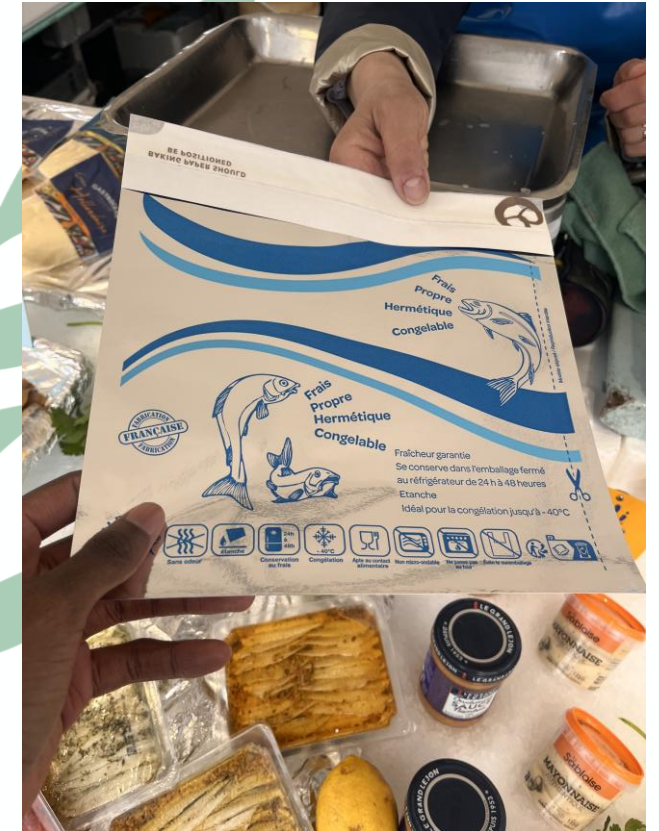


- 55,6% des commerçants interrogés déclarent que leurs collaborateurs viennent dans le camion de l'entreprise ;
- 25,9% des commerçants interrogés déclarent que leurs collaborateurs viennent dans leur véhicule personnel.

Marché Adamville – 26/03/2025

Remarques

- Les commerçants connaissent en grande majorité les sacs conformes et non-conformes ;
- La plupart des commerçants primeurs donnent à l'association partenaire Terre'Anoe en fin de marché ;
- Les commerçants ont des ampoules LEDs ;
- Certains commerçants n'utilisent pas de lumière quand ce n'est pas nécessaire.



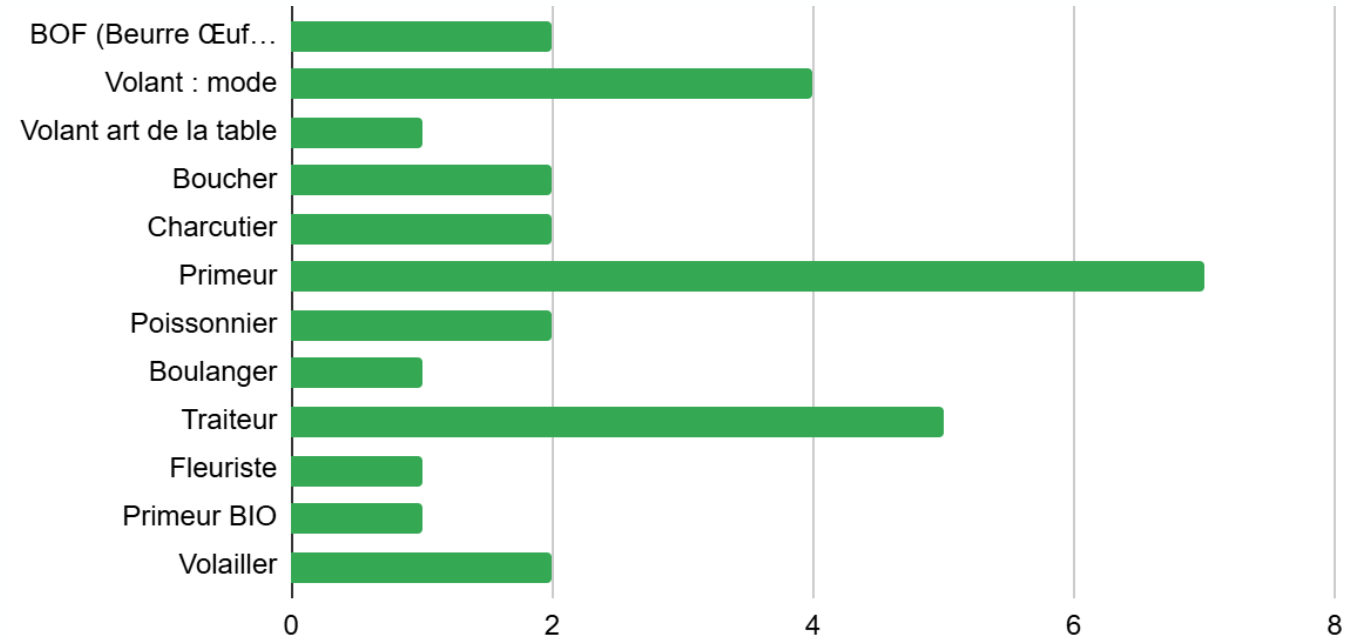
LA VARENNE

Audit des abonnés et des volants

03/04/2025

Marché La Varenne – 03/04/2025

Répartition par typologie de commerçants et total de
commerçants sensibilisés

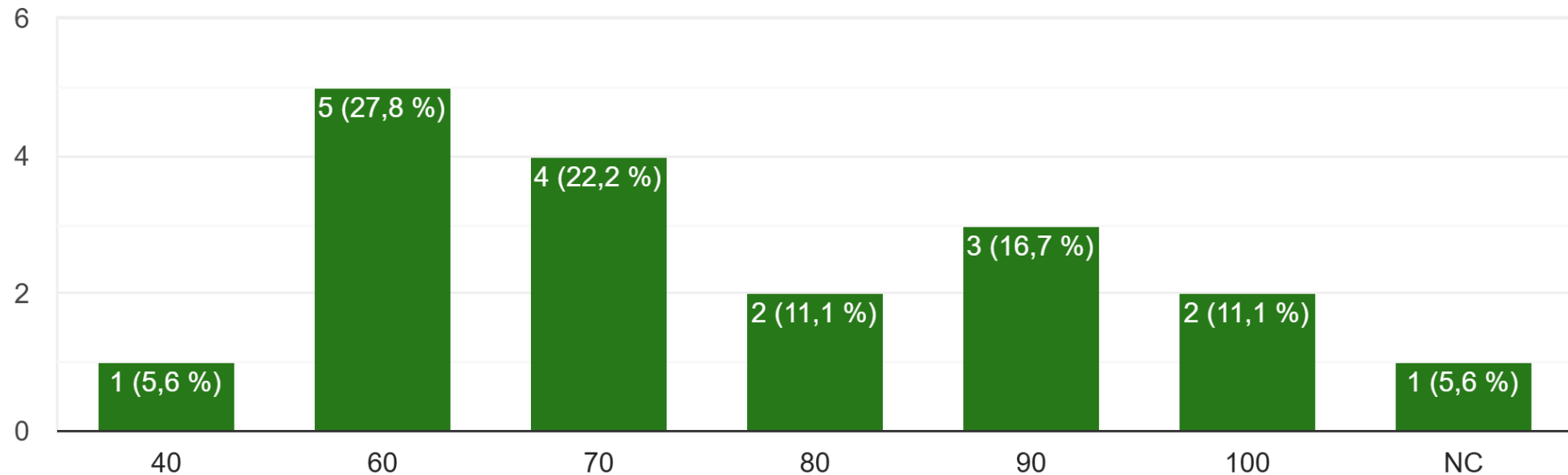


31 commerçants sensibilisés

Marché La Varenne – 03/04/2025

Produits locaux

Quel est le pourcentage de votre offre en produits FR ?

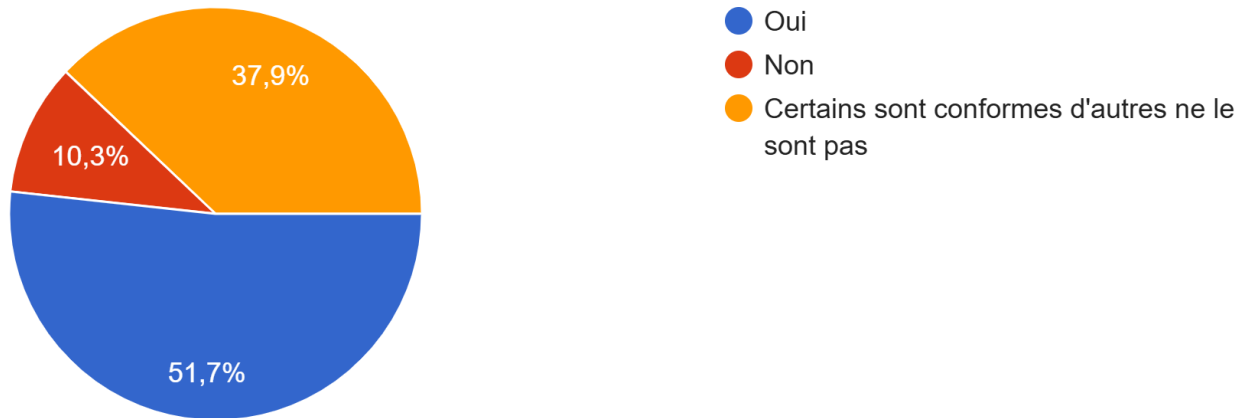


11,1% des commerçants interrogés proposent 100% de produits français.

Marché La Varenne – 03/04/2025

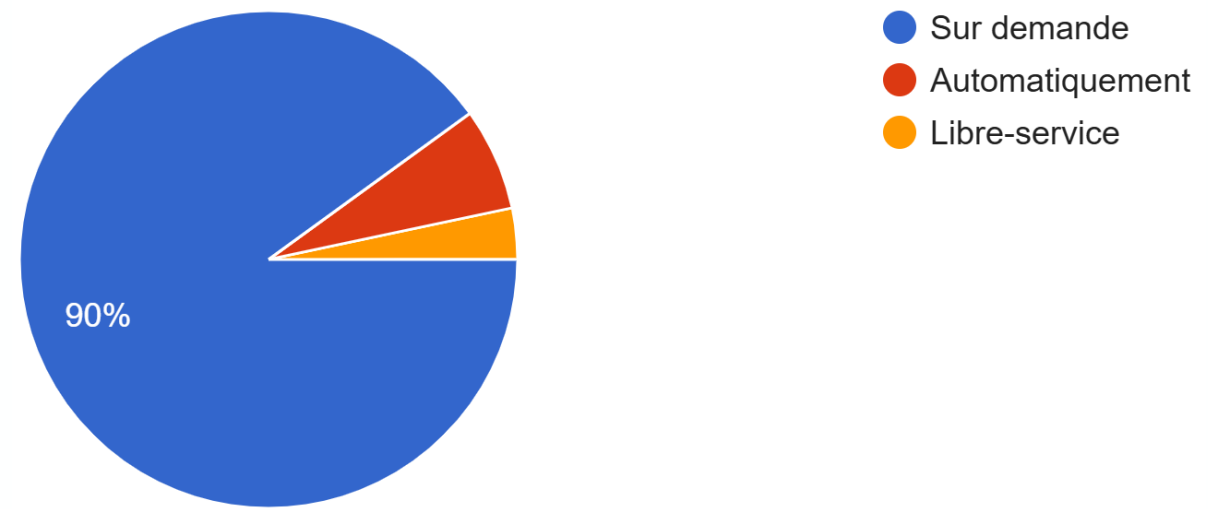
Conformité PUU

Distribuez-vous des sacs conformes ?



- 51,7% des commerçants interrogés distribuent des sacs conformes ;
- 37,9% des commerçants interrogés distribuent à la fois des sacs conformes et non-conformes ;
- 10,3% des commerçants interrogés distribuent des sacs non-conformes.

Comment les sacs sont-ils distribués ?

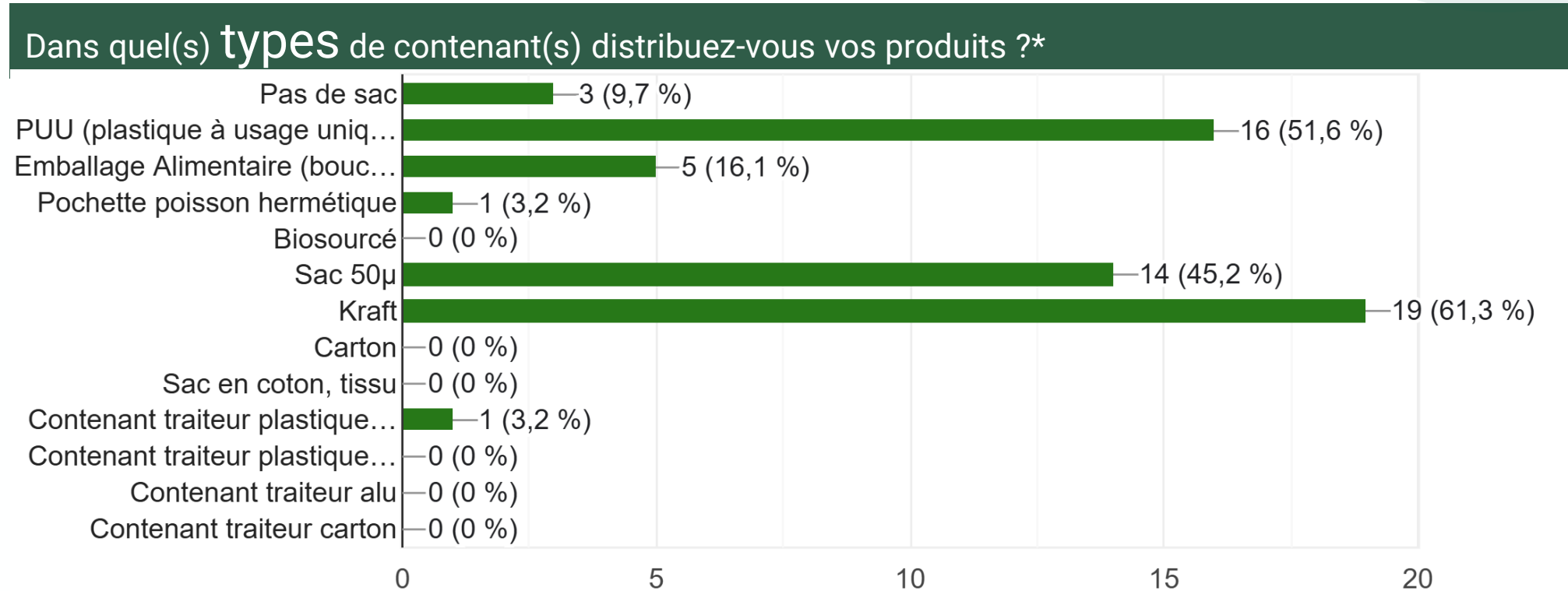


- 90% des commerçants interrogés distribuent les sacs sur demande ;
- 6,7% des commerçants interrogés distribuent les sacs automatiquement ;
- 3,3% des commerçants interrogés mettent les sacs en libre-service.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Suppression des sacs plastiques

*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

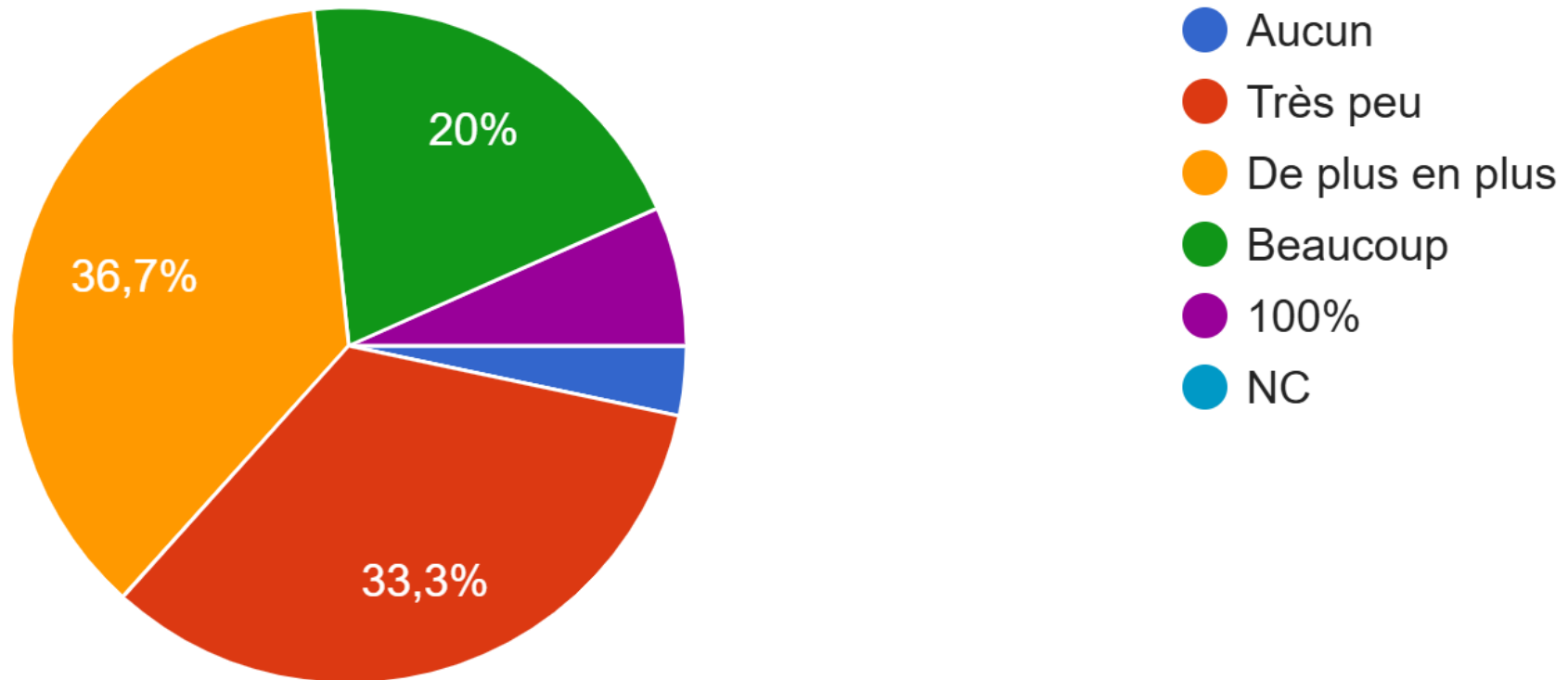


- 61,3% des commerçants interrogés distribuent des sacs kraft ;
- 51,6% des commerçants interrogés distribuent des PUU.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Réemploi des contenants par les usagers

À combien estimez-vous la proportion de clients qui rapportent TOUS leurs contenants (sac de regroupement ET de pesée) sur une matinée ?

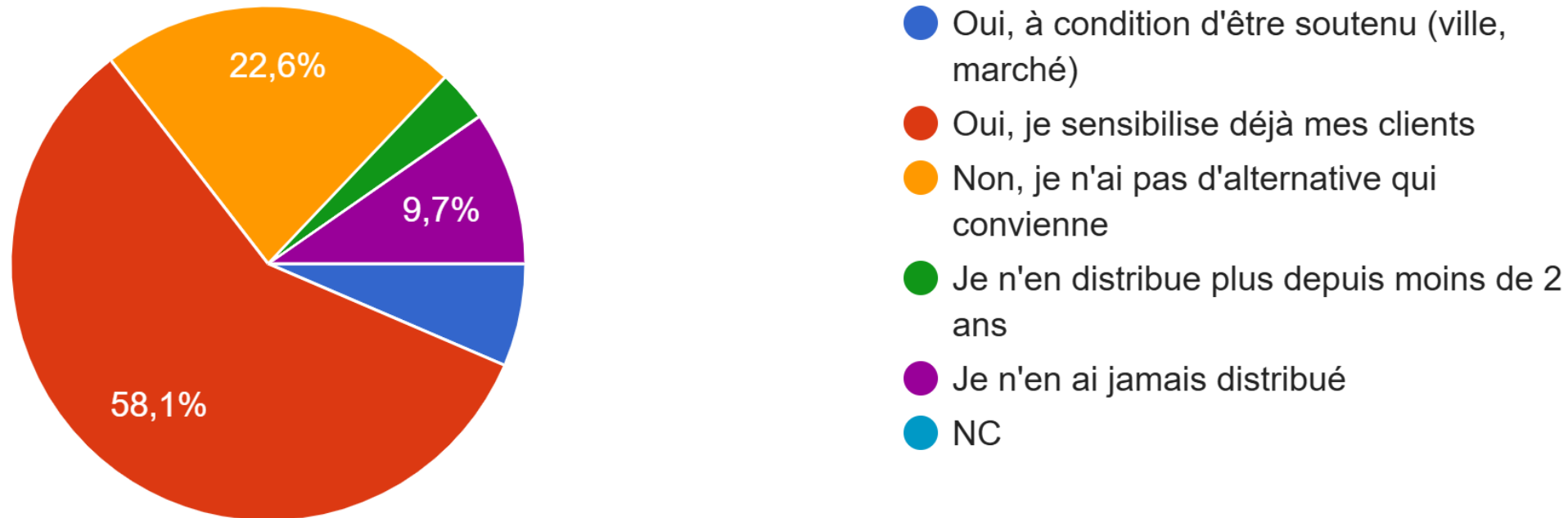


- 36,7% des commerçants interrogés constatent que de plus en plus de clients rapportent leurs contenants ;
- 33,3% des commerçants interrogés constatent que très peu de clients rapportent leurs contenants.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Suppression des sacs plastiques

Etes-vous prêts à distribuer de moins en moins de sacs plastiques

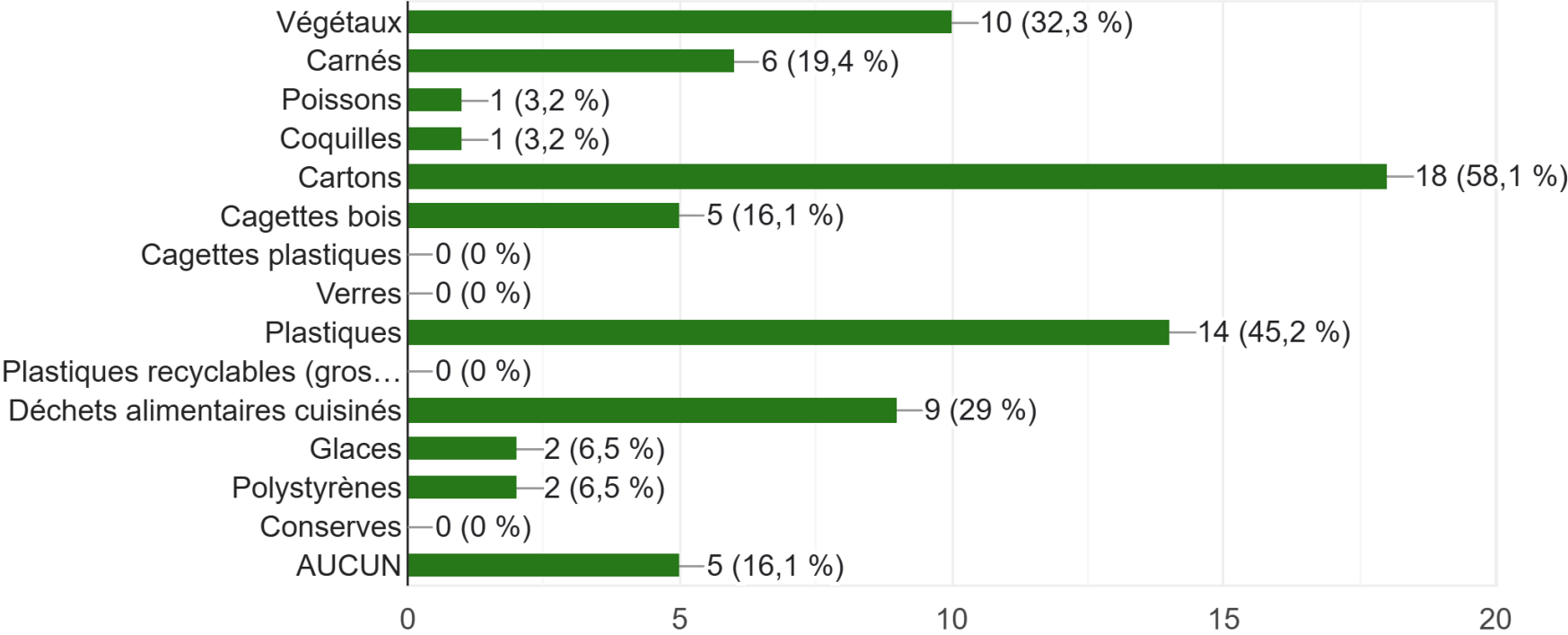


- 58,1% des commerçants interrogés sont prêts à distribuer moins de sacs plastiques et sensibilisent leurs clients ;
- 22,6% des commerçants interrogés ne sont pas prêts à distribuer moins de sacs plastiques, car ils ne trouvent pas d'alternative qui convienne.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Tri des déchets sur le marché

Quels types de déchets générez-vous sur le marché ?*

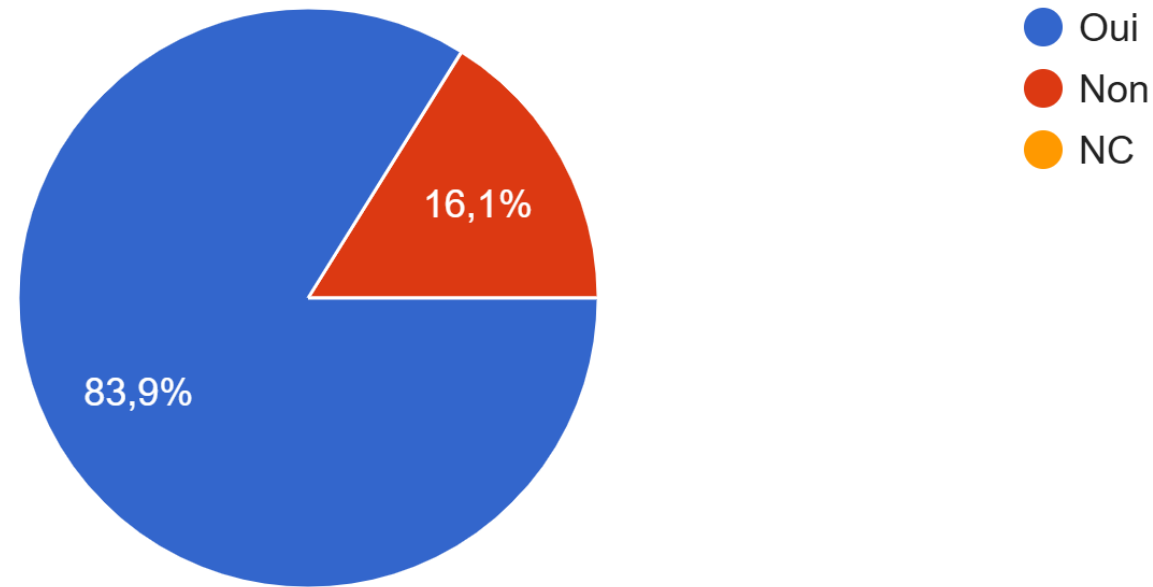


- 58,1% des commerçants interrogés génèrent des déchets de type cartons sur le marché ;
- 45,2% des commerçants interrogés génèrent des déchets de type plastiques sur le marché.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Tri des déchets sur le marché

Triez-vous les déchets sur le marché ?



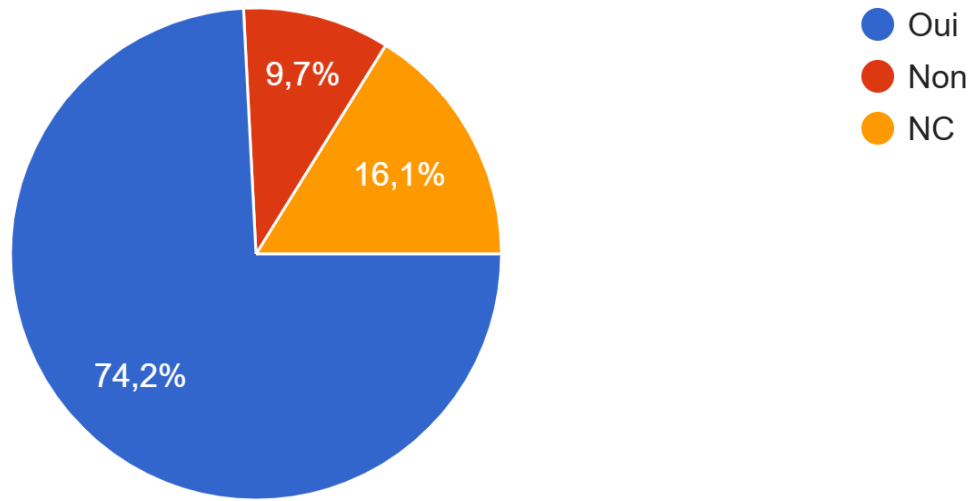
- 83,9% des commerçants interrogés trient leurs déchets sur le marché ;
- 16,1% des commerçants interrogés ne trient pas, car ils ne génèrent pas de déchets sur le marché.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Gaspillage alimentaire

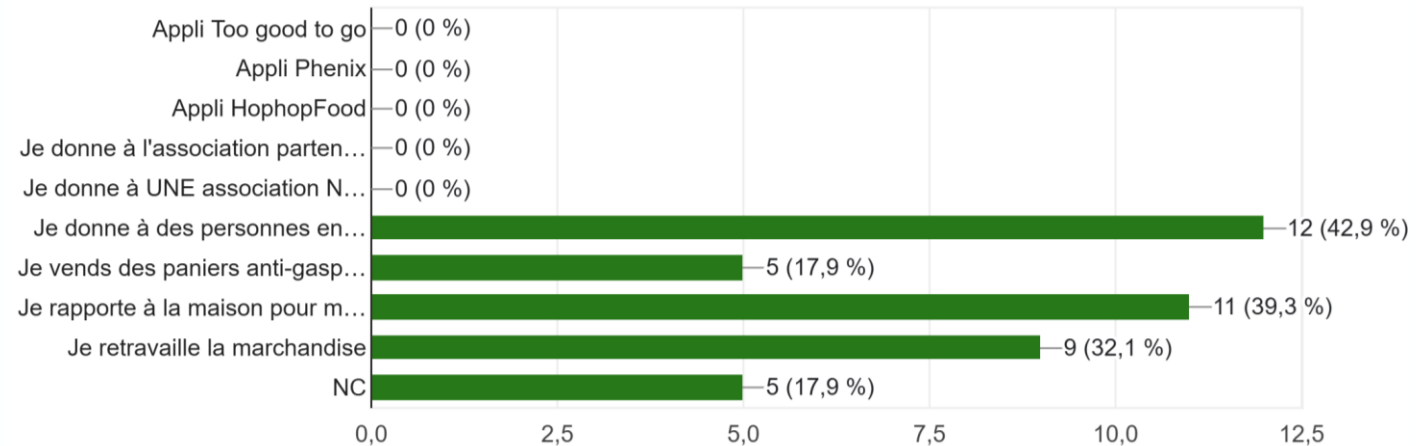
*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

Avez-vous une pratique anti-gaspi ?



- 74,2% des commerçants interrogés ont des pratiques anti-gaspi ;
- 9,7% des commerçants interrogés n'ont pas de pratique anti-gaspi.

Si oui, quelle(s) pratique(s) anti-gaspi adoptez-vous ?*



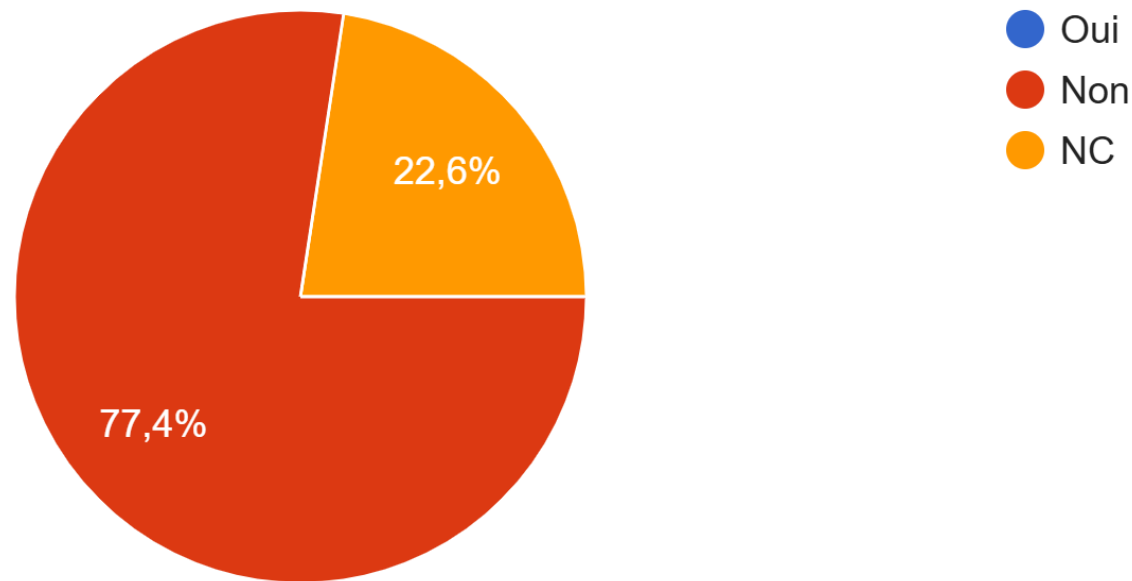
Parmi les commerçants interrogés qui ont une pratique anti-gaspi :

- 42,9% donnent à des personnes en difficultés en fin de marché ;
- 39,3% rapportent chez eux pour consommation personnelle.

Marché La Varenne – 03/04/2025

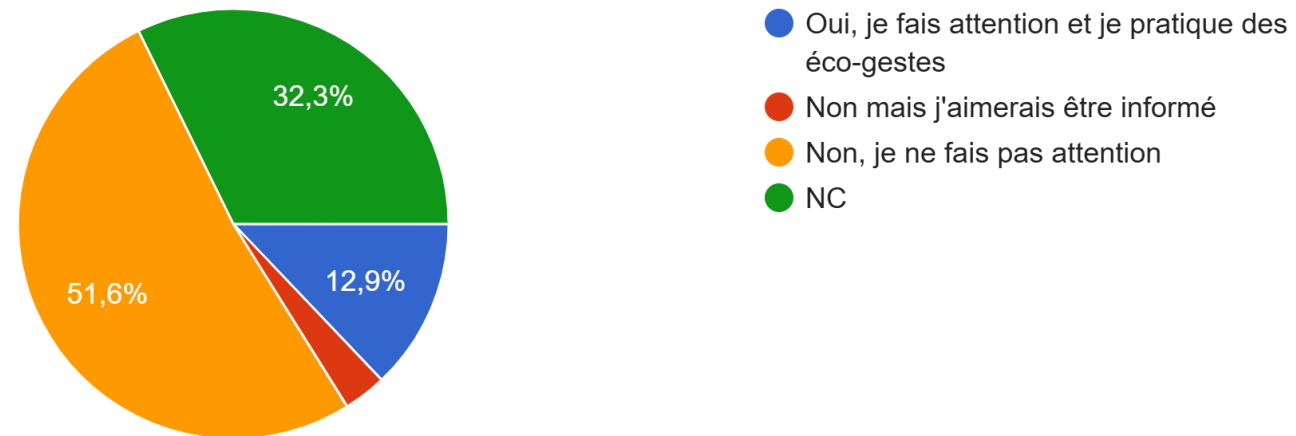
Economies des fluides

Suivez-vous vos consommations en eau et en électricité au marché ?



77,4% des commerçants interrogés ne suivent pas leurs consommations d'eau et d'électricité sur le marché.

Avez-vous des pratiques d'économie

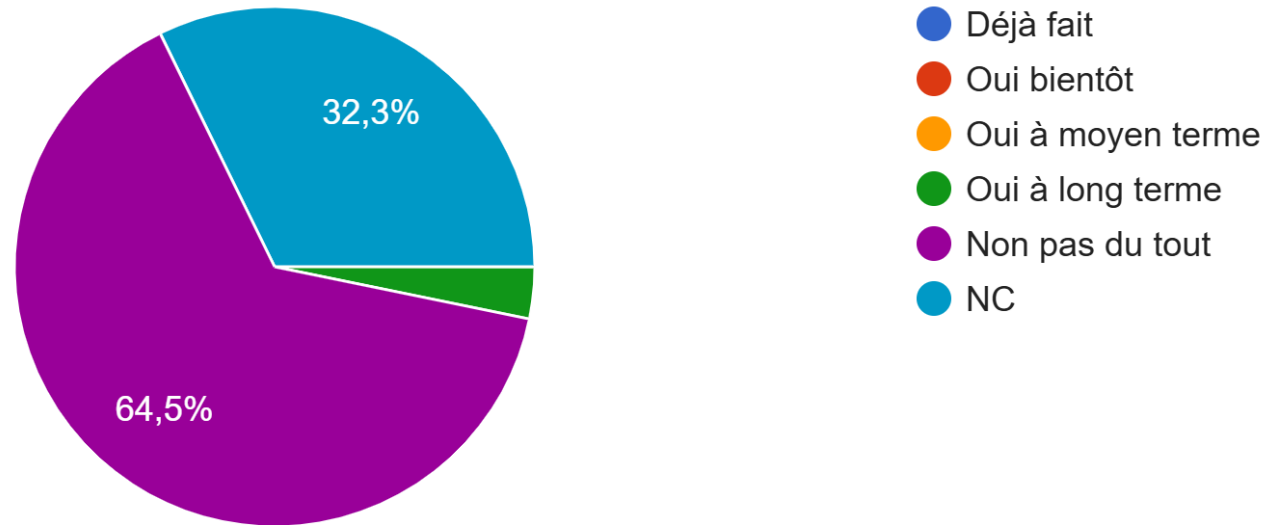


- 51,6% des commerçants interrogés ne pratiquent pas d'éco-geste ;
- 12,9% des commerçants interrogés font attention et pratiquent des écogestes ;
- 3,2% des commerçants interrogés ne pratiquent pas d'éco-geste, mais souhaitent être informés des pratiques d'économie d'énergie.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Economies des fluides

Comptez-vous investir dans du matériel moins consommateur d'énergie ?

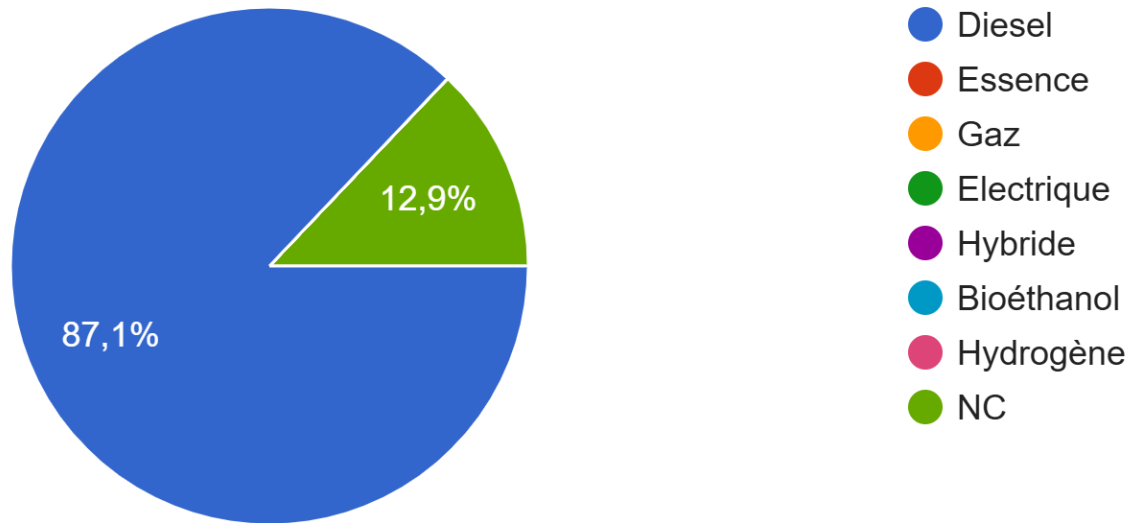


- 64,5% des commerçants interrogés ne veulent pas investir dans du matériel moins consommateur en énergie ;
- 3,2% des commerçants interrogés voudraient investir dans du matériel moins consommateur en énergie à long terme.

Marché La Varenne – 03/04/2025

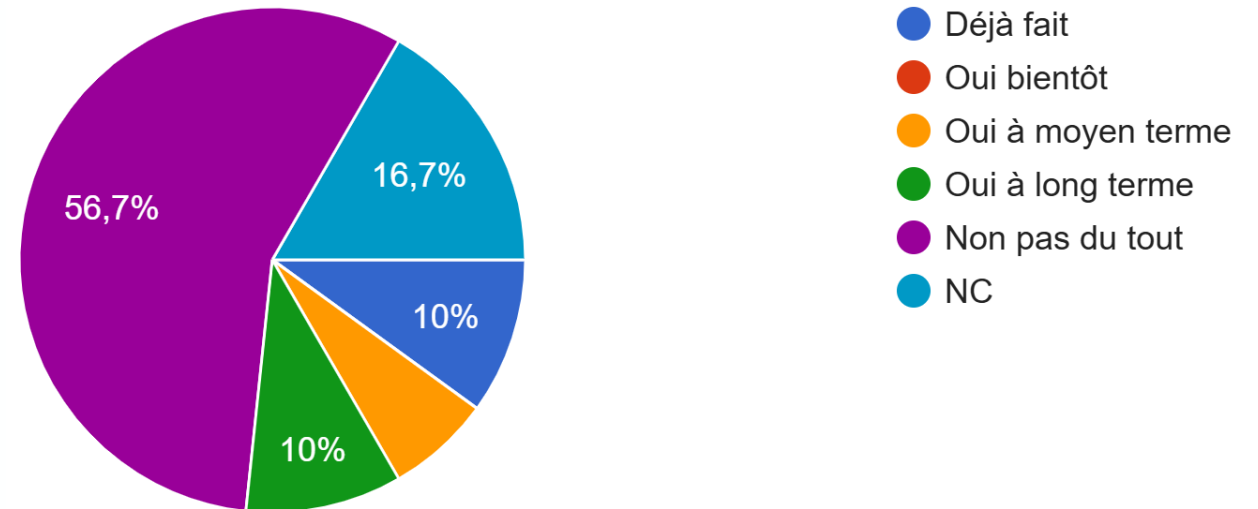
Mobilité

Quelle est votre type de motorisation ?



87,1% des commerçants interrogés ont une motorisation diesel.

Pensez-vous à changer votre flotte de véhicules ?



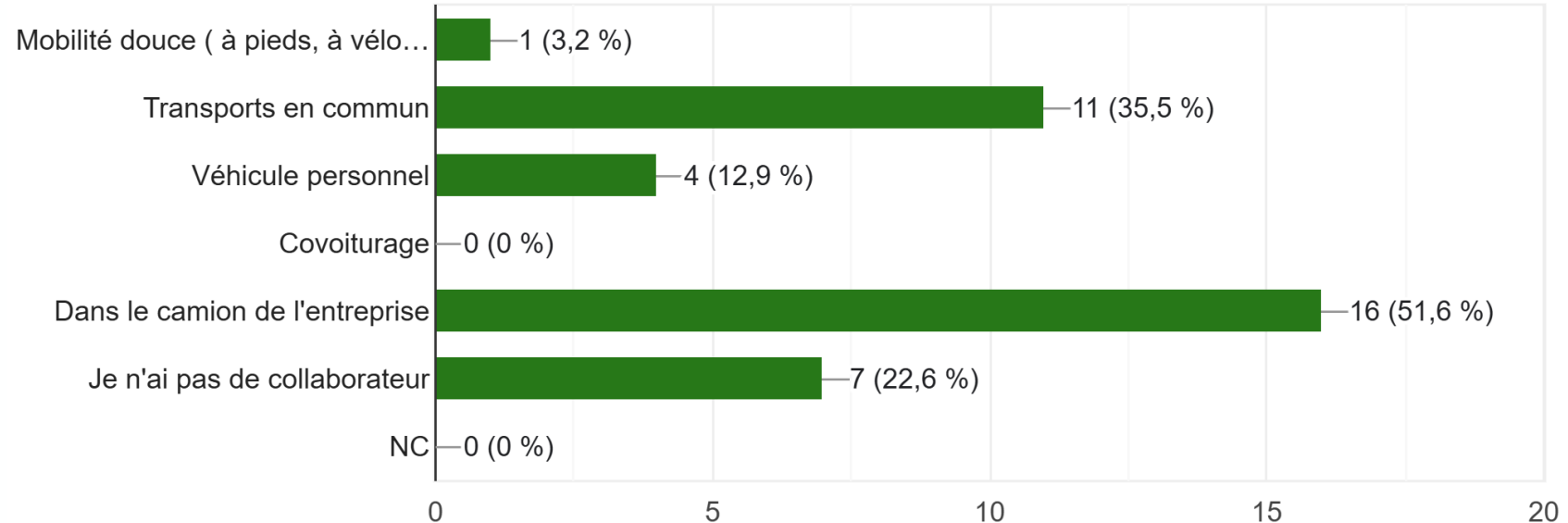
- 56,7% des commerçants interrogés ne veulent pas changer leur flotte de véhicules pour un véhicule plus récent ;
- 10% des commerçants interrogés ont déjà changé leur flotte de véhicules pour un véhicule plus récent.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Mobilité

*Plusieurs réponses par commerçant sont possibles.

Quels moyens de transports utilisent vos



- 51,6% des commerçants interrogés, viennent avec leurs collaborateurs dans le camion de l'entreprise ;
- 35,5% des commerçants interrogés déclarent que leurs collaborateurs viennent en transport en commun.

Marché La Varenne – 03/04/2025

Remarques

- Les commerçants connaissent les sacs conformes et non-conformes ;
- Un primeur laisse ses sacs en libre-service ;
- Les commerçants connaissent les modalités de tri ;
- Les commerçants sont contents d'afficher les stickers sur leurs stands ;
- Certains commerçants n'utilisent pas de lumière quand ce n'est pas nécessaire.



11 ANNEXES

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②		31/12/2025 ③
Capital souscrit non appelé	I	AA				
Frais d'établissement		AB		AC		
Frais de développement		CX	4 355	CQ	4 355	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	15 030	AG	15 030	
Fonds commercial (1)		AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles		AJ	734 552	AK	90 564	643 987
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL		AM		
Terrains		AN	76 225	AO		76 225
Constructions		AP	325 908	AQ	319 056	6 852
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	490 064	AS	474 249	15 816
Autres immobilisations corporelles		AT	8 776 010	AU	6 839 770	1 936 239
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	6 949 929	AW		6 949 929
Participations (2)		CS	59 900	CT		59 900
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (2)		CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)		BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)		BD		BE		
Prêts (2)		BF	3 018	BG		3 018
Autres immobilisations financières (2)		BH	51 081	BI		51 081
TOTAL II		BJ	17 486 070	BK	7 743 024	9 743 046
Matières premières, approvisionnements		BL	7 748	BM		7 748
En cours de production - de biens		BN		BO		
- de services		BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
Marchandises		BT	13 821	BU		13 821
Avances et acomptes sur commandes		BV	97 330	BW		97 330
Clients et comptes rattachés (3)		BX	2 812 994	BY	218 445	2 594 549
Autres créances (3)		BZ	2 025 397	CA	24 907	2 000 490
Capital souscrit appelé, non versé		CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)		CD		CE		
Disponibilités		CF	2 133 852	CG		2 133 852
Charges constatées d'avance (3)		CH	164 826	CI		164 826
TOTAL III		CJ	7 255 968	CK	243 352	7 012 616
Frais d'émission d'emprunts	IV	CW				
Primes de remboursement des emprunts	V	CM				
Ecarts de conversion actif et diff. d'évaluation	VI	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)		CO	24 742 038	IA	7 986 376	16 755 662
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		(1) Droit au bail		30 490	
	Stocks		(2) A moins d'1 an	CP	3 018	
	Créances		(3) A plus d'1 an	CR	104 399	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

			Net	31/12/2025
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	125 124	DA	125 124
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD	12 512
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	2 035 732
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-628 852
Subventions d'investissement			DJ	228 167
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL	1 772 683
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	44 640
Provisions pour charges			DQ	11 815
TOTAL III			DR	56 455
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 854 677
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	24 117
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 044 303
Dettes fiscales et sociales			DY	1 288 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Instrument financier à terme			DI	
Autres dettes			EA	111 381
Produits constatés d'avance (4)			EB	603 472
TOTAL IV			EC	14 926 524
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation		V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	16 755 662

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	603 472
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises	FA	1 036 561	FB		FC	1 036 561
Production vendue :	- biens	FD	13 736	FE	FF	13 736
	- services	FG	14 227 459	FH	FI	14 227 459
Chiffre d'affaires net	FJ	15 277 756	FK		FL	15 277 756
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	541 357
Subventions d'exploitation					FO	346 646
Reprises sur amortissements et provisions					FP	
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	
Autres produits (1) (11)					FQ	16 204
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16 181 963
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	112 966
Variation de stock (marchandises)					FT	-9 800
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	1 136
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	2 022
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	9 087 507
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	308 911
Salaires et traitements					FY	3 774 437
Cotisations sociales (10)					FZ	1 475 260
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	667 657
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux dépréciations					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC	58 081
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	2 932
Autres charges (12)					GE	1 632 000
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	17 113 108
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-931 145
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	III
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	IV
Produits financiers de participations (5)					GJ	108
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	22 964
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 334
Reprises sur dépréciations					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
Total des produits financiers (V)					GP	26 406
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	42 689
Différences négatives de change					GS	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	42 689
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-16 284
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-947 429

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

			31/12/2025
Produits exceptionnels (7)			VII HD 303 080
Charges exceptionnelles (6 bis, 6 ter, 7)			VIII HH 99 640
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 203 440
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			IX HJ
Impôts sur les bénéfices			X HK -115 137
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 16 511 449
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 17 140 300
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			HN -628 852
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	- Produits de locations immobilières		HY 130 919
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG 97 561
(3)	- Crédit-bail mobilier		HP
	- Crédit-bail immobilier		HQ
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5)	- Produits concernant les entreprises liées		IJ
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées		IK 41 648
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)		HX 5 314
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 1 611 639
	- Primes et cotisations complémentaires personnelles		A8
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin)	A10	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A11	
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
Ajustement accord transac final 2024			97 561

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits années antérieures		97 561
Indemnités suite Prud'hommes	55 000	
Reprise prov pour risques		205 519
Prov pour risques	44 640	

Note explicative — Passage des comptes annuels de la société au compte d'exploitation analytique de la concession

La présente note présente de manière synthétique les comptes annuels de la société Dadoun Père & Fils pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et explicite le passage de la comptabilité générale au compte d'exploitation analytique de la concession de Saint-Maur-des-Fossés.

I. Bilan synthétique au 31 décembre 2025

Postes (K€)	2025	2024
Actif immobilisé	9 743	3 770
<i>dont immobilisations en cours</i>	6 950	1 010
Actif circulant	7 013	6 885
Total Actif	16 756	10 654
Capitaux propres	1 773	2 445
Provisions pour risques	56	206
Emprunts	7 879	1 266
<i>dont emprunts projets Saint-Maur</i>	6 848	—
Dettes fournisseurs	5 044	4 453
Autres dettes	2 004	2 285
Total Passif	16 756	10 654

Le total du bilan s'établit à 16 756 K€ (10 654 K€ en 2024, +57 %), évolution principalement liée au financement des travaux de rénovation des marchés couverts de Saint-Maur.

II. Compte de résultat synthétique

Postes (K€)	2025	2024
Chiffre d'affaires	15 278	14 304
Production immobilisée	541	381
Subventions	303	464
Total produits d'exploitation	16 182	15 245
Achats et charges externes	9 194	7 419
Charges de personnel	5 250	5 686
Impôts et taxes	309	149
Dotations amortissements et dépréciations	726	657
Autres charges	1 634	1 786
Total charges d'exploitation	17 113	15 699
Résultat d'exploitation	-931	-454
Résultat financier	-16	-10
Résultat exceptionnel	203	158
Crédit d'impôt	115	63
Résultat net	-629	-242

Principaux facteurs : hausse du chiffre d'affaires (+974 K€), portée notamment par la vente de matériel de marchés, et d'exploitation de nouveaux contrats (790 K€) ; hausse des charges externes (+1 775 K€) liée aux surcoûts des marchés provisoires de Saint-Maur, au coût d'achat des matières premières, aux augmentations des frais d'assurances et aux coûts de sous-traitance ; production immobilisée correspondant aux travaux réalisés en propre sur la concession ; pas d'amortissement déclenché sur les travaux en cours.

III. Faits marquants de l'exercice

Travaux Saint-Maur : 6 889 K€ d'investissements comptabilisés en immobilisations en cours au 31 décembre 2025, financés par emprunts dédiés. Réception et mise en service prévues au deuxième trimestre 2026. L'exploitation s'est poursuivie sur marchés provisoires.

Contentieux prud'homal : provision de 200 K€ constituée en 2024, consommée sur l'exercice.

Changement comptable : application du règlement ANC n° 2022-06 à compter du 1er janvier 2025, sans impact sur le résultat.

IV. Passage de la comptabilité générale au compte d'exploitation analytique

Le compte d'exploitation analytique de la concession de Saint-Maur-des-Fossés est établi selon les principes suivants, appliqués de manière constante :

Charges directes : affectées directement sur la base des pièces comptables identifiant la concession.

Charges indirectes et de structure : réparties selon leur nature :

- En fonction des clés de répartitions définies par notre compte d'exploitation prévisionnel (ex : % du CA)
- En fonction du temps estimé passé par les personnes concernées pour les charges de personnel (conformément au compte d'exploitation prévisionnel)
- Ou selon le ratio d'utilisation spécifique de la ressource concernée pour les charges liées aux équipements ou services partagés.

Amortissements : calculés sur la durée du contrat. Aucune dotation sur l'exercice au titre des travaux en cours, qui seront amortis à compter de leur mise en service en 2026.

Frais financiers : les intérêts des emprunts souscrits pour le financement des travaux de la concession sont intégrés au coût des immobilisations en cours jusqu'à la mise en service.

Nous avons transmis toutes nos données à notre commissaire au compte, mais à ce jour son rapport ne nous est pas encore parvenu.



Père & Fils

DADOUN

LE MARCHÉ NOUVELLE GÉNÉRATION